

Les élections fédérales, le 11 juin

Offensive des Russes contre Francfort

La radio allemande dit que les Russes ont "temporairement" coupé les communications de cette ville avec Berlin — La ville de Czersk à 45 milles de Dantzig est aux mains des Russes — Nouvelle avance des troupes de Konev.

Londres, 21. (PC) — Le maréchal Staline a annoncé aujourd'hui que les forces soviétiques avaient pris la ville polonaise de Czersk, à 17 milles au nord-ouest de Chojnice et à 45 milles de Dantzig.

ISOLEMENT DE FRANCFORT

Londres, 21. (PC) — La radio allemande a dit aujourd'hui que les troupes du maréchal Grégoire Joukov, en manoeuvrant pour encercler Francfort-sur-l'Oder, forteresse située à 38 milles à l'est de Berlin, avaient "temporairement" coupé les communications de la ville avec la capitale.

Suivant un correspondant de l'agence allemande Transocean, Hans Arntz, qui est à Francfort même, la ville est constamment martelée par l'artillerie et l'aviation soviétiques.

Plus loin au sud, les troupes du maréchal Ivan S. Konev, commandant de la 1ère armée ukrainienne, continuent de pousser vers l'ouest en direction du Guben, place forte sur la rivière Neisse, et menacent de déborder par le sud le système de défense établi par les Allemands devant Berlin le long de l'Oder.

34 MILLES DE BERLIN

Un journal de Moscou, le "Pravda", dit aujourd'hui que l'armée rouge est à 34 milles de Berlin, mais ne précise pas sur quel point. La "Pravda" ajoute que "les acheteurs de marchandises soviétiques qui y avaient à Francfort-sur-l'Oder ont fui à Berlin et ne savent plus où aller".

Arntz a dit que les Russes attaquaient Francfort de leurs têtes de pont au sud de la ville, que la plupart des 76.000 habitants avaient fui et que les défenseurs de la place se préparaient à combattre jusqu'à la dernière extrémité.

AVANCE DE KONEV

Malgré de fréquentes contre-attaques allemandes, les troupes de Konev ont avancé de 10 milles hier à travers une région couverte de forêts et ont pris Schegeln, petit village situé à huit milles à l'est de Guben et à 57 milles au sud-est de Berlin.

A quatre milles plus loin au nord, l'aile droite du maréchal Konev a traversé Neudorf, sur la rive droite de l'Oder à cinq milles à l'ouest de la ville prise de Crossen, et n'a plus que sept milles à franchir pour atteindre le point où l'Oder reçoit la Neisse avant d'être traversé par le nord pour aller se jeter dans la Baltique.

La prise de Crossen, annoncée par le communiqué russe de la nuit, a solidement joint l'aile nord du maréchal Konev à l'aile sud du front que la 1ère armée berlinoise, commandée par le maréchal Grégoire F. Joukov, occupe et renforce depuis deux semaines le long de l'Oder, directement à l'est de Berlin.

Lorsqu'il aura atteint la rivière Neisse, le maréchal Konev sera renforcé aussi loin vers l'ouest que le maréchal Joukov.

En plus de Crossen, le communiqué russe annonce la prise de deux autres grandes villes, Bobersberg et Christianstadt, et de 80 localités, toutes occupées par les troupes de Konev.

Plus d'un millier d'Allemands ont été tués et 32 chars ennemis ont été détruits en tentant vainement de reprendre Christianstadt. Les survivants ont été dispersés dans les forêts à l'est de Guben.

La radio allemande a dit que des troupes soviétiques avaient pénétré dans les villes encerclées de Breslau et de Glogau, mais en avaient été délogées. Radio-Berlin avait été délogée.

Meurtre et suicide

Lethbridge, Alta., 21. (PC) — Quatre personnes, toutes membres de la même famille, ont trouvé une mort violente hier au Club de golf de Hebderson Lake, ici, et la police croit qu'il s'agit d'une affaire de meurtre et de suicide. Les victimes sont M. et Mme George-M. Ogilvie et leurs deux enfants, un garçon de neuf ans et une fille de cinq ans.

Les corps de la mère et des deux enfants ont été trouvés dans l'automobile de la famille, stationnée à l'extérieur de la maison. Ils avaient la gorge tranchée et la mère tenait encore un rasoir à la main. Le corps du père fut découvert dans un lit et il portait des trous de balles à la poitrine.

La police croit qu'il serait mortel. Le meurtre a été commis hier.

Succès britanniques en Birmanie

Candy, Ceylan, 21. (P.C.) — Les forces de la 14e armée britannique ont élargi leur tête de pont sur la rive gauche de la rivière Irrawadi dans le secteur de Myinmu à 35 milles au sud-ouest de Mandalay. Des fantassins, appuyés par des chars d'assaut, ont pris le village de Gaungou, quatre milles au sud de Myinmu. Des contre-attaques japonaises furent repoussées à Singhu à 40 milles au nord de Mandalay où les Britanniques ont fait des progrès satisfaisants. Des troupes du 15e corps hindou poursuivent des arrière-gardes ennemies qui retraitent vers le sud dans le secteur de Kangaw à l'est d'Akyab.



GUERRE AQUATIQUE POUR LES CANADIENS : Vue à l'ouest de Kranenburg, à cinq milles à l'est de Clèves. C'est dans cette région que combattait actuellement les troupes de la 1ère armée canadienne. Les inondations ont été provoquées par le dégel du mois de janvier et par la destruction des digues. (Photo International News)

Un emprunt de la province

Montréal, 21 (Spéciale au Soleil) — Nous apprenons cet après-midi dans les cercles financiers que le gouvernement de la province de Québec a contracté, hier, à New-York un emprunt de \$15,000,000 pour racheter un emprunt qui datait de 1925. Cet emprunt a été contracté en vertu d'une loi adoptée à l'Assemblée Législative ces jours derniers.

Plus d'un tiers de l'île Iwo est déjà conquis

Les Américains ont perdu 3,650 hommes tués, blessés ou manquants — Environ 600 morts seulement — Vive résistance de l'ennemi.

Guam, 21. (P.A.) — L'amiral Chester-W. Nimitz a révélé aujourd'hui que, 48 heures après les premiers débarquements sur l'île, les Américains avaient perdu 3,650 hommes en tués, blessés ou manquants, et un communiqué a annoncé que les fusiliers américains continuaient d'avancer et qu'ils avaient gagné jusqu'à 1,000 verges sur l'aérodrome central de l'île.

L'amiral Nimitz a dit que 3,063 blessés avaient été évacués, ce qui indique le nombre des tués et des manquants est d'environ 600. On ignore l'étendue des pertes infligées aux Japonais.

Soutenus par des chars, les fusiliers américains ont maintenant conquis plus du tiers de l'île et ils ont commencé à envelopper l'aérodrome Matoyama No 2, construit pour chasseurs. Toute l'île est hérissée de fortifications de toutes sortes et les fusiliers livrent la plus violente bataille de leur histoire.

Les mines et les pièges explosifs abondent. Les fusiliers sont quand même en avant de leur horaire. L'aérodrome Matoyama No 2, qui a deux pistes, est à 700 verges au nord-ouest de l'aérodrome à trois pistes, principal objectif de toute l'opération parce que des bombardiers peuvent utiliser, que les fusiliers prirent mardi midi, 27 heures après les premiers débarquements et 30 heures en avant de l'horaire.

Les Américains, ayant entièrement traversé l'extrémité sud de l'île, sont maintenant en possession d'un tiers de cette île située à 750 milles au sud de Tokio. Ils tiennent une étendue de deux milles et demi sur la côte orientale et une étendue de 2,000 verges sur la côte occidentale. A l'extrémité sud de l'île, les troupes japonaises retranchées sur les flancs du mont Suribachi, un volcan haut de 566 pieds, sont complètement isolés.

Sur la côte orientale au nord, les fusiliers ont la difficile tâche de déloger les Japonais d'une carrière. Les Américains doivent s'emparer de (Suite à la page 15, 7e col.)

Appui de l'Egypte

Le Caire, 21. (Reuters) — Le Dr Ahmed Maher Pacha, premier ministre de l'Egypte, a dit en Chambre des députés hier soir que l'Egypte appuyait les revendications de la Syrie et du Liban, qui veulent faire disparaître les dernières entraves à leur indépendance. "Je suis certain, a-t-il ajouté, que les récents événements dans les relations entre les Etats du Levant et la France ont produit une forte impression sur l'opinion publique en Egypte."

L'offensive aérienne en Allemagne dans sa 9e journée

Londres, 21. (P.A.) — Plus de 1,200 quadrimoteurs américains escortés de 650 chasseurs ont attaqué des objectifs ferroviaires et industriels aujourd'hui à Nuremberg pour la deuxième journée de suite.

Hier, plus de 900 grands bombardiers américains pénétrèrent la gare de triage de Nuremberg, qui était encombrée de trains, et ces trains étaient peut-être chargés des dossiers et des archives de certains ministères évacués de Berlin.

Hier également, d'autres bombardiers américains, partis de l'Italie, ont attaqué des objectifs semblables à Berchtesgaden, le refuge d'Hitler dans les montagnes de la Bavière, et autour de Berchtesgaden.

La radio allemande a signalé aujourd'hui la présence de deux formations américaines au-dessus de la Thuringe et de la Franconie. Ces formations étaient peut-être en route pour aller soutenir les armées russes.

La nuit dernière, 1,200 avions britanniques et canadiens ont attaqué Dortmund, Düsseldorf et d'autres objectifs. Cinq bombardiers canadiens ne sont pas rentrés.

Londres, 21. (P.A.) — Les bombardiers alliés ont survolé l'Allemagne pour la 9e journée consécutive aujourd'hui, faisant suite à de violents assauts effectués durant la nuit contre Dortmund, Düsseldorf, Berlin et d'autres objectifs par plus de 1,200 avions de la R.A.F. et du C.A.R.C. Cinq avions canadiens ne sont pas revenus.

Indiquant que les raiders alliés continuaient aujourd'hui l'offensive aérienne alliée qui a vu quelque 10,000 bombardiers lourds pénétrer l'Allemagne depuis le 12 février, les postes radiophoniques allemands ont émis une série d'avertissements durant la matinée.

La principale cible des attaques nocturnes de la R. A. F. fut Dortmund, centre ferroviaire conduisant à la région industrielle de la Ruhr où se rencontrent plusieurs voies (Suite à la page 15, 7e col.)

Les Canadiens en meilleure position

Après avoir brisé les contre-attaques ennemies sur le front de la 1ère armée canadienne, Britanniques et Canadiens améliorent leurs positions — Patton frappe.

Londres, 21. (Reuters) — Doon Campbell, correspondant de l'agence Reuters au Q. G. du feld-maréchal Montgomery, a mandé aujourd'hui que l'artillerie britannique et canadienne avait brisé toutes les contre-attaques prononcées par l'ennemi sur le front de la 1ère armée canadienne depuis 24 heures, et que les troupes britanniques et canadiennes avaient amélioré leurs positions.

Une autre dépêche Reuters mandée du G.Q.G. des Alliés à Paris, que dans le triangle formé par les villes de Calcar, Emmerich et Clèves, près du Rhin, l'avance des Canadiens a été arrêtée par de nouvelles inondations que les Allemands ont provoquées en faisant sauter les digues de plusieurs canaux.

RENFORTS ALLEMANDS Le service secret a maintenant établi qu'il y a 50 bataillons allemands devant la 1ère armée canadienne. Le colonel-général Kurt Student a jeté quatre divisions de sa garnison de parachutistes dans la bataille, et il a prélevé des unités d'infanterie et de chars dans les autres secteurs du front de l'Ouest, qui commencent à s'éveiller. Toutes les troupes de Student sont des troupes d'élite, c'est-à-dire qu'elles ne comprennent pas d'enfants et de vieillards de la Volksturm.

Le Rhin et la Meuse, comme la Roer, retrouvent leur niveau normal et les routes se durcissent. En reprenant le terrain qu'ils avaient cédé sous des contre-attaques hier près de Uedem, les Canadiens ont détruit cinq énormes chars du type Panther, trois canons autotractés de 80 mm. et deux chenillettes.

EFFORTS INUTILES Les Allemands déploient de grands mais vains efforts pour maintenir dans Goch, utilisant jusqu'à des chars pendant la dernière nuit. (Suite à la page 15, 1ère col.)

NETTOYAGE DE GOCH Sur l'aile nord du front, la 1ère armée canadienne a écrasé les dernières résistances de l'ennemi dans les ruines de Goch, ville d'où rayonnent huit routes militaires et qui avait 13,500 habitants avant la guerre. Les Ecossais ont avancé de 600 verges vers le sud-ouest. Goch est à huit milles au sud de la ville prise de Clèves, où se terminait la ligne Siegfried, et à 17 milles au sud-est de la ville hollandaise de Nimègue, d'où l'offensive canadienne fut déclenchée le 8 février.

Au-delà de Goch s'étend une petite plaine où l'ennemi ne semble pas avoir de fortifications fixes.

10,000 PRISONNIERS Des troupes britanniques opérant sous les ordres du général Crerar ont pris les villages de Burchholz et de Walverboom en convergeant sur Calcar. Depuis le début de son offensive, la 1ère armée canadienne a fait environ 10,000 prisonniers.

Le ciel s'éclaircissait ce matin sur les fronts de la 1ère armée canadienne et de la 3e armée américaine.

Menace de grève en Nlle-Ecosse

Glace-Bay, N.-E., 21. (P.C.) — Une majorité de 2,700 mineurs sont en faveur que les membres du district 26 des United Mine-workers of America se mettent en grève le 1er avril prochain pour appuyer leur demande d'ajustement des salaires qui a été refusée par le Conseil national du Travail de guerre. C'est ce qu'établissent les rapports préliminaires d'un "vote de grève", provenant des régions de New-Waterford et de Glace-Bay. Le vote montre que 4,159 mineurs sont en faveur de la grève alors que 1,449 sont contre.

On attend les rapports des locaux de Florence et de Princess. On attend les rapports de Springhill, en Nouvelle-Ecosse, et de Minto, N.-B. Le local de Rivière-Hébert, N.-E. n'a pas voté parce que les officiers ont refusé de prendre le vote. Le district 26 compte environ 13,000 mineurs.

"Bataillons de damnés"

Au G. Q. G. des Alliés à Paris, 21. (P. A.) — On a appris de bonne source aujourd'hui que le commandement allemand confiait maintenant à des "bataillons de damnés", composés de soldats allemands trouvés coupables d'offenses militaires. Au lieu d'aller en prison, ces hommes retournent au front. C'est eux qu'on charge de nettoyer les champs de mines sous le feu, qui forment le point des contre-attaques désespérées, et ils sont forcés de se battre par leurs officiers, qui abattent les récalcitrants.

Londres, 21. (P.C.) — Des députés ont crié à l'arbitraire au Chambre des Communes aujourd'hui et ont prétendu que la façon dont la question polonaise avait été réglée en Crimée violait la Charte de l'Atlantique, et le bruit court que le premier ministre Churchill demandera un vote de confiance la semaine prochaine en rapport avec les décisions prises par lui, le maréchal Staline et le président Roosevelt au cours de leur récente conférence.

M. Churchill a dit à la Chambre que la Charte de l'Atlantique était "un guide, non une règle". Il répondait à une question de Maurice Petherick, député conservateur, qui lui avait demandé si l'article 2 de la Charte s'appliquait à la Pologne, la Lettonie, la Lituanie et l'Esthonie. Cet article dit que les puissances alliées désirent que tout changement territorial soit d'accord avec les vœux des populations concernées.

Douglas Lloyd Savory, un membre du parti conservateur, provoqua un bref débat sur la politique étrangère du gouvernement en demandant au secrétaire aux Affaires étrangères, M. Anthony Eden: "En vue du fait que la Galicie orientale n'a jamais appartenu à la Russie, quelle preuve a-t-il (M. Churchill) que les habitants de la partie de la Pologne attachée à l'est de la ligne Curzon désirent être incorporés à la Russie?"

M. Churchill doit faire un exposé des résultats de la conférence de Crimée en Chambre mardi ou mercredi prochain.

M. Savory répondit à la question de M. Savory en assurant que la Chambre connaissait la force du mouvement nationaliste ukrainien qui existait depuis plusieurs années dans ce territoire, mais il ajouta qu'on ne pouvait pas demander au gouvernement de produire des preuves actuelles et détaillées à ce sujet.

M. Savory demanda alors aux acclamations de ses collègues: "N'est-ce pas tenu par la Charte de l'Atlantique de consulter ces populations avant de les transférer?" "Cela, a dit M. Eden, n'est pas une question purement russe et polonaise. C'est aussi dans une très large mesure une question ukrainienne, et je n'ai pas de renseignements positifs et récents à ce sujet, mais je sais qu'il y a une grande majorité d'Ukrainiens dans cette région."

Richard Stokes, un travailliste, demanda: Alors, comment le gouvernement, a-t-il pu arriver à sa décision? (Suite à la page 15, 1ère col.)

Les aviateurs alliés attaquent la forteresse d'Adolf Hitler

Rome, 21. (P.A.) — On a révélé aujourd'hui que des bombardiers américains ont attaqué, hier, pour la première fois depuis le début de la guerre, des objectifs ennemis près de la ville de Berchtesgaden où se trouve le refuge du chancelier Hitler.

Les aviateurs ont rencontré une vive opposition des batteries antiaériennes mais ils ont quand même réussi à lancer des obus-fusées dans les cours de chemin de fer. Une locomotive et huit wagons à marchandises ont été hors de service. Dans d'autres villes, près de Berchtesgaden, ils ont allumé un incendie à bord de deux trains de voyageurs, détruit un train de soldats et endommagés 50 wagons, dont quel-

ques-uns transportant des chars d'assaut. Le raid sur Berchtesgaden fut une des opérations constituées par un total de 2,400 sorties des aviateurs alliés partis d'Italie hier. Ces opérations furent décrites comme un assaut général contre les communications ennemies dans le nord de l'Italie et le sud de l'Allemagne.

Vendredi dernier, le Lt-gen. Clark disait qu'il y avait une possibilité que les Allemands tentent d'évacuer le nord de l'Italie. Il annonçait alors que les routes de communications de l'ennemi seraient soumises aux bombardements.

Berchtesgaden est située à environ 75 milles à l'ouest de Munich au sud-est de Munich et à même distance de la frontière italienne.

Une dépêche de Moscou laissait entendre, le 7 février, que les Allemands songent à faire de Berchtesgaden leur dernier retranchement contre les Russes.

Plus de 500 bombardiers américains ont attaqué hier une grande raffinerie d'huile à Loebau, à 35 milles en avant des forces russes qui avancent vers Dresde. Ils ont bombardé aussi des objectifs dans la région de Vienne et des cours de chemins de fer dans le nord de l'Italie.

Des avions de la R.A.F. et des avions américains ont attaqué aussi des objectifs dans la région de Milan et de Verone.

La Presse Canadienne apprend de source fiable que Mackenzie King va dissoudre le Parlement canadien très prochainement — Les élections auraient lieu le 11 juin.

Ottawa, 21. (PC) — Bien que la date des prochaines élections fédérales n'ait pas encore été définitivement fixée, la Presse Canadienne apprend aujourd'hui de source habituellement fiable que les membres du gouvernement King préparent leurs plans comme si ces élections devaient avoir lieu le 11 juin prochain. Cette source dit aussi qu'elle ne croit pas qu'il y ait une autre session du Parlement avant que la vie de ce Parlement n'expire le 17 avril. Elle base cette prédiction sur le fait que le cabinet fédéral n'a pas fait de plans pour la convocation des Communes et que ce sujet n'a pas fait l'objet d'une longue discussion.

Le Parlement a été prorogé le 31 janvier jusqu'au 28 février et l'on s'attend à une proclamation, cette semaine, prolongeant le délai de la prorogation des Chambres. Cette nouvelle proclamation fera sans doute comprendre clairement aux députés qu'ils n'auront pas à se réunir à la fin du mois.

Bien qu'il serait possible de tenir une élection dans les 60 jours après la dissolution du Parlement, M. Jules Castonguay, officier en charge de l'élection, a exprimé l'opinion, devant le Comité des élections du Parlement à la dernière session, qu'il aimerait à avoir 75 ou 80 jours d'intervalle afin de pouvoir préparer la votation chez les soldats outre-mer.

On croit que le premier ministre King décidera de dissoudre très prochainement le Parlement et de ne pas attendre l'expiration de son mandat, donnant ainsi à l'officier en charge des élections tout le temps requis.

Débarquement dans les îles Bonin

New-York, 21. — Radio-Ankara a dit aujourd'hui avec, suivant une information donnée par la B.B.C., des troupes américaines étaient débarquées dans les îles Bonin. L'émission turque a été entendue ici par le Blue Network.

Caffery chez Chs de Gaulle

Paris, 21. (P.A.) — Jefferson Caffery, ambassadeur des Etats-Unis, se préparait aujourd'hui à conférer avec le général Chs de Gaulle qui a refusé de rencontrer le président Roosevelt. Caffery doit causer avec de Gaulle des décisions prises à la conférence de Crimée.

Des officiers de l'ambassade américaine estiment que les termes de l'invitation du président Roosevelt au gén. de Gaulle étaient malheureux. Ils disent que M. Roosevelt projetait une rapide "séance d'affaires" avec le gén. de Gaulle pour soumettre à la France les détails de la conférence de Crimée et éviter ainsi les lenteurs de la correspondance diplomatique.

On a appris que le gén. de Gaulle a écrit ou a dicté lui-même les termes de la déclaration dans laquelle il refusait l'invitation. On dit que ces termes indiquent le mécontentement du général d'avoir été "invité à conférer sur le sol français".

L'ambassade américaine explique que l'invitation n'a jamais mentionné Alger comme endroit de la rencontre, mais un navire de guerre au large de la côte de l'Afrique-du-Nord, probablement Alger, M. Caffery n'a pas rencontré le président au large d'Alger.

Des officiers de l'ambassade disent que le président projetait de séjourner à Washington le plus tôt possible, puis de faire ensuite une visite d'état à la France et à l'Angleterre tard le printemps prochain, après la conférence des Nations Unies à San Francisco.

On a annoncé, hier soir, que le gouvernement français échange ses vues avec les gouvernements alliés au sujet des décisions prises à la conférence de Crimée.

Reproches des Russes

Moscou, 21. (P.A.) — Le magazine "La guerre et le prolétariat" a critiqué aujourd'hui les commentaires politiques américains et britanniques pour avoir spéculé sur la possibilité que la Russie soviétique soutienne un gouvernement provisoire formé de généraux allemands sur le sol allemand.

Le magazine a qualifié d'"étrange" et d'"enfantin" ce qu'il a appelé un flot étranger de "rumeurs empoisonnées" concernant l'avenir du comité allemand libre et le groupe d'officiers allemands actuellement en Russie qui opèrent un service radiophonique antinazi de Moscou.

25 autres navires japonais coulés

Washington, 21. (P. A.) — La Marine annonce aujourd'hui que 25 autres navires japonais, dont trois navires de guerre, ont été coulés dans les eaux de l'Extrême-Orient par des sous-marins américains. Les navires de guerre comprenaient un porte-avions d'escorte, un destroyer et gros croiseur.

Sort de l'empereur Tchoungking, 21. (P.A.) — Un porte-parole des Affaires étrangères K. C. Wu, a dit aujourd'hui que le gouvernement chinois n'avait pas de projets spécifiques quant au sort de l'empereur du Japon, après la victoire.

Prix hors de contrôle dans le Reich

Stockholm, 21. (P.A.) — Le système économique de l'Allemagne est menacé aujourd'hui de s'effondrer par suite de l'avance des Russes et du déplacement de millions de réfugiés allemands se dirigeant vers l'ouest, désorganisant tout le système de rationnement et perdant de fortes sommes d'argent, ce qui peut provoquer une immense hausse de prix. Le Dr Wilhelm Neunbrunn, économiste nazi, a lancé un appel au peuple allemand lui disant que si le contrôle des prix n'est pas respecté, il peut en résulter une catastrophe. Des voyageurs nours récemment sortis de l'Allemagne disent que la situation est déjà hors de contrôle et que les prix sont actuellement fort élevés.

Le dernier mot...

Londres, 21. (PC) — Le premier ministre Churchill, qui n'a jamais eu une réputation de prohibitionniste, a eu le dernier mot en Chambre des Communes aujourd'hui avec lady Astor, qui voulait faire décréter la fermeture des tavernes et autres lieux semblables le jour de la victoire. Après que lady Astor eut parlé du danger de beuveries générales ce jour-là, M. Churchill répondit: "Je crois vraiment que ces craintes sont très exagérées. Naturellement, lady Astor est très portée à s'émouvoir sur cette question." Comme le débat continuait, le premier ministre déclara qu'il était "un peu prématuré d'entrer d'avance dans tous les détails" du jour de la victoire.

# Nouvelles de Lévis

Forums sur les maladies vénériennes

La grande semaine antivenérienne organisée par le comité d'hygiène publique de la Chambre de Commerce Junior de Lévis, par son plein et elle a débuté dimanche soir par une causerie radiophonique donnée par M. le Dr Georges Lévesque, président du comité d'hygiène publique de Lévis.

Hier soir, en la salle du collège de Lauzon, a eu lieu un forum public au cours duquel on a discuté de ce mal qui prend des proportions alarmantes dans notre population et cause de très grands ravages. On remarquait une assistance nombreuse à ce forum qui fut présidé par M. Maurice Pelletier. Parmi les participants, il y avait M. le curé J.-V. Bouchard, M. C. E. Landel, curé de Ste. Bernadette, M. le vicarier Gérard Bouchard, M. le Dr Roger Thibodeau, M. le Dr Albert Samson, en charge du département des maladies vénériennes dans l'arrondissement de Lévis.

M. le Dr Georges Lévesque, qui, comme président du comité d'hygiène publique de

## Les Américains occupent le mont Belvédère

Rome, 21 (PA). — Des troupes américaines, opérant dans des montagnes, ont occupé qu'ils leur fait reculer de des centaines de mètres, ont pris le mont Belvédère et plusieurs villages élevés à l'ouest de la route de Pistoie à Bologne.

Les Allemands ont riposté avec leurs contre-attaques ont été repoussées et le communiqué du jour dit que la bataille pour la possession des hauteurs dominantes se poursuit.

Les forces alliées avaient déjà pris le mont Belvédère mais les Allemands l'avaient repris le 29 novembre dernier et l'avaient toujours gardé depuis. Sur le reste du front il n'y a eu que des opérations de patrouilles et on ne signale aucun changement important. Les Allemands arment encore les lignes alliées de tracts de propagande.

Dans le secteur central du front de la 5e armée, on a observé des mouvements considérables de l'ennemi.

## Chaplin crie à la persécution

Hollywood, 21 (P.A.). — Charles Chaplin a qualifié hier soir de "persécution politique" la récente mesure présentée par le sénateur William Langer (rép., Dakota-Nord) pour demander au procureur général d'enquêter sur le cas de Chaplin afin de déterminer si il devrait être déporté comme un étranger indésirable.

"Cette persécution dure depuis quatre ans", dit Chaplin, "soit depuis que j'ai tourné mon film anti-Nazi 'The Great Dictator', dans lequel j'exprimais des idées libérales."

## Les allocations familiales

Halifax, 21 (P.C.). — Dans une causerie prononcée devant un club social, le ministre de la Santé, l'hon. Claxton, a déclaré hier que la loi des allocations familiales assurait un échelon de bénéfices qui s'avéreraient les plus généreux du monde entier. "Nous n'avons pas l'intention de faire concurrence à aucune province ni à aucune municipalité, ni à aucune agence particulière de santé", a déclaré le ministre. "Il y a assez de travail pour toutes les bonnes volontés en ce domaine", dit-il.

## Deux femmes sont condamnées à l'amende

Une femme de la rue Général-Vanier a été trouvée coupable de désordre, ce matin, par S. H. le recordeur Emilie Morin et condamnée à \$10 d'amende et les frais.

Une de ses deux filles sur qui pesait la même accusation a été condamnée à \$20 d'amende, tandis que l'autre a été acquittée.

## Municipalisation de la construction des trottoirs

A la demande de l'échevin Elzéar Tremblay, la cité de Québec inclura dans le bill qu'elle présentera à la Législature, au cours de la présente session, un amendement à l'effet que la cité soit autorisée à municipaliser la construction des trottoirs, en assumant la moitié du coût et en chargeant l'autre moitié aux propriétaires riverains. L'échevin Tremblay voit dans cette mesure un moyen d'avoir des trottoirs uniformes partout, même là où il y a des lots vacants. Ce serait aussi un moyen pour la cité de connaître les propriétaires de lots.

## Aide à empêcher les RHUMES

de se déclarer, au début

Mettez quelques gouttes de Vicks Vapo-résol dans chaque narine, au moindre renflement ou éternement. Son action stimulante aide les défenses naturelles contre le rhume.

**VICKS VA-TRO-NOL**

## Licences aux propriétaires

Philadelphie, 21 (PA). — La Société protectrice des animaux de Pennsylvanie a récemment suggéré que les propriétaires de chiens et non les chiens qui soient licenciés. Et ces licences, ajoute la société, ne devraient pas être données à des personnes incapables de procurer de bons soins à leurs animaux.

## Pratique dangereuse

Winnipeg, 21. — (PC) Le premier ministre Stuart S. Garson a déclaré hier que le Manitoba s'opposait à la formation d'un bloc des provinces de l'ouest ou de toutes autres provinces avant la conférence fédérale-provinciale.

"Les pourparlers en vue de former des blocs constituent une pratique dangereuse dont nous pourrions bien nous dispenser à l'heure actuelle".

## Mémoire du Père Lévesque

Le R. Père Georges-Henri Lévesque, doyen de la Faculté des sciences sociales de l'Université Laval, présentera prochainement le mémoire de son père, le supérieur de la Coopération devant la Commission royale d'enquête sur la taxation des coopératives. L'enquête se poursuit présentement dans la Métropole.

## Lloyd George est sérieusement malade

Londres, 21 (PA). — On a rapporté aujourd'hui que le comte Lloyd George, actuellement âgé de 82 ans, qui fut premier ministre de la Grande-Bretagne au cours de la première Grande Guerre, est encore sérieusement malade à sa résidence des Galles du nord, mais ses médecins ont dit que son état n'est pas "critique".

"Ses médecins l'ont visité ce matin et on attend d'autres nouvelles sur son état durant la journée."

## L'Uruguay en guerre

Montevideo, 21 (Reuters). — La Chambre des Députés de l'Uruguay a donné son approbation aujourd'hui à un projet de loi contenant une déclaration de guerre à l'axe. Le Sénat doit se réunir vers la fin de la journée afin de donner son approbation à la décision de la Chambre.

## Accident à M. Houde

Montréal, 21 (D.N.C.). — Ceux qui rencontreront ces jours-ci le maire Houde, ne devront pas être surpris de remarquer qu'il s'est fait une bosse au front, selon l'expression populaire. Visitant hier après-midi, l'usine municipale de filtration, en compagnie des membres du comité exécutif, de nombreux conseillers et de quelques hauts fonctionnaires M. Houde s'est frappé la tête sur une conduite de ciment, en marchant dans un couloir aménagé dans le sous-sol de l'usine. M. Houde était à cause avec un des visiteurs et ne vit évidemment pas la malencontreuse poutre en se tournant la tête. M. Houde a pu toutefois continuer de visiter l'usine, mais il était blessé au front.

## Grève de la faim dans un camp en Grèce

Athènes, 21 (Reuters). — Le journal "Eleftheri Hellada", organe de l'E.A.M. (front de la libération nationale), a rapporté aujourd'hui que 3,000 suspects détenus dans des camps de prisonniers de guerre dans le voisinage d'Athènes ont entrepris une grève de la faim pour protester contre le fait qu'ils sont encore détenus 10 jours après l'entrée en vigueur de la paix.

Des 3,000 personnes détenues dans la région d'Athènes depuis le 2 décembre, 4,000 ont été relâchées.

## Les stocks d'acier

Ottawa, 21 (P.C.). — Les restrictions existant déjà sur la distribution des stocks d'acier (en entrepôt) ont été rendues encore plus sévères afin de pouvoir répondre aux besoins de la production de guerre, qui sont plus grands que jamais depuis le début du présent conflit, a annoncé aujourd'hui le ministre des Munitions, l'hon. C.-D. Howe. La rareté de l'acier est plus grande que jamais, a-t-il dit.

## Fièvre allemande

Londres, 21 (P.C.). — La radio allemande, citant le journal Dieu, a déclaré que les décisions prises par les chefs alliés à la conférence de Crimée, signifiaient pour l'Allemagne: 1) — On ne s'occupera pas après la guerre des mutilés et des blessés de l'armée allemande. 2) — Des escadilles de bombardiers décolleront à l'avenir des villes allemandes "chaque fois que le peuple allemand tentera de se lever contre les méthodes brutales et les violences de l'armée d'occupation. 3) — Les écoles allemandes n'auront pas le droit d'enseigner l'histoire des anciens grands hommes de la nation et seront forcés d'ignorer les exploits de soldats allemands dans cette guerre".

## Tableaux de guerre

Ottawa, 21 (PC). — Le lieutenant Tom Wood, 32 ans, d'Ottawa, peintre officiel de la Marine royale canadienne, qui est débarqué en Normandie le jour de l'invasion avec tout son attirail de peinture, est actuellement occupé à esquisser les portraits de marins au travail et à l'amusement dans un port de Terre-Neuve, a dit aujourd'hui la Marine dans un communiqué à la presse.

Wood a été choisi par le comité canadien des artistes de guerre avec quatre autres peintres de la Marine et une vingtaine d'artistes de l'armée et de l'aviation et leurs œuvres, une véritable fresque de la guerre, deviendront la propriété de la Galerie Nationale à Ottawa.

## NE TEIGNEZ PAS VOS CHEVEUX GRIS

avant d'avoir essayé la nouvelle méthode "contrôle-couleur" — préparation Mary-T. Goldman pour colorer vos cheveux gris. Voyez vos cheveux gris, vous ne les voyez pas, vous ne les sentez pas, vous ne les touchez pas, vous ne les goûtez pas, vous ne les entendez pas, vous ne les sentez pas, vous ne les touchez pas, vous ne les goûtez pas, vous ne les entendez pas.

Mary T. Goldman Co., 882 Goldman Bldg., St. Paul, Minn. Veuillez m'envoyer gratuitement le prospectus et la liste des détaillants.

Non  Oui  Brun foncé  Brun tendre  Brun moyen  Blond  Châtain.

Adresse \_\_\_\_\_ Prov. \_\_\_\_\_

## CHERYL WALKER

Nouvelle vedette de l'écran dit: "Tout ce qui est les autres articles de toilette, l'anneau que chacun doit employer Arrid chaque jour. J'aime sa fine texture et son efficacité."

**Enfin... Crème Désodorisante aidant, sans danger, à Enrayer la Transpiration**

- N'écritez pas le nom. N'abimez ni les robes ni les chemises d'hommes.
- Empêche les aisselles de sentir. Aide, sans danger, à supporter la transpiration.
- Est une étonnante pureté, blanche, antiseptique qui ne tache pas.
- Point n'est besoin d'attendre qu'elle sèche. Peut s'appliquer dès après le rasage.
- Arrid l'approbation de l'American Institute of Laundering car il n'abime pas les vêtements. Employez Arrid régulièrement.

39¢ Aussi en pots de 15¢ et 59¢

LE DESODORISANT QUI SE VEND LE PLUS

ALLEN NOUVEAUTES DEPT ST. ST-ZACHARIE, P. Q.

## Accident à M. Houde

Montréal, 21 (D.N.C.). — Ceux qui rencontreront ces jours-ci le maire Houde, ne devront pas être surpris de remarquer qu'il s'est fait une bosse au front, selon l'expression populaire. Visitant hier après-midi, l'usine municipale de filtration, en compagnie des membres du comité exécutif, de nombreux conseillers et de quelques hauts fonctionnaires M. Houde s'est frappé la tête sur une conduite de ciment, en marchant dans un couloir aménagé dans le sous-sol de l'usine. M. Houde était à cause avec un des visiteurs et ne vit évidemment pas la malencontreuse poutre en se tournant la tête. M. Houde a pu toutefois continuer de visiter l'usine, mais il était blessé au front.

## Grève de la faim dans un camp en Grèce

Athènes, 21 (Reuters). — Le journal "Eleftheri Hellada", organe de l'E.A.M. (front de la libération nationale), a rapporté aujourd'hui que 3,000 suspects détenus dans des camps de prisonniers de guerre dans le voisinage d'Athènes ont entrepris une grève de la faim pour protester contre le fait qu'ils sont encore détenus 10 jours après l'entrée en vigueur de la paix.

Des 3,000 personnes détenues dans la région d'Athènes depuis le 2 décembre, 4,000 ont été relâchées.

## Fraude gigantesque

Cincinnati, 21 (P.A.). — Harold George Kates, 37 ans, de Cincinnati, a été arrêté aujourd'hui pour une affaire d'escroquerie qui se monte à \$38,000. Kates, qui est accusé d'avoir obtenu de l'argent sous de faux prétextes, a été arrêté à la demande du département du procureur-général de l'Ontario.

## Menace de grève

Halifax, 21. — (PC) Les employés des éleveurs de grains du port d'Halifax ont voté hier une grève pour la fin de la semaine à moins que leurs demandes d'augmentation de salaire et de boni de vie chère ne soient pris en considération par la commission du port. Ces employés sont au nombre de 300 environ.

## Obtenez un rapide réconfort dans le THÉ TENDER LEAF

La vie semble plus belle après une tasse de thé Tender Leaf réconfortant et exquis. En paquets commodes... aussi en sacs à thé "FILTER" améliorés. Exigez "Tender Leaf", le thé célèbre pour sa saveur.

Mélange et emballage au Canada

MAMAN! NOUS, LES ENFANTS, AIMONS VRAIMENT CETTE NOUVELLE COSSETARDE-PRÉSURE!

Surprenez votre famille en transformant le lait en un délicieux dessert! C'est facile — pas de cuisson! Rend le lait plus facile à digérer, aussi! Économique.

RECETTE

**COSSETARDE-PRÉSURE À LA MENTHE**

- 1 Tablette-Présure "Junket"
- 1 cuillerée à soupe d'eau froide
- 2 tasses de lait (non en boîte)
- 1/2 tasse de bonbons à la menthe roses, broyés

Préparez en 5 minutes à dessert individuel! Faites dissoudre la Tablette-Présure "Junket" en la broyant dans l'eau froide. Ajoutez au lait les bonbons roses et faites chauffer jusqu'à ce que ce soit tiède. Retirez de feu et laissez refroidir, laissant de temps en temps jusqu'à ce que les bonbons soient dissous. Faites de nouveau chauffer la mixture de lait et bonbons fréquemment, pour enlever du poignet. Lorsque les bonbons auront complètement dissous, ajoutez le lait et laissez refroidir pendant quelques secondes seulement. Versez immédiatement, lorsque encore liquide, dans les assiettes à dessert. Laissez reposer à la température de la pièce jusqu'à ce que ce soit prêt à servir. Faire attention à la date d'expiration de 10 mois. Faire attention de temps en temps, s'appuyez de confiance à la menthe presure.

"THE JUNKET" FOLKS', CHR. HANSEN'S LABORATORY, TORONTO, CAN.

## Vous femmes qui souffrez de BOUFFÉES de CHAIR suivies de SENSATIONS de FRISSON

pendant les années de 38 à 52!

Si — comme tant de femmes de 38 à 52 ans — vous souffrez de bouffées de chaleur, sensations de fièvre, fatigue, nervosité — tout cela dû à la période fonctionnelle du retour d'âge particulier aux femmes — essayez le Composé Vegetal de Lydia-E. Pinkham pour soulager ces symptômes.

Le Composé Pinkham est l'un des remèdes les mieux connus que vous puissiez acheter à cette fin. Vous avez à un produit qui aide la nature et c'est le genre pratique à acheter!

Prenez deux ou trois milligrammes de bien lui fait. Suivre les instructions et l'efficacité. Le Composé Pinkham vaut un essai.

**COMPOSE VEGETAL de Lydia-E. Pinkham**

## Succès de Tito

New-York, 21 (P.A.). — Les troupes de la libération du maréchal Tito ont capturé l'important centre ferroviaire de Zvornik, à 75 milles au sud-ouest de Belgrade, en Bosnie, après une dure lutte qui a fait plusieurs milliers de morts, a dit aujourd'hui un communiqué yougoslave radiodiffusé et entendu par la commission fédérale des communications.

dans les villes et il leur conseille de retourner dans les villes cessa de retourner au foyer, continuer sur le front, à moins qu'ils ne soient prêts à se rendre. M. le maréchal Tito a déclaré qu'il n'y avait plus de place pour les troupes allemandes, ni pour les troupes italiennes, ni pour les troupes japonaises, ni pour les troupes américaines, ni pour les troupes britanniques, ni pour les troupes françaises, ni pour les troupes soviétiques, ni pour les troupes chinoises, ni pour les troupes indiennes, ni pour les troupes australiennes, ni pour les troupes néo-zélandaises, ni pour les troupes sud-africaines, ni pour les troupes portugaises, ni pour les troupes espagnoles, ni pour les troupes grecques, ni pour les troupes turques, ni pour les troupes indonésiennes, ni pour les troupes philippines, ni pour les troupes thaïlandaises, ni pour les troupes vietnamiennes, ni pour les troupes cambodgiennes, ni pour les troupes laotaises, ni pour les troupes birmanaises, ni pour les troupes malaises, ni pour les troupes indonésiennes, ni pour les troupes philippines, ni pour les troupes thaïlandaises, ni pour les troupes vietnamiennes, ni pour les troupes cambodgiennes, ni pour les troupes laotaises, ni pour les troupes birmanaises, ni pour les troupes malaises, ni pour les troupes indonésiennes, ni pour les troupes philippines, ni pour les troupes thaïlandaises, ni pour les troupes vietnamiennes, ni pour les troupes cambodgiennes, ni pour les troupes laotaises, ni pour les troupes birmanaises, ni pour les troupes malaises, ni pour les troupes indonésiennes, ni pour les troupes philippines, ni pour les troupes thaïlandaises, ni pour les troupes vietnamiennes, ni pour les troupes cambodgiennes, ni pour les troupes laotaises, ni pour les troupes birmanaises, ni pour les troupes malaises, ni pour les troupes indonésiennes, ni pour les troupes philippines, ni pour les troupes thaïlandaises, ni pour les troupes vietnamiennes, ni pour les troupes cambodgiennes, ni pour les troupes laotaises, ni pour les troupes birmanaises, ni pour les troupes malaises, ni pour les troupes indonésiennes, ni pour les troupes philippines, ni pour les troupes thaïlandaises, ni pour les troupes vietnamiennes, ni pour les troupes cambodgiennes, ni pour les troupes laotaises, ni pour les troupes birmanaises, ni pour les troupes malaises, ni pour les troupes indonésiennes, ni pour les troupes philippines, ni pour les troupes thaïlandaises, ni pour les troupes vietnamiennes, ni pour les troupes cambodgiennes, ni pour les troupes laotaises, ni pour les troupes birmanaises, ni pour les troupes malaises, ni pour les troupes indonésiennes, ni pour les troupes philippines, ni pour les troupes thaïlandaises, ni pour les troupes vietnamiennes, ni pour les troupes cambodgiennes, ni pour les troupes laotaises, ni pour les troupes birmanaises, ni pour les troupes malaises, ni pour les troupes indonésiennes, ni pour les troupes philippines, ni pour les troupes thaïlandaises, ni pour les troupes vietnamiennes, ni pour les troupes cambodgiennes, ni pour les troupes laotaises, ni pour les troupes birmanaises, ni pour les troupes malaises, ni pour les troupes indonésiennes, ni pour les troupes philippines, ni pour les troupes thaïlandaises, ni pour les troupes vietnamiennes, ni pour les troupes cambodgiennes, ni pour les troupes laotaises, ni pour les troupes birmanaises, ni pour les troupes malaises, ni pour les troupes indonésiennes, ni pour les troupes philippines, ni pour les troupes thaïlandaises, ni pour les troupes vietnamiennes, ni pour les troupes cambodgiennes, ni pour les troupes laotaises, ni pour les troupes birmanaises, ni pour les troupes malaises, ni pour les troupes indonésiennes, ni pour les troupes philippines, ni pour les troupes thaïlandaises, ni pour les troupes vietnamiennes, ni pour les troupes cambodgiennes, ni pour les troupes laotaises, ni pour les troupes birmanaises, ni pour les troupes malaises, ni pour les troupes indonésiennes, ni pour les troupes philippines, ni pour les troupes thaïlandaises, ni pour les troupes vietnamiennes, ni pour les troupes cambodgiennes, ni pour les troupes laotaises, ni pour les troupes birmanaises, ni pour les troupes malaises, ni pour les troupes indonésiennes, ni pour les troupes philippines, ni pour les troupes thaïlandaises, ni pour les troupes vietnamiennes, ni pour les troupes cambodgiennes, ni pour les troupes laotaises, ni pour les troupes birmanaises, ni pour les troupes malaises, ni pour les troupes indonésiennes, ni pour les troupes philippines, ni pour les troupes thaïlandaises, ni pour les troupes vietnamiennes, ni pour les troupes cambodgiennes, ni pour les troupes laotaises, ni pour les troupes birmanaises, ni pour les troupes malaises, ni pour les troupes indonésiennes, ni pour les troupes philippines, ni pour les troupes thaïlandaises, ni pour les troupes vietnamiennes, ni pour les troupes cambodgiennes, ni pour les troupes laotaises, ni pour les troupes birmanaises, ni pour les troupes malaises, ni pour les troupes indonésiennes, ni pour les troupes philippines, ni pour les troupes thaïlandaises, ni pour les troupes vietnamiennes, ni pour les troupes cambodgiennes, ni pour les troupes laotaises, ni pour les troupes birmanaises, ni pour les troupes malaises, ni pour les troupes indonésiennes, ni pour les troupes philippines, ni pour les troupes thaïlandaises, ni pour les troupes vietnamiennes, ni pour les troupes cambodgiennes, ni pour les troupes laotaises, ni pour les troupes birmanaises, ni pour les troupes malaises, ni pour les troupes indonésiennes, ni pour les troupes philippines, ni pour les troupes thaïlandaises, ni pour les troupes vietnamiennes, ni pour les troupes cambodgiennes, ni pour les troupes laotaises, ni pour les troupes birmanaises, ni pour les troupes malaises, ni pour les troupes indonésiennes, ni pour les troupes philippines, ni pour les troupes thaïlandaises, ni pour les troupes vietnamiennes, ni pour les troupes cambodgiennes, ni pour les troupes laotaises, ni pour les troupes birmanaises, ni pour les troupes malaises, ni pour les troupes indonésiennes, ni pour les troupes philippines, ni pour les troupes thaïlandaises, ni pour les troupes vietnamiennes, ni pour les troupes cambodgiennes, ni pour les troupes laotaises, ni pour les troupes birmanaises, ni pour les troupes malaises, ni pour les troupes indonésiennes, ni pour les troupes philippines, ni pour les troupes thaïlandaises, ni pour les troupes vietnamiennes, ni pour les troupes cambodgiennes, ni pour les troupes laotaises, ni pour les troupes birmanaises, ni pour les troupes malaises, ni pour les troupes indonésiennes, ni pour les troupes philippines, ni pour les troupes thaïlandaises, ni pour les troupes vietnamiennes, ni pour les troupes cambodgiennes, ni pour les troupes laotaises, ni pour les troupes birmanaises, ni pour les troupes malaises, ni pour les troupes indonésiennes, ni pour les troupes philippines, ni pour les troupes thaïlandaises, ni pour les troupes vietnamiennes, ni pour les troupes cambodgiennes, ni pour les troupes laotaises, ni pour les troupes birmanaises, ni pour les troupes malaises, ni pour les troupes indonésiennes, ni pour les troupes philippines, ni pour les troupes thaïlandaises, ni pour les troupes vietnamiennes, ni pour les troupes cambodgiennes, ni pour les troupes laotaises, ni pour les troupes birmanaises, ni pour les troupes malaises, ni pour les troupes indonésiennes, ni pour les troupes philippines, ni pour les troupes thaïlandaises, ni pour les troupes vietnamiennes, ni pour les troupes cambodgiennes, ni pour les troupes laotaises, ni pour les troupes birmanaises, ni pour les troupes malaises, ni pour les troupes indonésiennes, ni pour les troupes philippines, ni pour les troupes thaïlandaises, ni pour les troupes vietnamiennes, ni pour les troupes cambodgiennes, ni pour les troupes laotaises, ni pour les troupes birmanaises, ni pour les troupes malaises, ni pour les troupes indonésiennes, ni pour les troupes philippines, ni pour les troupes thaïlandaises, ni pour les troupes vietnamiennes, ni pour les troupes cambodgiennes, ni pour les troupes laotaises, ni pour les troupes birmanaises, ni pour les troupes malaises, ni pour les troupes indonésiennes, ni pour les troupes philippines, ni pour les troupes thaïlandaises, ni pour les troupes vietnamiennes, ni pour les troupes cambodgiennes, ni pour les troupes laotaises, ni pour les troupes birmanaises, ni pour les troupes malaises, ni pour les troupes indonésiennes, ni pour les troupes philippines, ni pour les troupes thaïlandaises, ni pour les troupes vietnamiennes, ni pour les troupes cambodgiennes, ni pour les troupes laotaises, ni pour les troupes birmanaises, ni pour les troupes malaises, ni pour les troupes indonésiennes, ni pour les troupes philippines, ni pour les troupes thaïlandaises, ni pour les troupes vietnamiennes, ni pour les troupes cambodgiennes, ni pour les troupes laotaises, ni pour les troupes birmanaises, ni pour les troupes malaises, ni pour les troupes indonésiennes, ni pour les troupes philippines, ni pour les troupes thaïlandaises, ni pour les troupes vietnamiennes, ni pour les troupes cambodgiennes, ni pour les troupes laotaises, ni pour les troupes birmanaises, ni pour les troupes malaises, ni pour les troupes indonésiennes, ni pour les troupes philippines, ni pour les troupes thaïlandaises, ni pour les troupes vietnamiennes, ni pour les troupes cambodgiennes, ni pour les troupes laotaises, ni pour les troupes birmanaises, ni pour les troupes malaises, ni pour les troupes indonésiennes, ni pour les troupes philippines, ni pour les troupes thaïlandaises, ni pour les troupes vietnamiennes, ni pour les troupes cambodgiennes, ni pour les troupes laotaises, ni pour les troupes birmanaises, ni pour les troupes malaises, ni pour les troupes indonésiennes, ni pour les troupes philippines, ni pour les troupes thaïlandaises, ni pour les troupes vietnamiennes, ni pour les troupes cambodgiennes, ni pour les troupes laotaises, ni pour les troupes birmanaises, ni pour les troupes malaises, ni pour les troupes indonésiennes, ni pour les troupes philippines, ni pour les troupes thaïlandaises, ni pour les troupes vietnamiennes, ni pour les troupes cambodgiennes, ni pour les troupes laotaises, ni pour les troupes birmanaises, ni pour les troupes malaises, ni pour les troupes indonésiennes, ni pour les troupes philippines, ni pour les troupes thaïlandaises, ni pour les troupes vietnamiennes, ni pour les troupes cambodgiennes, ni pour les troupes laotaises, ni pour les troupes birmanaises, ni pour les troupes malaises, ni pour les troupes indonésiennes, ni pour les troupes philippines, ni pour les troupes thaïlandaises, ni pour les troupes vietnamiennes, ni pour les troupes cambodgiennes, ni pour les troupes laotaises, ni pour les troupes birmanaises, ni pour les troupes malaises, ni pour les troupes indonésiennes, ni pour les troupes philippines, ni pour les troupes thaïlandaises, ni pour les troupes vietnamiennes, ni pour les troupes cambodgiennes, ni pour les troupes laotaises, ni pour les troupes birmanaises, ni pour les troupes malaises, ni pour les troupes indonésiennes, ni pour les troupes philippines, ni pour les troupes thaïlandaises, ni pour les troupes vietnamiennes, ni pour les troupes cambodgiennes, ni pour les troupes laotaises, ni pour les troupes birmanaises, ni pour les troupes malaises, ni pour les troupes indonésiennes, ni pour les troupes philippines, ni pour les troupes thaïlandaises, ni pour les troupes vietnamiennes, ni pour les troupes cambodgiennes, ni pour les troupes laotaises, ni pour les troupes birmanaises, ni pour les troupes malaises, ni pour les troupes indonésiennes, ni pour les troupes philippines, ni pour les troupes thaïlandaises, ni pour les troupes vietnamiennes, ni pour les troupes cambodgiennes, ni pour les troupes laotaises, ni pour les troupes birmanaises, ni pour les troupes malaises, ni pour les troupes indonésiennes, ni pour les troupes philippines, ni pour les troupes thaïlandaises, ni pour les troupes vietnamiennes, ni pour les troupes cambodgiennes, ni pour les troupes laotaises, ni pour les troupes birmanaises, ni pour les troupes malaises, ni pour les troupes indonésiennes, ni pour les troupes philippines, ni pour les troupes thaïlandaises, ni pour les troupes vietnamiennes, ni pour les troupes cambodgiennes, ni pour les troupes laotaises, ni pour les troupes birmanaises, ni pour les troupes malaises, ni pour les troupes indonésiennes, ni pour les troupes philippines, ni pour les troupes thaïlandaises, ni pour les troupes vietnamiennes, ni pour les troupes cambodgiennes, ni pour les troupes laotaises, ni pour les troupes birmanaises, ni pour les troupes malaises, ni pour les troupes indonésiennes, ni pour les troupes philippines, ni pour les troupes thaïlandaises, ni pour les troupes vietnamiennes, ni pour les troupes cambodgiennes, ni pour les troupes laotaises, ni pour les troupes birmanaises, ni pour les troupes malaises, ni pour les troupes indonésiennes, ni pour les troupes philippines, ni pour les troupes thaïlandaises, ni pour les troupes vietnamiennes, ni pour les troupes cambodgiennes, ni pour les troupes laotaises, ni pour les troupes birmanaises, ni pour les troupes malaises, ni pour les troupes indonésiennes, ni pour les troupes philippines, ni pour les troupes thaïlandaises, ni pour les troupes vietnamiennes, ni pour les troupes cambodgiennes, ni pour les troupes laotaises, ni pour les troupes birmanaises, ni pour les troupes malaises, ni pour les troupes indonésiennes, ni pour les troupes philippines, ni pour les troupes thaïlandaises, ni pour les troupes vietnamiennes, ni pour les troupes cambodgiennes, ni pour les troupes laotaises, ni pour les troupes birmanaises, ni pour les troupes malaises, ni pour les troupes indonésiennes, ni pour les troupes philippines, ni pour les troupes thaïlandaises, ni pour les troupes vietnamiennes, ni pour les troupes cambodgiennes, ni pour les troupes laotaises, ni pour les troupes birmanaises, ni pour les troupes malaises, ni pour les troupes indonésiennes, ni pour les troupes philippines, ni pour les troupes thaïlandaises, ni pour les troupes vietnamiennes, ni pour les troupes cambodgiennes, ni pour les troupes laotaises, ni pour les troupes birmanaises, ni pour les troupes malaises, ni pour les troupes indonésiennes, ni pour les troupes philippines, ni pour les troupes thaïlandaises, ni pour les troupes vietnamiennes, ni pour les troupes cambodgiennes, ni pour les troupes laotaises, ni pour les troupes birmanaises, ni pour les troupes malaises, ni pour les troupes indonésiennes, ni pour les troupes philippines, ni pour les troupes thaïlandaises, ni pour les troupes vietnamiennes, ni pour les troupes cambodgiennes, ni pour les troupes laotaises, ni pour les troupes birmanaises, ni pour les troupes malaises, ni pour les troupes indonésiennes, ni pour les troupes philippines, ni pour les troupes thaïlandaises, ni pour les troupes vietnamiennes, ni pour les troupes cambodgiennes, ni pour les troupes laotaises, ni pour les troupes birmanaises, ni pour les troupes malaises, ni pour les troupes indonésiennes, ni pour les troupes philippines, ni pour les troupes thaïlandaises, ni pour les troupes vietnamiennes, ni pour les troupes cambodgiennes, ni pour les troupes laotaises, ni pour les troupes birmanaises, ni pour les troupes malaises, ni pour les troupes indonésiennes, ni pour les troupes philippines, ni pour les troupes thaïlandaises, ni pour les troupes vietnamiennes, ni pour les troupes cambodgiennes, ni pour les troupes laotaises, ni pour les troupes birmanaises, ni pour les troupes malaises, ni pour les troupes indonésiennes, ni pour les troupes philippines, ni pour les troupes thaïlandaises, ni pour les troupes vietnamiennes, ni pour les troupes cambodgiennes, ni pour les troupes laotaises, ni pour les troupes birmanaises, ni pour les troupes malaises, ni pour les troupes indonésiennes, ni pour les troupes philippines, ni pour les troupes thaïlandaises, ni pour les troupes vietnamiennes, ni pour les troupes cambodgiennes, ni pour les troupes laotaises, ni pour les troupes birmanaises, ni pour les troupes malaises, ni pour les troupes indonésiennes, ni pour les troupes philippines, ni pour les troupes thaïlandaises, ni pour les troupes vietnamiennes, ni pour les troupes cambodgiennes, ni pour les troupes laotaises, ni pour les troupes birmanaises, ni pour les troupes malaises, ni pour les troupes indonésiennes, ni pour les troupes philippines, ni pour les troupes thaïlandaises, ni pour les troupes vietnamiennes, ni pour les troupes cambodgiennes, ni pour les troupes laotaises, ni pour les troupes birmanaises, ni pour les troupes malaises, ni pour les troupes indonésiennes, ni pour les troupes philippines, ni pour les troupes thaïlandaises, ni pour les troupes vietnamiennes, ni pour les troupes cambodgiennes, ni pour les troupes laotaises, ni pour les troupes birmanaises, ni pour les troupes malaises, ni pour les troupes indonésiennes, ni pour les troupes philippines, ni pour les troupes thaïlandaises, ni pour les troupes vietnamiennes, ni pour les troupes cambodgiennes, ni pour les troupes laotaises, ni pour les troupes birmanaises, ni pour les troupes malaises, ni pour les troupes indonésiennes, ni pour les troupes philippines, ni pour les troupes thaïlandaises, ni pour les troupes vietnamiennes, ni pour les troupes cambodgiennes, ni pour les troupes laotaises, ni pour les troupes birmanaises, ni pour les troupes malaises, ni pour les troupes indonésiennes, ni pour les troupes philippines, ni pour les troupes thaïlandaises, ni pour les troupes vietnamiennes, ni pour les troupes cambodgiennes, ni pour les troupes laotaises, ni pour les troupes birmanaises, ni pour les troupes malaises, ni pour les troupes indonésiennes, ni pour les troupes philippines, ni pour les troupes thaïlandaises, ni pour les troupes vietnamiennes, ni pour les troupes cambodgiennes, ni pour les troupes laotaises, ni pour les troupes birmanaises, ni pour les troupes malaises, ni pour les troupes indonésiennes, ni pour les troupes philippines, ni pour les troupes thaïlandaises, ni pour les troupes vietnamiennes, ni pour les troupes cambodgiennes, ni pour les troupes laotaises, ni pour les troupes birmanaises, ni pour les troupes malaises, ni pour les troupes indonésiennes, ni pour les troupes philippines, ni pour les troupes thaïlandaises, ni pour les troupes vietnamiennes, ni pour les troupes cambodgiennes, ni pour les troupes laotaises, ni pour les troupes birmanaises, ni pour les troupes malaises, ni pour les troupes indonésiennes, ni pour les troupes philippines, ni pour les troupes thaïlandaises, ni pour les troupes vietnamiennes, ni pour les troupes cambodgiennes, ni pour les troupes laotaises, ni pour les troupes birmanaises, ni pour les troupes malaises, ni pour les troupes indonésiennes, ni pour les troupes philippines, ni pour les troupes thaïlandaises, ni pour les troupes vietnamiennes, ni pour les troupes cambodgiennes, ni pour les troupes laotaises, ni pour les troupes birmanaises, ni pour les troupes malaises, ni pour les troupes indonésiennes, ni pour les troupes philippines, ni pour les troupes thaïlandaises, ni pour les troupes vietnamiennes, ni pour les troupes cambodgiennes, ni pour les troupes laotaises, ni pour les troupes birmanaises, ni pour les troupes malaises, ni pour les troupes indonésiennes, ni pour les troupes philippines, ni pour les troupes thaïlandaises, ni pour les troupes vietnamiennes, ni pour les troupes cambodgiennes, ni pour les troupes laotaises, ni pour les troupes birmanaises, ni pour les troupes malaises, ni pour les troupes indonésiennes, ni pour les troupes philippines, ni pour les troupes thaïlandaises, ni pour les troupes vietnamiennes, ni pour les troupes cambodgiennes, ni pour les troupes laotaises, ni pour les troupes birmanaises, ni pour les troupes malaises, ni pour les troupes indonésiennes, ni pour les troupes philippines, ni pour les troupes thaïlandaises, ni pour les troupes vietnamiennes, ni pour les troupes cambodgiennes, ni pour les troupes laotaises, ni pour les troupes birmanaises, ni pour les troupes malaises, ni pour les troupes indonésiennes, ni pour les troupes philippines, ni pour les troupes thaïlandaises, ni pour les troupes vietnamiennes, ni pour les troupes cambodgiennes, ni pour les troupes laotaises, ni pour les troupes birmanaises, ni pour les troupes malaises, ni pour les troupes indonésiennes, ni pour les troupes philippines, ni pour les troupes thaïlandaises, ni pour les troupes vietnamiennes, ni pour les troupes cambodgiennes, ni pour les troupes laotaises, ni pour les troupes birmanaises, ni pour les troupes malaises, ni pour les troupes indonésiennes, ni pour les troupes philippines, ni pour les troupes thaïlandaises, ni pour les troupes vietnamiennes, ni pour les troupes cambodgiennes, ni pour les troupes laotaises, ni pour les troupes birmanaises, ni pour les troupes malaises, ni pour les troupes indonésiennes, ni pour les troupes philippines, ni pour les troupes thaïlandaises, ni pour les troupes vietnamiennes, ni pour les troupes cambodgiennes, ni pour les troupes laotaises, ni pour les troupes birmanaises, ni pour les troupes malaises, ni pour les troupes indonésiennes, ni pour les troupes philippines, ni pour les troupes thaïlandaises, ni pour les troupes vietnamiennes, ni pour les troupes cambodgiennes, ni pour les troupes laotaises, ni pour les troupes birmanaises, ni pour les troupes malaises, ni pour les troupes indonésiennes, ni pour les troupes philippines, ni pour les troupes thaïlandaises, ni pour les troupes vietnamiennes, ni pour les troupes cambodgiennes, ni pour les troupes laotaises, ni pour les troupes birmanaises, ni pour les troupes malaises, ni pour les troupes indonésiennes, ni pour les troupes philippines, ni pour les troupes thaïlandaises, ni pour les troupes vietnamiennes, ni pour les troupes cambodgiennes, ni pour les troupes laotaises, ni pour les troupes birmanaises, ni pour les troupes malaises, ni pour les troupes indonésiennes, ni pour les troupes philippines, ni pour les troupes thaïlandaises, ni pour les troupes vietnamiennes, ni pour les troupes cambodgiennes, ni pour les troupes laotaises, ni pour les troupes birmanaises, ni pour les troupes malaises, ni pour les troupes indonésiennes, ni pour les troupes philippines, ni pour les troupes thaïlandaises, ni pour les troupes vietnamiennes, ni pour les troupes cambodgiennes, ni pour les troupes laotaises, ni pour les troupes birmanaises, ni pour les troupes malaises, ni pour les troupes indonésiennes, ni pour les troupes philippines, ni pour les troupes thaïlandaises, ni pour les troupes vietnamiennes, ni pour les troupes cambodgiennes, ni pour les troupes laotaises, ni pour les troupes birmanaises, ni pour les troupes malaises, ni pour les troupes indonésiennes, ni pour les troupes philippines, ni pour les troupes thaïlandaises, ni pour les troupes vietnamiennes, ni pour les troupes cambodgiennes, ni pour les troupes laotaises, ni pour les troupes birmanaises, ni pour les troup

Par un vote de 51 à 34, l'Assemblée Législative adopte en troisième lecture le projet de loi du gouvernement — L'hon. Adélaïde Godbout explique que les libéraux veulent que la province de Québec bénéficie des allocations familiales en même temps que les autres provinces.



Henri Dutil, député de l'Assemblée législative, a été élu à la présidence de la commission d'enquête sur les allocations familiales.



AU CERCLE DES FEMMES CANADIENNES : Un auditoire nombreux et élégant s'est pressé hier au Château Frontenac pour entendre l'honorable MALCOLM MACDONALD, haut-commissaire du Royaume-Uni au Canada qui a prononcé une causerie sur le Commonwealth et l'Empire Britannique.

MacDonald explique le système politique de l'empire anglais

L'honorable Malcolm MacDonald, haut-commissaire du Royaume-Uni au Canada, qui était invité du Cercle des Femmes canadiennes au Château Frontenac, a présenté hier un éloquent plaidoyer en faveur du système de libertés politiques organisées dans l'Empire britannique.

Sir Thomas Chapais en deuil

C'est avec une respectueuse sympathie que Le Soleil apprend le grand deuil qui atteint aujourd'hui Sir Thomas Chapais, par la mort de sa sœur, mademoiselle Chapais, décédée hier à l'âge vénérable de 90 ans et 7 mois.

Godbout approuve la réduction des licences sur les camions

L'Assemblée législative a approuvé à l'unanimité hier soir une loi de l'honorable Onésime Gagnon, trésorier provincial, concernant les exemptions de taxes sur les camions possédés par les cultivateurs.

Le gouvernement Duplessis veut créer une autre Cour à Montréal

Le gouvernement Duplessis a été autorisé hier soir à créer une cour de magistrats dans la ville de Montréal, pour y remplacer la cour de circuit, dont les juges sont nommés par le gouvernement d'Ottawa.

Les syndiqués souscriront

Le Conseil Général des syndicats catholiques invitera les syndicats qui lui sont affiliés à souscrire pour l'oeuvre du Grand Séminaire.

Vifs reproches d'un sergent

Ottawa, 21. (P.C.) — "Nous avons manqué de renforts constamment jusqu'à Palais et la bataille du canal Léopold. Telle est la déclaration que vient de faire le sergent René Labrosse, un vétéran qui a combattu avec un régiment antitank au cours de la poussée qui a fait tomber la ville de Caen.



EN SERVICE : Le caporal Fernand Leblanc, (à gauche), fils de M. et Mme Ludger Leblanc, de Mont-Joli, actuellement en service en Hollande depuis huit mois. Le soldat Paul-Albert Gaudreault, (à droite), fils de M. et Mme Joseph Gaudreault, de St-Raymond, en service actif en Italie.

Autre retard à une cause

Dans une nouvelle procédure incidente qu'il a provoquée au Palais hier dans l'affaire Keable vs. Laforce, le procureur de l'intimé a déclaré exciper d'un jugement interlocutoire de l'honorable juge Alfred Savard ne maintenant que sur un seul paragraphe l'inscription en droit qu'il avait émise contre huit paragraphes de la requête de M. Louis-Marie Keable.

L'intimé avait demandé que huit des paragraphes de la requête soient rayés. Il était particulièrement en question dans ces paragraphes, d'ingérence politique et des arrêtés ministériels ordonnant la démission de M. Keable.

Le procureur de M. Keable venait d'inscrire pour le 23 courant l'audition aux enquêtes et mérites de la cause.

Un enfant s'égare à Saint-Sauveur

Un petit enfant de 2 ans et demi environ s'est égaré hier après-midi. Il jouait dans les petites courtoises près de la résidence de ses parents, au No 24 de la rue Roosevelt, lorsqu'il prit fantaisie de quitter ses compagnons pour faire une marche sur la rue St-Vallier.

Les services de Me Noël Dorion

Les services de Me Noël Dorion, C.R., ont été retenus hier après-midi, pour piloter le bill de Québec devant le comité des bills privés de l'Assemblée législative.

Rhétoriciens 1924-25

Les Rhétoriciens du Séminaire de Québec de la promotion 1925 sont priés d'assister aux funérailles de madame L.-E. Martel, mère de leur comitè des bills privés de l'Assemblée législative.

La province en matière d'éducation, et il a insisté sur la nécessité de faire en sorte que le peuple de cette province reçoive ces allocations en même temps que les contribuables des autres provinces du Canada, le 1er juillet 1945.

Comme le chef de l'opposition avait certaines réserves à faire sur la façon dont le gouvernement veut la Chambre par surcroît, la dissonance de l'opposition sur les trois autres articles du bill et le premier ministre, l'honorable Maurice Duplessis, demanda le vote.

Le débat de la session, M. Godbout a approuvé de nouvelles résolutions et les trois autres articles du bill et le premier ministre, l'honorable Maurice Duplessis, demanda le vote.

Le ministre de l'Éducation, M. Dutil, a déclaré que le gouvernement n'a pas l'intention de faire appel à la Chambre pour voter le projet de loi.

Le ministre de l'Éducation, M. Dutil, a déclaré que le gouvernement n'a pas l'intention de faire appel à la Chambre pour voter le projet de loi.

Le ministre de l'Éducation, M. Dutil, a déclaré que le gouvernement n'a pas l'intention de faire appel à la Chambre pour voter le projet de loi.

Le ministre de l'Éducation, M. Dutil, a déclaré que le gouvernement n'a pas l'intention de faire appel à la Chambre pour voter le projet de loi.

Le ministre de l'Éducation, M. Dutil, a déclaré que le gouvernement n'a pas l'intention de faire appel à la Chambre pour voter le projet de loi.

Le ministre de l'Éducation, M. Dutil, a déclaré que le gouvernement n'a pas l'intention de faire appel à la Chambre pour voter le projet de loi.

Le ministre de l'Éducation, M. Dutil, a déclaré que le gouvernement n'a pas l'intention de faire appel à la Chambre pour voter le projet de loi.

Le ministre de l'Éducation, M. Dutil, a déclaré que le gouvernement n'a pas l'intention de faire appel à la Chambre pour voter le projet de loi.

Le ministre de l'Éducation, M. Dutil, a déclaré que le gouvernement n'a pas l'intention de faire appel à la Chambre pour voter le projet de loi.

Le ministre de l'Éducation, M. Dutil, a déclaré que le gouvernement n'a pas l'intention de faire appel à la Chambre pour voter le projet de loi.

Le ministre de l'Éducation, M. Dutil, a déclaré que le gouvernement n'a pas l'intention de faire appel à la Chambre pour voter le projet de loi.

Le ministre de l'Éducation, M. Dutil, a déclaré que le gouvernement n'a pas l'intention de faire appel à la Chambre pour voter le projet de loi.

Le ministre de l'Éducation, M. Dutil, a déclaré que le gouvernement n'a pas l'intention de faire appel à la Chambre pour voter le projet de loi.

Le ministre de l'Éducation, M. Dutil, a déclaré que le gouvernement n'a pas l'intention de faire appel à la Chambre pour voter le projet de loi.

Le ministre de l'Éducation, M. Dutil, a déclaré que le gouvernement n'a pas l'intention de faire appel à la Chambre pour voter le projet de loi.

Le ministre de l'Éducation, M. Dutil, a déclaré que le gouvernement n'a pas l'intention de faire appel à la Chambre pour voter le projet de loi.

Le ministre de l'Éducation, M. Dutil, a déclaré que le gouvernement n'a pas l'intention de faire appel à la Chambre pour voter le projet de loi.

Le ministre de l'Éducation, M. Dutil, a déclaré que le gouvernement n'a pas l'intention de faire appel à la Chambre pour voter le projet de loi.

Huit voix de majorité seulement pour un bill du gouvernement

Les députés de l'Assemblée législative ont voté 80 millions au gouvernement de la province hier soir pour des travaux de voirie. Le fait intéressant de la séance fut que les représentants du Bloc Populaire et le député indépendant du comté de Québec, M. René Chalouit, ont voté pour la première fois avec l'opposition, ce qui a diminué à huit la majorité du gouvernement qui s'était établie aux environs de 17 voix depuis le début de la session.

L'honorable Antonio Talbot, ministre de la voirie, a présenté sa loi et l'a expliquée longuement aux députés, faisant l'histoire du réseau routier de la province, pour conclure que le montant demandé n'était que le minimum qu'il fallait au gouvernement pour faire les travaux les plus urgents.

L'honorable Adélaïde Godbout, chef de l'opposition, a proclamé que cette loi (le bill No 6) n'est que la poudre jetée aux yeux de la population. En effet, la loi générale de la voirie permet au gouvernement de dépenser autant qu'il le voudra pour la construction et l'entretien des chemins.

Le chef du gouvernement, l'honorable Maurice Duplessis, a insisté sur la nécessité de donner à la province un plan d'ensemble de travaux de voirie, pour favoriser les cultivateurs. Le chef du Bloc Populaire, M. André Laurendeau, a déclaré que la loi est vague comme toutes celles que le gouvernement a présentées depuis le début de la session.

Le ministre de la Voirie a expliqué clairement sa loi. Après avoir rappelé que le gouvernement, par ce bill, demande une somme de \$30 millions de dollars, M. Talbot a déclaré que la voirie est nécessaire à toutes les classes de la population, principalement à la classe agricole, aux commerçants et à l'industrie minière.

Le ministre expose ensuite l'état de la voirie de la province de Québec. Sur 39,000 milles de chemins, nous en avons 6,843 dans la première classe, 11,333 milles dans la seconde

Petites notes sur la session

C'était hier l'anniversaire de naissance de l'honorable J.-H. Desjardins, ministre d'État dans le gouvernement Duplessis. Suivant l'usage, on a porté sur le pupitre de M. Desjardins une gerbe de roses rouges. En revenant le premier ministre et ses collègues de cette délicate attention, le ministre d'État a souhaité que "ces roses rouges repassent sur la province le parfum de l'Union nationale."

L'honorable J.-A. Francoeur, député de Mercier, qui fut victime d'un grave accident peu de temps avant l'ouverture de la session provinciale, était à son siège pour la première fois hier après-midi. Il avait le bras droit en écharpe. Ses collègues de l'opposition lui ont fait une chaude réception.

M. Wellie Morin, député de Québec, a donné avis de motion de la présentation du bill de Québec hier après-midi. Il a proposé en même temps que l'on fasse exception aux règlements de la Chambre pour exempter la ville de Saguenay de payer un impôt sur le revenu.

La loi continue toujours d'être discutée par l'Assemblée législative et les billets sont à prime. On y voit des gens de toutes les classes de la société et certains ne sont guère au courant des règlements puisque deux femmes ont applaudi le ministre de la voirie hier.

M. Henri Drouin, député d'Abitibi, est intervenu pour la première fois dans le débat de l'Assemblée législative hier après-midi. Il a fait avec aplomb, comme s'il avait participé aux délibérations de la Chambre depuis plusieurs années. Il est allé jusqu'à discuter l'annulation de la loi de la voirie, le Bloc Populaire et M. René Chalouit votèrent avec l'opposition, ce qui donna au gouvernement une majorité de 8 au lieu de 17 qu'il avait eue au premier vote.

Le projet annoncé par le gouvernement Duplessis de créer un réseau provincial de radiodiffusion soulève bien des commentaires. Le "Montreal Star" affirmait hier que le ministre de la Justice à Ottawa et les autorités de Radio-Canada auraient exprimé que la province de Québec n'a pas le droit, en vertu de la constitution, de créer un tel réseau.

Le "Star" rappelle qu'un jugement de la Cour Suprême du Canada, sanctionné par le Conseil Privé à Londres en 1932, a établi que la radio relève de l'administration fédérale qui seule a le droit d'autoriser l'établissement de réseaux radiophoniques. Ainsi, le gouvernement fédéral ou Radio-Canada, organisation créée par Ottawa, ont le droit d'accorder la permission d'établir des réseaux de radiodiffusion. Sans cette autorisation, les provinces ne peuvent avoir de réseaux radiophoniques.

La maison Rioux et Pettigrew a obtenu, hier, de la Commission d'urbanisme les permis nécessaires à la construction d'un vaste entrepôt sur la rue Dalhousie. Il s'agit d'une bâtisse d'une valeur d'environ \$70,000. D'autre part la compagnie de liqueurs Kist construira un édifice d'une valeur de \$30,000 sur le boulevard Churchill-Roosevelt. La Rock City Tobacco a aussi obtenu l'autorisation d'ajouter deux étages à son édifice actuel, situé sur la rue Dorchester.

Ces importants projets forment à eux seuls un estimé de \$109,000 et ils contribueront à l'expansion industrielle de la ville.

D'autres permis ont aussi été octroyés pour les constructions suivantes : A. Boutet, 54, Sainte-Catherine, \$2,000, pour réparations ; Armand Donaldson, rue Villebon, \$3,600 pour construction d'une maison ; Jules Tournegrand, rue Garnier, \$5,000 pour une résidence ; Mme T. Paquet, 352, rue St-Cyrille, \$1,400, installation d'un logement dans un sous-sol ; Albert Bédard, rue St-Patrick, \$1,000, une résidence ; J.-P.-N. Marquis, rue de la Ronde, \$9,500, une maison à trois logements ; Arthur Roussel, rue Cadillac, \$6,500, une maison à trois logements ; et divers permis pour réparations et transformations, au total de \$2,150.

Le projet annoncé par le gouvernement Duplessis de créer un réseau provincial de radiodiffusion soulève bien des commentaires. Le "Montreal Star" affirmait hier que le ministre de la Justice à Ottawa et les autorités de Radio-Canada auraient exprimé que la province de Québec n'a pas le droit, en vertu de la constitution, de créer un tel réseau.

Le "Star" rappelle qu'un jugement de la Cour Suprême du Canada, sanctionné par le Conseil Privé à Londres en 1932, a établi que la radio relève de l'administration fédérale qui seule a le droit d'autoriser l'établissement de réseaux radiophoniques. Ainsi, le gouvernement fédéral ou Radio-Canada, organisation créée par Ottawa, ont le droit d'accorder la permission d'établir des réseaux de radiodiffusion. Sans cette autorisation, les provinces ne peuvent avoir de réseaux radiophoniques.

Le "Star" rappelle qu'un jugement de la Cour Suprême du Canada, sanctionné par le Conseil Privé à Londres en 1932, a établi que la radio relève de l'administration fédérale qui seule a le droit d'autoriser l'établissement de réseaux radiophoniques. Ainsi, le gouvernement fédéral ou Radio-Canada, organisation créée par Ottawa, ont le droit d'accorder la permission d'établir des réseaux de radiodiffusion. Sans cette autorisation, les provinces ne peuvent avoir de réseaux radiophoniques.

Le "Star" rappelle qu'un jugement de la Cour Suprême du Canada, sanctionné par le Conseil Privé à Londres en 1932, a établi que la radio relève de l'administration fédérale qui seule a le droit d'autoriser l'établissement de réseaux radiophoniques. Ainsi, le gouvernement fédéral ou Radio-Canada, organisation créée par Ottawa, ont le droit d'accorder la permission d'établir des réseaux de radiodiffusion. Sans cette autorisation, les provinces ne peuvent avoir de réseaux radiophoniques.

Le "Star" rappelle qu'un jugement de la Cour Suprême du Canada, sanctionné par le Conseil Privé à Londres en 1932, a établi que la radio relève de l'administration fédérale qui seule a le droit d'autoriser l'établissement de réseaux radiophoniques. Ainsi, le gouvernement fédéral ou Radio-Canada, organisation créée par Ottawa, ont le droit d'accorder la permission d'établir des réseaux de radiodiffusion. Sans cette autorisation, les provinces ne peuvent avoir de réseaux radiophoniques.

Le "Star" rappelle qu'un jugement de la Cour Suprême du Canada, sanctionné par le Conseil Privé à Londres en 1932, a établi que la radio relève de l'administration fédérale qui seule a le droit d'autoriser l'établissement de réseaux radiophoniques. Ainsi, le gouvernement fédéral ou Radio-Canada, organisation créée par Ottawa, ont le droit d'accorder la permission d'établir des réseaux de radiodiffusion. Sans cette autorisation, les provinces ne peuvent avoir de réseaux radiophoniques.

Le "Star" rappelle qu'un jugement de la Cour Suprême du Canada, sanctionné par le Conseil Privé à Londres en 1932, a établi que la radio relève de l'administration fédérale qui seule a le droit d'autoriser l'établissement de réseaux radiophoniques. Ainsi, le gouvernement fédéral ou Radio-Canada, organisation créée par Ottawa, ont le droit d'accorder la permission d'établir des réseaux de radiodiffusion. Sans cette autorisation, les provinces ne peuvent avoir de réseaux radiophoniques.

Le "Star" rappelle qu'un jugement de la Cour Suprême du Canada, sanctionné par le Conseil Privé à Londres en 1932, a établi que la radio relève de l'administration fédérale qui seule a le droit d'autoriser l'établissement de réseaux radiophoniques. Ainsi, le gouvernement fédéral ou Radio-Canada, organisation créée par Ottawa, ont le droit d'accorder la permission d'établir des réseaux de radiodiffusion. Sans cette autorisation, les provinces ne peuvent avoir de réseaux radiophoniques.

Le "Star" rappelle qu'un jugement de la Cour Suprême du Canada, sanctionné par le Conseil Privé à Londres en 1932, a établi que la radio relève de l'administration fédérale qui seule a le droit d'autoriser l'établissement de réseaux radiophoniques. Ainsi, le gouvernement fédéral ou Radio-Canada, organisation créée par Ottawa, ont le droit d'accorder la permission d'établir des réseaux de radiodiffusion. Sans cette autorisation, les provinces ne peuvent avoir de réseaux radiophoniques.

Advertisement for 'Au dernier repos' featuring a portrait of a man and a list of names: Andet, Armstrong, Blais, Blanchet, Chapais, Carpentier, Ducre, Groux, Laliberté, Mariel, Moreau, Rouillard, Tanguay.

Advertisement for 'SPECIALISTE REMY BEAULIEU B.A., O.O.D.' offering optometry services and contact information.

Advertisement for 'Camions Neufs FORD' with details on models and prices.

Advertisement for 'Birkis' jewelry and watches, featuring an image of a watch.

Advertisement for 'Moteurs marins DIESEL ET GAZOLINE' by J.-A.-Y. BOUCHARD Inc.

Large advertisement for 'PHARMACIES DUBÉ' with a portrait of a man and text about medical services.

Fais ce que dois

LE SOLEIL

Organe libéral

Henri Gagnon, président et directeur général

De la régie à l'étatisation

C'est un conflit d'intérêts plutôt qu'un point de droit qui divise aujourd'hui l'autorité fédérale et le gouvernement de M. Duplessis en matière de radiodiffusion... C'est un conflit d'intérêts plutôt qu'un point de droit qui divise aujourd'hui l'autorité fédérale et le gouvernement de M. Duplessis en matière de radiodiffusion.

Les trois inséparables libertés

Peut-être vaut-il mieux en prendre son parti et reconnaître que l'ère du libéralisme économique est révolue. Le monde y reviendra sans doute, mais pour une ou deux générations, et par la force des choses, il se livrera sûrement à d'autres expériences.

ledo, Birmingham, Pittsburgh ont installé des parc publics et des terrains de jeu sur le site des anciens dépotoirs; d'autres ont récupéré ces terrains précieux pour ériger des cités-jardins et des centres d'habitation avec tous les aménagements de l'urbanisme moderne.

En feuilletant le "SOLEIL"

IL Y A CINQUANTE ANS

21 février 1895

On apprend que le pape souffre actuellement de l'influenza.

La cérémonie du sacre de Mgr Langevin, le nouvel archevêque de St-Boniface, est fixée au 19 mars.

Les étudiants à l'Université de Toronto au nombre de 700, se sont mis en grève parce que le Principal a destitué un de leurs professeurs.

IL Y A VINGT-CINQ ANS

21 février 1920

Par suite des récentes tempêtes, les convois ne circulent plus sur l'île de Terrebonne. Les vivres y manquent en plusieurs endroits et la situation devient alarmante.

On veut au Manitoba que les personnes qui désobéissent à la loi de tempérance soient envoyées en prison et que ce soit un crime que de vendre sur ordonnance des médicaments.

Ceux qui firent notre pays

JULES ALLARD (1859-1945)

(Biographie canadienne)

Jules Allard naquit à Saint-François-du-Lac, le 21 janvier 1859, de Louis Allard, cultivateur, et de Marie-Anne Chapdelaine. Il étudia au séminaire de Nicolet et à l'Université Laval de Montréal. Il entra au Barreau en juillet 1883 et exerça le droit à Montréal jusqu'en 1890.

Peut-être vaut-il mieux en prendre son parti et reconnaître que l'ère du libéralisme économique est révolue. Le monde y reviendra sans doute, mais pour une ou deux générations, et par la force des choses, il se livrera sûrement à d'autres expériences.

Entre Canadiens de bonne volonté

Les articles de la présente rubrique sont publiés sous la responsabilité morale de l'Opinion Libre, service de rédaction dirigé par Eugène L'Heureux, avec le concours de collaborateurs bénévoles.

Les allocations familiales - I

(Par Eugène L'Heureux)

La nécessité des allocations familiales n'est plus à démontrer. Si on veut aider les familles nombreuses sans obérer les entreprises plus que de raison, il faut absolument recourir à cette formule. C'est pour cela qu'elles sont appliquées en plusieurs pays.

Ces extrémistes — politiciens sur la ligne de feu ou politiciens embusqués, mais tous politiciens à leur manière — voudraient décourager les hommes d'Etat désireux d'accomplir leur difficile devoir, qu'ils ne s'y prendraient pas autrement.

Pour que rien ne se perde

Du monceau de déchets et de débris jetés au dépotier a surgi l'industrie de la récupération dont la guerre nous a révélé toute la richesse; au gaspillage d'autrefois a succédé le recouvrement de matières et d'objets qui s'avèrent désormais d'une grande utilité pratique; ainsi les usines de guerre qui manquaient de vieux fer et de fonte ont pu en obtenir des tonnes par milliers, à même les vastes dépotoirs où depuis des années s'entassaient les ferrailles, les lits de fer, les sommiers et surtout les autos démodés.

Après avoir ainsi donné au Gouvernement fédéral toute la mesure de justice qui lui est due en cette affaire et qu'une grande partie de la presse du Québec lui a restituée avec un parti pris manifeste, nous sommes à l'aise pour faire la critique de cette loi, pour dire qu'elle pourrait être encore plus sociale et qu'il convient de chercher à en obtenir le perfectionnement par des pressions portant les marques de la sagesse et de la justice.

A travers la presse

Québec et Ottawa — Le porte-parole de la France — Un programme pour tous — L'assurance-automobile obligatoire — M. André Laurendeau — Les provinces — Le dilemme du Canadien — Cinq "géants" à abattre — La Commission des liqueurs — Les Américains et nous — La laine du boche — Nos retours-du-front — L'avenir de M. King.

Au sujet des allocations familiales le Droit, d'Ottawa, qui n'a rien d'un journal partisan, écrivait samedi: "... ce n'est pas une question de parti... On ne devrait pas y mêler de la politique... Tous les partis devraient s'entendre... Pour obtenir cette unanimité au-dessus des partis politiques, M. Duplessis doit faire sa part."

Telle était bien, samedi, l'opinion de tous les citoyens que n'intéressent guère les vaines querelles à propos de tout et de rien.

Avant vécu en France pendant plusieurs années, étant l'un des quatre ou cinq éditorialistes du New York Times, M. Edwin L. James sait de quoi il retourne quand il écrit: "Si l'on tient compte de tout il y a lieu d'affirmer que le général de Gaulle accomplit un bon travail... Quelques-uns de ses critiques étrangers pensent qu'il est trop porté à se plaindre, mais on peut opposer à cette prétention l'argument que l'un des meilleurs moyens d'obtenir ce que l'on veut consiste à le demander."

Et quand on est le porte-parole de la France, celui des tout premiers pays à déclarer la guerre à l'Allemagne qui en a le plus souffert, on a plus que le droit: le devoir, de se montrer exigeant.

En quelques lignes dans le Figaro, de Paris, François Mauriac trace un programme que les Canadiens français accepteraient pour eux-mêmes: "... d'abord soigner les corps, chair vivante de la race, mener contre l'ennemi une lutte sans merci, contre le syphilis, contre la tuberculose, dépenser sans hésiter pour les laboratoires, créer des conditions sociales et politiques telles que chaque Français ait intérêt à fonder une famille nombreuse, sauver la vie de tant d'enfants qui chez nous ne naissent que pour mourir, que de tous ses efforts, et qu'il n'y ait aucun des talents de ce monde enfoncé."

Quand les circonstances et son goût obligent un grand écrivain à se muer en journaliste, il ne peut que proclamer des vérités éternelles, et la vérité est partout la même —

Dans l'Echo du St-Maurice, un hebdomadaire publié à Shawinigan, M. Jean Lebrun demande quand aurons-nous un gouvernement assez énergique pour imposer l'assurance-automobile obligatoire? "... On ne fera pas gouverner au public, à l'élection et aux citoyens qu'il est impossible de faire sans cette initiative que plusieurs Etats des Etats-Unis ont déjà adoptée... Le citoyen qui a les moyens d'avoir une automobile doit avoir les moyens d'avoir une protection pour lui et les autres."

Un esprit pointilleux demanderait à M. Lebrun quelle distinction il faut établir entre "le public, l'électorat et les citoyens" et s'étonnerait de son usage intensif du verbe avoir. Mais ce sont là des détails. La suggestion est digne d'intérêt, et d'autant plus que bientôt, s'il faut en croire les augures, nous jurerons de nouveaux des plaisirs de la paix, donc de l'automobilisme.

Le "Bloc Populaire" et son chef parlementaire, M. André Laurendeau, sont diversement appréciés, y compris de leurs anciens (déjà) partisans. La Tribune, de Sherbrooke, fait une intéressante mise au point: "On l'a fait en croire M. Laurendeau, l'opinion fédérale ne laisse rien au trésor provincial à gruger. Et pourtant, les revenus du Québec se sont totalisés, l'année dernière, à près de cent millions de dollars, alors qu'il n'y en avait qu'à une cinquantaine de millions, il y a 15 ans, et à moins de quarante, il y a 30 ans. Il est regrettable que M. Laurendeau ignore toutes ces choses..."

Ce que personne ne contestera à la réflexion, c'est que les civils au Canada n'ont pas trop à se plaindre personnellement, de la guerre. Et l'on peut se poser une question: sans la guerre, M. Laurendeau serait-il devenu député?

Beaucoup de lecteurs partageront l'avis de M. H.-L. MacPherson, du Windsor Star: "Ce qu'il y a d'étrange en ce pays, c'est que certaines personnes croient que les provinces comme autant de nations séparées s'étonneraient d'être en une sorte de confédération assez vague... L'Ontario de sa façon n'agit pas mieux que le Québec... Il ne peut être bien qu'un jour arrive, et il ne sera pas tardé arrivé, ou le sentiment de la majorité au Canada exigera un drapeau purement canadien."

Mais bien sûr... Tous les vrais Canadiens, et sont la majorité des citoyens de ce pays eux qui songent au Canada d'abord, veulent un drapeau canadien. Et s'il y avait un plébiscite à ce sujet, comme le dit M. MacPherson, "la réaction des Ontariens surprendrait peut-être le saint colonialisme de Toronto."

C'est tout près de Toronto que les électeurs ont préféré à M. Meighen, qui trouvaient insuffisamment Canadien malgré son immense talent, M. Noseworthy, dont il n'est pas certain qu'ils partageaient pourtant les opinions économiques et sociales.

S'il faut en croire l'Ottawa Citizen, "le dilemme de bien des Canadiens est qu'il n'y a pas d'alternative à M. King comme premier ministre, naturellement plus vif et plus spontané pour une province que nous connaissons mieux que notre pays nous amène à désirer que ces allocations soient payées à même le trésor fédéral plutôt que le provincial. Il serait très facile de démontrer qu'un Québécois a raison de penser de la sorte, si les échos d'une telle démonstration n'étaient pas susceptibles de soulever au dehors des passions antiques et modernes. Nous sommes de ceux qui pensent que, parfois, le silence est d'or."

Écrit lundi (19 février) cet article paraîtra peut-être après le vote de l'Assemblée législative sur la loi des allocations familiales. Néanmoins, nous croyons rendre raison, en continuant de causer avec les lecteurs, nous disant leur bonne appréciation de ce genre — autour du sujet exceptionnellement important des allocations familiales.

La crise de l'autonomie des provinces est le dilemme du gouvernement dans Grey North laissez croire que le gouvernement au pouvoir pendant la guerre, si louable que soit son dossier dans l'ensemble, ne peut éviter entièrement les conséquences de deux philosophies basiquement divergentes sur la participation au Canada? "

Ce qui ne manque pas de justice, le gouvernement qui font la guerre, comme ceux qui accordent aux femmes le droit de vote, sont du fait même menacés de défaite aux élections suivantes. Mais il n'est pas encore dit que la majorité des Canadiens ne tiendront pas compte de divers facteurs, comme par exemple l'absence de scandales dans l'administration, généralement excellente, du pays.

Dan le Saturday Night, de Toronto, M. Wilfrid Eggleston, qui abandonna au début de cette année le poste de censeur-en-chef du Canada, analyse la situation politique du pays. Et il dit notamment: "La crise de l'autonomie des provinces est le dilemme du gouvernement dans Grey North laissez croire que le gouvernement au pouvoir pendant la guerre, si louable que soit son dossier dans l'ensemble, ne peut éviter entièrement les conséquences de deux philosophies basiquement divergentes sur la participation au Canada? "

La Chambre de Commerce de Price qui fut fondée au début de cette année et qui était régie par un conseil d'organisation, a eu ses premiers administrateurs à cours d'une assemblée de tous les membres. L'élection des membres du premier conseil s'est faite par bulletins secrets et le résultat fut le suivant: président, M. Joseph Bérubé, N.P.; vice-président, M. Alphonse Dubé; secrétaire, M. Jean-Charles Bourgeois; et trésorier, M. Raoul Langlois. Les administrateurs élus sont: M.M. Georges-A. Jodbert, M. D. Adébert Bourgeois, Albert Lagacé, Gérard Soucy, Anton Fortin et Pierre Côté.

Après l'élection, le président-fondateur, M. Bérubé a fait un appel à la collaboration de tous les membres pour que la nouvelle chambre puisse répondre aux désirs de ses fondateurs, soit travailler à l'amélioration des conditions économiques et sociales de Price et de la région.

Le notaire Bérubé élu président. Rimouski — (D.N.C.) — La Chambre de Commerce de Price qui fut fondée au début de cette année et qui était régie par un conseil d'organisation, a eu ses premiers administrateurs à cours d'une assemblée de tous les membres. L'élection des membres du premier conseil s'est faite par bulletins secrets et le résultat fut le suivant: président, M. Joseph Bérubé, N.P.; vice-président, M. Alphonse Dubé; secrétaire, M. Jean-Charles Bourgeois; et trésorier, M. Raoul Langlois. Les administrateurs élus sont: M.M. Georges-A. Jodbert, M. D. Adébert Bourgeois, Albert Lagacé, Gérard Soucy, Anton Fortin et Pierre Côté.

Après l'élection, le président-fondateur, M. Bérubé a fait un appel à la collaboration de tous les membres pour que la nouvelle chambre puisse répondre aux désirs de ses fondateurs, soit travailler à l'amélioration des conditions économiques et sociales de Price et de la région.

Un chef d'orchestre allemand exécuté. Zurich, Suisse, 21. — (Reuter) Wilhelm Furtwängler, chef d'orchestre allemand de réputation internationale qui a été pendant des années le chef d'orchestre dans les salles de concert à la Suisse s'est vu refuser la permission par les autorités de Zurich de diriger des concerts d'orchestre hier soir et dimanche prochain.

Le tirage. D'un poêle à vapeur de Charrier "Blanc" et d'un \$100 au profit de l'église St-Jas de Brévières, aura lieu lundi, 22 février, à l'occasion, d'une fête paroissiale.

Retraites fermées. Du 5 au 8 mars pour Dames; Du 12 au 15 mars pour Messieurs; Du 21 au 24 mars pour jeunes filles; Du 21 au 24 mars pour jeunes hommes; Du 21 au 24 mars pour instituteurs.

Retraites fermées. Du 5 au 8 mars pour Dames; Du 12 au 15 mars pour Messieurs; Du 21 au 24 mars pour jeunes filles; Du 21 au 24 mars pour jeunes hommes; Du 21 au 24 mars pour instituteurs.

Retraites fermées. Du 5 au 8 mars pour Dames; Du 12 au 15 mars pour Messieurs; Du 21 au 24 mars pour jeunes filles; Du 21 au 24 mars pour jeunes hommes; Du 21 au 24 mars pour instituteurs.

Retraites fermées. Du 5 au 8 mars pour Dames; Du 12 au 15 mars pour Messieurs; Du 21 au 24 mars pour jeunes filles; Du 21 au 24 mars pour jeunes hommes; Du 21 au 24 mars pour instituteurs.

Chronique ouvrière

LE LOGEMENT

Le problème du logement des ménages à revenus faibles ou modestes n'a nulle part été complètement résolu. Ce problème comporte des éléments qui rendent sa solution impossible par des moyens purement individuels. L'entreprise privée n'est pas en mesure de procurer des habitations convenables et saines à ces ménages. Les travaux de construction d'une maison comportent l'emploi d'une grande variété de matériaux, et par conséquent la rémunération d'un grand nombre d'intermédiaires qui procurent ces matériaux; en outre, la diversité des opérations qui y entrent appelle l'intervention d'une grande diversité de corps de métier, et par conséquent limite sensiblement l'usage des procédés simplificateurs de l'industrie concentrée. Pour ces raisons, ils sont inévitablement coûteux. Pour les mêmes raisons, ils sont d'autant plus coûteux que le devis est plus petit, car un petit devis entraîne une utilisation incomplète du personnel et des matériels.

Les autorités publiques, dans presque tous les pays, s'intéressent à ce problème et il est probable qu'après les hostilités des mesures concrètes seront prises pour atténuer la crise du logement. Il est certain qu'une intervention publique plus généralisée, plus vigoureuse et plus systématique simplifera les organisations coopératives s'y intéresseront. Le problème plus encore qu'apparaissant. Il semble bien que c'est par l'action coopérative que les populations urbaines parviendront à satisfaire leurs besoins d'habitations. La construction d'une série de maisons est moins coûteuse que la construction de maisons construites séparément par des propriétaires individuels. Ce genre de construction et ce procédé devraient être encouragés par les autorités publiques.

La Commission des Liqueurs est (devenue) devenue une officine de patronage et d'éclecticisme. On y pratique couramment le favoritisme. Les partisans sont les premiers servis... Il serait temps que le gouvernement ait un peu d'ordre dans cet organisme. Il s'agit là d'une variété de marché noir."

Libre à chacun de faire siennes les accusations et protestations de M. Marchand. Une chose est certaine: la répression du "marché noir" n'est possible qu'avec la collaboration de tous les intéressés.

On trouve généralement dans Le Monde Ouvrier, de Montréal, des observations très pertinentes. Par exemple celle-ci: "Les Américains, nous di-ou, jugent le Canada Français avec sévérité parce qu'ils ne sont pas acceptés par les Canadiens pour service entré-mur et ils trouvent étrange, pour ne pas dire plus, que nous entretenions deux armées... Ils pensent peut-être de nous ce que nous pensions d'eux avant Pearl Harbor..."

Favorables ou non à la participation du Canada à la guerre, adversaires ou partisans de la conscription, les Canadiens peuvent proclamer avec raison (et avec fierté) qu'ils étaient en guerre contre l'Allemagne deux ans avant les Etats-Unis. Par conséquent, avec tout le respect et l'admiration qui leur sont dus, et en tenant compte des loix du bon voisinage, nous n'avons aucune leçon à recevoir des Américains.

Sous le titre de "Il vaut mieux savoir", Madame Odette-L. Ohigny écrit dans Le Canada, de Montréal: "Un des pires crimes de ce terrible et interminable conflit est l'incertitude ou elle laisse ceux qui sont séparés... J'ai reçu ce matin même l'annonce de la mort de mon vieux père. L'événement... remonte à 1941, et j'ai été près de quatre ans à l'ignorance... La guerre finira, je ne sais pas ce que l'avenir me réserve, mais je ne veux pas de ce Boche rampant au Canada, à insinuer comme une couleuvre, avec ses paroles de miel et ses compliments sucrés... Les Allemands ont accumulé contre eux, si l'on peut dire, tant de haines, qu'ils n'y a pas à s'inquiéter: la paix ne leur sera pas douce. Trop de vengeances se préparent, dans la personne qui pourra empêcher l'éclosion. On pourra désapprouver, il faudra comprendre."

Pour rester quasiment dans le même sujet, citons ceci, du Montreal Daily Star: "Les parents doivent manifester du tact et de la compréhension envers ceux qui reviennent de la guerre. Ils doivent se rendre compte que les jeunes gens qui reviennent après plusieurs années ne sont plus les mêmes... Les foyers de ces jeunes gens doivent faire bon accueil aux amis sur les combattants se sentent faits. La guerre fait apparaître l'amitié suivant d'autres normes qu'en temps de paix."

Et l'article continue sur ce ton très juste. Les parents et amis des soldats, des marins et des aviateurs canadiens peuvent en faire leur profit.

Dan le Saturday Night, de Toronto, M. Wilfrid Eggleston, qui abandonna au début de cette année le poste de censeur-en-chef du Canada, analyse la situation politique du pays. Et il dit notamment: "La crise de l'autonomie des provinces est le dilemme du gouvernement dans Grey North laissez croire que le gouvernement au pouvoir pendant la guerre, si louable que soit son dossier dans l'ensemble, ne peut éviter entièrement les conséquences de deux philosophies basiquement divergentes sur la participation au Canada? "

La Chambre de Commerce de Price qui fut fondée au début de cette année et qui était régie par un conseil d'organisation, a eu ses premiers administrateurs à cours d'une assemblée de tous les membres. L'élection des membres du premier conseil s'est faite par bulletins secrets et le résultat fut le suivant: président, M. Joseph Bérubé, N.P.; vice-président, M. Alphonse Dubé; secrétaire, M. Jean-Charles Bourgeois; et trésorier, M. Raoul Langlois. Les administrateurs élus sont: M.M. Georges-A. Jodbert, M. D. Adébert Bourgeois, Albert Lagacé, Gérard Soucy, Anton Fortin et Pierre Côté.

Après l'élection, le président-fondateur, M. Bérubé a fait un appel à la collaboration de tous les membres pour que la nouvelle chambre puisse répondre aux désirs de ses fondateurs, soit travailler à l'amélioration des conditions économiques et sociales de Price et de la région.

Le tirage. D'un poêle à vapeur de Charrier "Blanc" et d'un \$100 au profit de l'église St-Jas de Brévières, aura lieu lundi, 22 février, à l'occasion, d'une fête paroissiale.

Retraites fermées. Du 5 au 8 mars pour Dames; Du 12 au 15 mars pour Messieurs; Du 21 au 24 mars pour jeunes filles; Du 21 au 24 mars pour jeunes hommes; Du 21 au 24 mars pour instituteurs.

Retraites fermées. Du 5 au 8 mars pour Dames; Du 12 au 15 mars pour Messieurs; Du 21 au 24 mars pour jeunes filles; Du 21 au 24 mars pour jeunes hommes; Du 21 au 24 mars pour instituteurs.

Retraites fermées. Du 5 au 8 mars pour Dames; Du 12 au 15 mars pour Messieurs; Du 21 au 24 mars pour jeunes filles; Du 21 au 24 mars pour jeunes hommes; Du 21 au 24 mars pour instituteurs.

Retraites fermées. Du 5 au 8 mars pour Dames; Du 12 au 15 mars pour Messieurs; Du 21 au 24 mars pour jeunes filles; Du 21 au 24 mars pour jeunes hommes; Du 21 au 24 mars pour instituteurs.

Retraites fermées. Du 5 au 8 mars pour Dames; Du 12 au 15 mars pour Messieurs; Du 21 au 24 mars pour jeunes filles; Du 21 au 24 mars pour jeunes hommes; Du 21 au 24 mars pour instituteurs.

Retraites fermées. Du 5 au 8 mars pour Dames; Du 12 au 15 mars pour Messieurs; Du 21 au 24 mars pour jeunes filles; Du 21 au 24 mars pour jeunes hommes; Du 21 au 24 mars pour instituteurs.

Retraites fermées. Du 5 au 8 mars pour Dames; Du 12 au 15 mars pour Messieurs; Du 21 au 24 mars pour jeunes filles; Du 21 au 24 mars pour jeunes hommes; Du 21 au 24 mars pour instituteurs.

Retraites fermées. Du 5 au 8 mars pour Dames; Du 12 au 15 mars pour Messieurs; Du 21 au 24 mars pour jeunes filles; Du 21 au 24 mars pour jeunes hommes; Du 21 au 24 mars pour instituteurs.

Retraites fermées. Du 5 au 8 mars pour Dames; Du 12 au 15 mars pour Messieurs; Du 21 au 24 mars pour jeunes filles; Du 21 au 24 mars pour jeunes hommes; Du 21 au 24 mars pour instituteurs.

Retraites fermées. Du 5 au 8 mars pour Dames; Du 12 au 15 mars pour Messieurs; Du 21 au 24 mars pour jeunes filles; Du 21 au 24 mars pour jeunes hommes; Du 21 au 24 mars pour instituteurs.

Retraites fermées. Du 5 au 8 mars pour Dames; Du 12 au 15 mars pour Messieurs; Du 21 au 24 mars pour jeunes filles; Du 21 au 24 mars pour jeunes hommes; Du 21 au 24 mars pour instituteurs.

Retraites fermées. Du 5 au 8 mars pour Dames; Du 12 au 15 mars pour Messieurs; Du 21 au 24 mars pour jeunes filles; Du 21 au 24 mars pour jeunes hommes; Du 21 au 24 mars pour instituteurs.

Retraites fermées. Du 5 au 8 mars pour Dames; Du 12 au 15 mars pour Messieurs; Du 21 au 24 mars pour jeunes filles; Du 21 au 24 mars pour jeunes hommes; Du 21 au 24 mars pour instituteurs.

Retraites fermées. Du 5 au 8 mars pour Dames; Du 12 au 15 mars pour Messieurs; Du 21 au 24 mars pour jeunes filles; Du 21 au 24 mars pour jeunes hommes; Du 21 au 24 mars pour instituteurs.

Retraites fermées. Du 5 au 8 mars pour Dames; Du 12 au 15 mars pour Messieurs; Du 21 au 24 mars pour jeunes filles; Du 21 au 24 mars pour jeunes hommes; Du 21 au 24 mars pour instituteurs.

Retraites fermées. Du 5 au 8 mars pour Dames; Du 12 au 15 mars pour Messieurs; Du 21 au 24 mars pour jeunes filles; Du 21 au 24 mars pour jeunes hommes; Du 21 au 24 mars pour instituteurs.

Retraites fermées. Du 5 au 8 mars pour Dames; Du 12 au 15 mars pour Messieurs; Du 21 au 24 mars pour jeunes filles; Du 21 au 24 mars pour jeunes hommes; Du 21 au 24 mars pour instituteurs.

TRIBUNE LIBRE

Le Soleil ne prend pas la responsabilité des lettres ou communications qui paraissent sous cette rubrique. Nous ne publions que des lettres signées ou des communications accompagnées d'une adresse complète par une personne responsable et portant une adresse authentique.

Bien cher lecteur du "SOLEIL" Monsieur le Contrôleur, Les religieux occupés à l'enseignement des enfants ont subi de très graves pertes de matériel et de livres pendant la guerre. C'est pourquoi nous avons l'honneur de vous adresser ci-joint une liste de nos besoins. Nous sommes certains que vous voudrez bien nous aider dans nos efforts pour reconstruire nos écoles et nos bibliothèques. Nous vous remercions de votre attention et de votre aide.

Le problème du logement des ménages à revenus faibles ou modestes n'a nulle part été complètement résolu. Ce problème comporte des éléments qui rendent sa solution impossible par des moyens purement individuels. L'entreprise privée n'est pas en mesure de procurer des habitations convenables et saines à ces ménages. Les travaux de construction d'une maison comportent l'emploi d'une grande variété de matériaux, et par conséquent la rémunération d'un grand nombre d'intermédiaires qui procurent ces matériaux; en outre, la diversité des opérations qui y entrent appelle l'intervention d'une grande diversité de corps de métier, et par conséquent limite sensiblement l'usage des procédés simplificateurs de l'industrie concentrée. Pour ces raisons, ils sont inévitablement coûteux. Pour les mêmes raisons, ils sont d'autant plus coûteux que le devis est plus petit, car un petit devis entraîne une utilisation incomplète du personnel et des matériels.

Les autorités publiques, dans presque tous les pays, s'intéressent à ce problème et il est probable qu'après les hostilités des mesures concrètes seront prises pour atténuer la crise du logement. Il est certain qu'une intervention publique plus généralisée, plus vigoureuse et plus systématique simplifera les organisations coopératives s'y intéresseront. Le problème plus encore qu'apparaissant. Il semble bien que c'est par l'action coopérative que les populations urbaines parviendront à satisfaire leurs besoins d'habitations. La construction d'une série de maisons est moins coûteuse que la construction de maisons construites séparément par des propriétaires individuels. Ce genre de construction et ce procédé devraient être encouragés par les autorités publiques.

La Commission des Liqueurs est (devenue) devenue une officine de patronage et d'éclecticisme. On y pratique couramment le favoritisme. Les partisans sont les premiers servis... Il serait temps que le gouvernement ait un peu d'ordre dans cet organisme. Il s'agit là d'une variété de marché noir."

Libre à chacun de faire siennes les accusations et protestations de M. Marchand. Une chose est certaine: la répression du "marché noir" n'est possible qu'avec la collaboration de tous les intéressés.

On trouve généralement dans Le Monde Ouvrier, de Montréal, des observations très pertinentes. Par exemple celle-ci: "Les Américains, nous di-ou, jugent le Canada Français avec sévérité parce qu'ils ne sont pas acceptés par les Canadiens pour service entré-mur et ils trouvent étrange, pour ne pas dire plus, que nous entretenions deux armées... Ils pensent peut-être de nous ce que nous pensions d'eux avant Pearl Harbor..."

Favorables ou non à la participation du Canada à la guerre, adversaires ou partisans de la conscription, les Canadiens peuvent proclamer avec raison (et avec fierté) qu'ils étaient en guerre contre l'Allemagne deux ans avant les Etats-Unis. Par conséquent, avec tout le respect et l'admiration qui leur sont dus, et en tenant compte des loix du bon voisinage, nous n'avons aucune leçon à recevoir des Américains.

Sous le titre de "Il vaut mieux savoir", Madame Odette-L. Ohigny écrit dans Le Canada, de Montréal: "Un des pires crimes de ce terrible et interminable conflit est l'incertitude ou elle laisse ceux qui sont séparés... J'ai reçu ce matin même l'annonce de la mort de mon vieux père. L'événement... remonte à 1941, et j'ai été près de quatre ans à l'ignorance... La guerre finira, je ne sais pas ce que l'avenir me réserve, mais je ne veux pas de ce Boche rampant au Canada, à insinuer comme une couleuvre, avec ses paroles de miel et ses compliments sucrés... Les Allemands ont accumulé contre eux, si l'on peut dire, tant de haines, qu'ils n'y a pas à s'inquiéter: la paix ne leur sera pas douce. Trop de vengeances se préparent, dans la personne qui pourra empêcher l'éclosion. On pourra désapprouver, il faudra comprendre."

Pour rester quasiment dans le même sujet, citons ceci, du Montreal Daily Star: "Les parents doivent manifester du tact et de la compréhension envers ceux qui reviennent de la guerre. Ils doivent se rendre compte que les jeunes gens qui reviennent après plusieurs années ne sont plus les mêmes... Les foyers de ces jeunes gens doivent faire bon accueil aux amis sur les combattants se sentent faits. La guerre fait apparaître l'amitié suivant d'autres normes qu'en temps de paix."

Et l'article continue sur ce ton très juste. Les parents et amis des soldats, des marins et des aviateurs canadiens peuvent en faire leur profit.

Dan le Saturday Night, de Toronto, M. Wilfrid Eggleston, qui abandonna au début de cette année le poste de censeur-en-chef du Canada, analyse la situation politique du pays. Et il dit notamment: "La crise de l'autonomie des provinces est le dilemme du gouvernement dans Grey North laissez croire que le gouvernement au pouvoir pendant la guerre, si louable que soit son dossier dans l'ensemble, ne peut éviter entièrement les conséquences de deux philosophies basiquement divergentes sur la participation au Canada? "

La Chambre de Commerce de Price qui fut fondée au début de cette année et qui était régie par un conseil d'organisation, a eu ses premiers administrateurs à cours d'une assemblée de tous les membres. L'élection des membres du premier conseil s'est faite par bulletins secrets et le résultat fut le suivant: président, M. Joseph Bérubé, N.P.; vice-président, M. Alphonse Dubé; secrétaire, M. Jean-Charles Bourgeois; et trésorier, M. Raoul Langlois. Les administrateurs élus sont: M.M. Georges-A. Jodbert, M. D. Adébert Bourgeois, Albert Lagacé, Gérard Soucy, Anton Fortin et Pierre Côté.

Après l'élection, le président-fondateur, M. Bérubé a fait un appel à la collaboration de tous les membres pour que la nouvelle chambre puisse répondre aux désirs de ses fondateurs, soit travailler à l'amélioration des conditions économiques et sociales de Price et de la région.

Le tirage. D'un poêle à vapeur de Charrier "Blanc" et d'un \$100 au profit de l'église St-Jas de Brévières, aura lieu lundi, 22 février, à l'occasion, d'une fête paroissiale.

Retraites fermées. Du 5 au 8 mars pour Dames; Du 12 au 15 mars pour Messieurs; Du 21 au 24 mars pour jeunes filles; Du 21 au 24 mars pour jeunes hommes; Du 21 au 24 mars pour instituteurs.

Retraites fermées. Du 5 au 8 mars pour Dames; Du 12 au 15 mars pour Messieurs; Du 21 au 24 mars pour jeunes filles; Du 21 au 24 mars pour jeunes hommes; Du 21 au 24 mars pour instituteurs.

Retraites fermées. Du 5 au 8 mars pour Dames; Du 12 au 15 mars pour Messieurs; Du 21 au 24 mars pour jeunes filles; Du 21 au 24 mars pour jeunes hommes; Du 21 au 24 mars pour instituteurs.

Retraites fermées. Du 5 au 8 mars pour Dames; Du 12 au 15 mars pour Messieurs; Du 21 au 24 mars pour jeunes filles; Du 21 au 24 mars pour jeunes hommes; Du 21 au 24 mars pour instituteurs.

Retraites fermées. Du 5 au 8 mars pour Dames; Du 12 au 15 mars pour Messieurs; Du 21 au 24 mars pour jeunes filles; Du 21 au 24 mars pour jeunes hommes; Du 21 au 24 mars pour instituteurs.

Retraites fermées. Du 5 au 8 mars pour Dames; Du 12 au 15 mars pour Messieurs; Du 21 au 24 mars pour jeunes filles; Du 21 au 24 mars pour jeunes hommes; Du 21 au 24 mars pour instituteurs.

Retraites fermées. Du 5 au 8 mars pour Dames; Du 12 au 15 mars pour Messieurs; Du 21 au 24 mars pour jeunes filles; Du 21 au 24 mars pour jeunes hommes; Du 21 au 24 mars pour instituteurs.

Retraites fermées. Du 5 au 8 mars pour Dames; Du 12 au 15 mars pour Messieurs; Du 21 au 24 mars pour jeunes filles; Du 21 au 24 mars pour jeunes hommes; Du 21 au 24 mars pour instituteurs.



# Echos Mondains

## LE MONDE OFFICIEL

L'ambassadeur des Etats-Unis au Canada et madame Ray Atherton sont rentrés d'un voyage à Boston et à Washington.

## RECEPTIONS

Madame Alexandre Taché, épouse de l'Orateur de l'Assemblée législative, recevra de 4 à 6 heures, jeudi après-midi, au salon privé de l'Orateur.

Mademoiselle Jacqueline Bélanger a reçu à un cocktail récemment, en l'honneur de mademoiselle Marie Dufresne et de son fiancé, M. Pierre Laurin.

M. et madame Armand Dorais, de Saint-André de Kamouraska, recevaient intimement, dimanche, en l'honneur de mademoiselle Yvette Couette, de Québec.

Mademoiselle Rose Lajoie a reçu dimanche dernier un groupe d'amis.

Madame René Papineau-Couture, de Montréal, recevait à l'heure du

thé, dimanche, pour sa fille, Henriette. Les salons et la table de thé étaient décorés de jolies fleurs. Madame Fernand Roby et mademoiselle Marie Roby servaient le thé et les glaces aidées de mesdemoiselles Marie Beuregard et Louise Papineau-Couture.

## MARIAGES

Lundi matin, à dix heures et demie, en la chapelle du Sacré-Coeur de l'église Notre-Dame de Montréal, a été célébré, dans l'intimité, le mariage de Marielle, fille du lieutenant et de madame Louis Pagnet, de Montréal, avec le capitaine Paul Rivard, du régiment des Trois-Rivières, fils de M. J.-S. Rivard et de madame Rivard, décédée. La bénédiction nuptiale leur fut donnée par le capitaine-abbé Lefebvre, aumônier du dépôt de Longueuil, et pendant la messe, un programme de chant fut exécuté par MM. Emile Gour et Romain Crépéau. M. Benoit Poirier touchait l'orgue. Le lieutenant Pagnet accompagnait sa fille et M. Harvey Rivard, des Trois-Rivières, était le témoin de son frère. La mariée portait une robe de

noir et blanc, une petite toque de fleurs de même ton drapée d'une voilette et un bouquet d'orchidées. Son seul bijou consistait en un collier de perles, cadeau du marié. Après la cérémonie, il y eut réception chez les parents de la mariée, où les salons étaient décorés de jolies fleurs et de glaces blanches. Le capitaine et madame Rivard partirent ensuite pour le Club Seigneux et New-York. Pour voyager, la mariée portait une robe de crêpe de laine vert mousse, un feutre de même nuance, des accessoires tan, un manteau de chat sauvage et un bouquet d'orchidées à l'épaule. Leur retour, les nouveaux mariés demeurèrent à Montréal. Parmi les invités on remarquait : le colonel Echenberg, officier-commandant du dépôt de Longueuil, le colonel Charles Brossard, le surintendant Joseph Brunet, de la Gendarmerie royale canadienne, M. et madame Paul Gouin, ainsi que M. et madame Harvey Rivard, des Trois-Rivières.

Le 12 février, en l'église de St-Roch, M. l'abbé Pierre Gravel, desservant de la paroisse, célébra le mariage de M. et de madame Adélaïde Laine, de Québec, avec M. Charles-Henri Ramsay, fils de M. et de madame Georges Ramsay, de Lévis. Pendant la messe un programme de chant fut exécuté par madame P. Payeur-Laine et madame Jules Boulienger. Mademoiselle Rachel Drouin touchait l'orgue. Après la cérémonie, il y eut réception à l'hôtel Clarendon. M. et madame Ramsay partirent ensuite pour un voyage à Montréal.

nement de finir la route Montréal-Ottawa.

L'hon. Adélaïde Godbout ne veut pas laisser la Chambre sous l'impression qu'il a voulu créer. Le chef de l'opposition est d'avis que c'est une mauvaise chose d'emprunter pour des fins spéciales. D'ailleurs, le gouvernement demandant 2, 10, 25 ou 50 millions de dollars cela ne change pas d'un iota la situation. Le gouvernement reste toujours libre de dépenser autant qu'il le jugera à propos en vertu de la loi de la voirie.

M. Henri Drouin, député d'Abitibi, est tenté d'attaquer le gouvernement en parlant de la taxe de vente mais il est rappelé à l'ordre par le président. "Le gouvernement, a dit M. Drouin, devait administrer avec tellement d'économies qu'il abolirait la taxe de vente. Au lieu de cela, il parle d'emprunter."

M. André Laurendeau fait remarquer que ce qui le frappe c'est le fait que le gouvernement ne demande pas à consulter les députés, qu'il nous donne des détails. Avant de voter tant d'argent, on devrait nous donner le plan d'ensemble.

## NAISSANCES

M. et madame Ernest Genest (Lucienne Marois), sont les heureux parents d'une fille née à l'hôpital St-François d'Assise le 18 février et baptisée le même jour à l'église St-Roch par M. le curé J. Ferland sous le prénom de Marielle. Parrain et marraine, M. et Mme Léon Réaume, oncle et tante de l'enfant. Porteuse, Mme Alfred Marois, tante de l'enfant.

M. et Mme Léonidas Racine, née Marguerite Renaud, font part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils, né le 16 février 1945 à l'hôpital St-François d'Assise et baptisé le 18, sous les prénoms de Joseph-François-Pierre-André. Parrain et marraine, M. et Mme François Racine, oncle et tante de l'enfant. Porteuse, Mme Lucien Glodé, tante de l'enfant.

## CLUBS ET CERCLES

Les membres du Club des Femmes Universitaires de Québec, se sont réunis, dimanche après-midi, à l'heure du thé, au Château Frontenac. Mademoiselle Régina Zaorska, de New-York, a donné une causerie intime sur la Pologne.

(Suite à la page 7, 1ère col.)

## --Huit voix de majorité seulement pour un bill du gouvernement

(Suite de la page 3) qu'il faut au bas mot \$30 millions pour les travaux les plus pressés. Sous la première administration Duplessis, le gouvernement avait été autorisé à dépenser \$50 millions. En 1939, il n'y avait que \$9 millions employés sur ce montant et il est resté \$41 millions à la disposition des bureaux. M. Bouchard a dépensé \$34 millions sur ce total.

Le ministre demande l'adoption de sa loi à l'unanimité de la Chambre et il déclare que le gouvernement se prépare de cette façon à faire face à l'après-guerre, alors qu'il faudra de grands travaux publics pour donner de l'ouvrage aux sans travail.

L'hon. Adélaïde Godbout Le chef de l'opposition déclare qu'il aurait d'excellentes raisons d'approuver le principe de cette loi si elle était nécessaire. Le gouvernement doit avoir toute la latitude de faire des travaux publics qui donneront de l'ouvrage à la population après la guerre et il lui faut se préparer activement à la reconstruction économique du pays.

Mais ces résolutions sont inutiles, ajoute l'honorable Adélaïde Godbout. Elles ne sont que de la poudre jetée aux yeux. En effet, le gouvernement a tous les pouvoirs qu'il lui faut dans la loi de la voirie. Il peut dépenser de façon illimitée pour la construction et l'amélioration des routes.

M. René Chalouli demande au gouvernement pourquoi il ne procède pas comme d'habitude, c'est-à-dire payer avec les revenus au lieu d'emprunter. M. Talbot lui explique que le gouvernement n'est pas tenu d'emprunter. Il ne recourra à ce moyen que si c'est absolument nécessaire. Si on veut un plan d'ensemble, il faut voter ce bill et donner au gouvernement le pouvoir d'emprunt demandé.

L'hon. Maurice Duplessis Le premier ministre trouve illogique l'attitude de M. Godbout. La semaine dernière, le chef de l'opposition refusait un mandat en blanc au gouvernement et cette semaine il veut lui en donner un à tout prix. La province de Québec souffre du fait qu'il n'y a pas eu de plan d'ensemble dans le passé, ses gouvernements se contentant d'appliquer une politique de cataplasmes. On devrait féliciter le gouvernement de consulter les députés sur le montant à dépenser au lieu de suivre la loi générale de la voirie qui lui donne des pouvoirs illimités dans ce domaine.

M. Duplessis ajoute qu'il est en faveur du tourisme mais pas au détriment des cultivateurs et que le devoir du gouvernement est de donner à ces derniers les meilleurs moyens de communications.

L'hon. Georges Dansereau L'ancien ministre de la voirie, député d'Argenteuil, croit à l'utilité et à la nécessité d'un plan d'ensemble, mais cette loi n'est pas nécessaire; le gouvernement libéral ne dépensait que ses revenus. A lire cette loi on vient à la conclusion que l'Union nationale se lance de nouveau dans la politique des emprunts. "J'ai confiance en l'honnêteté du ministre actuel de la voirie mais je crains le patronage politique et la danse des millions va recommencer," M. Dansereau demande au gouver-

nement de finir la route Montréal-Ottawa.

L'hon. Adélaïde Godbout ne veut pas laisser la Chambre sous l'impression qu'il a voulu créer. Le chef de l'opposition est d'avis que c'est une mauvaise chose d'emprunter pour des fins spéciales. D'ailleurs, le gouvernement demandant 2, 10, 25 ou 50 millions de dollars cela ne change pas d'un iota la situation. Le gouvernement reste toujours libre de dépenser autant qu'il le jugera à propos en vertu de la loi de la voirie.

M. Henri Drouin, député d'Abitibi, est tenté d'attaquer le gouvernement en parlant de la taxe de vente mais il est rappelé à l'ordre par le président. "Le gouvernement, a dit M. Drouin, devait administrer avec tellement d'économies qu'il abolirait la taxe de vente. Au lieu de cela, il parle d'emprunter."

M. André Laurendeau fait remarquer que ce qui le frappe c'est le fait que le gouvernement ne demande pas à consulter les députés, qu'il nous donne des détails. Avant de voter tant d'argent, on devrait nous donner le plan d'ensemble.

## L'HON. J.-A. MATHEWSON

L'ancien trésorier provincial est d'avis qu'avant d'avoir un plan d'ensemble de la voirie le gouvernement devrait appliquer à dresser un plan d'ensemble de ses finances. On a déjà pour \$34,500,000 d'emprunts dans les lois jusqu'ici soumises, et cela en plus de ce qu'on votera dans le budget.

L'hon. Onésime Gagnon a rétorqué à M. Mathewson que si le budget de M. T.-D. Bouchard à la voirie non seulement le ministre dépensait son budget mais qu'il s'autorisait de la loi générale pour emprunter. Pendant la période électorale, le gouvernement a donné pour \$3 millions de contrats de plus que le budget.

M. Mathewson répond au trésorier provincial que jamais, sous son administration, on n'a dépassé le budget et que les trois dernières années, suivant le prospectus de l'Union Nationale pour l'emprunt de \$22 millions, se sont terminées par un surplus.

M. Duplessis s'informe si le député de Ste-Anne défend M. Bouchard et si le ministre défend le projet de loi. M. Bouchard répond que le projet de loi n'est pas nécessaire. Quant à l'administration il n'y avait que la politique du gouvernement et non pas la politique de tel ou tel ministre.

Le député de Beauharnois, M. Albert Lemieux, du Bloc Populaire, déclare ensuite qu'il y a danger de demander aux députés d'emprunter \$30 millions quand cette autorisation n'est pas nécessaire. Quant au plan d'ensemble, il est du même avis que son chef, M. Laurendeau.

L'hon. Antonio Talbot, ministre de la Voirie, répond à M. Lemieux que les travaux de voirie coûtent cher et que \$30 millions couvrent à peine le minimum des besoins de la province.

On parle ensuite d'entretien de ponts. M. Dansereau, qui avait annoncé avant l'élection de 1944 que le gouvernement libéral se chargerait de l'entretien de ponts, déclare que le bill est voté en comité plénier, qu'il y a eu une conférence de presse, qu'il y a eu un vote et qu'il y a eu un amendement. M. Duplessis répond que son gouvernement n'est pas comme l'ancien qui s'est caractérisé par bien des promesses et 5 ans de taxes. Les résolutions sont alors adoptées sans amendement et agréées. La loi est ensuite votée en deuxième lecture puis en comité plénier.

M. Godbout répète que la loi n'est pas nécessaire et que le gouvernement ne devrait pas emprunter pour des fins spéciales.

En troisième lecture, l'honorable Georges Dansereau propose un amendement. Le député d'Argenteuil veut faire enlever du bill tous les emprunts préjudiciables au crédit de la province et il demande que le bill soit renvoyé au comité plénier de la Chambre pour étude.

M. Duplessis proclame que l'amendement est irrégulier. Les questions de finance relèvent seulement du ministre. L'hon. Valmore Bienvenue est d'avis contraire et cite l'article 573 pour appuyer son argumentation. L'hon. Paul Sauvé intervient dans le débat pour dire qu'il y a confusion et il conclut à l'illégalité de l'amendement Dansereau.

Le président de la Chambre est aussi de cet avis et il déclare l'amendement hors d'ordre. L'hon. Valmore Bienvenue en propose immédiatement un autre pour demander au gouvernement de mieux préciser les buts du bill. M. Duplessis s'objecte aussi à cet amendement. M. Cyrille Dumaine, député de Bagot, prétend, règlements en main, que l'opposition ne demande que des précisions et des détails et que cet amendement est dans l'ordre. Finalement, M. Taché prend l'affaire en débâcle et annonce qu'il rendra sa décision au début de la séance de huit heures.

Comme il l'avait promis, le président rend sa décision au commencement de la séance du soir et il renvoie l'amendement Bienvenue, proclamant qu'il est hors d'ordre. L'hon. Adélaïde Godbout en appelle à la Chambre et les députés soutiennent la décision de l'Orateur par un vote de 45 à 37, soit par une majorité de huit, les députés du Bloc Populaire votant cette fois avec l'opposition, ce qui explique la diminution de la majorité du gouvernement.

Dans la soirée, après avoir adopté rapidement le bill du gouvernement concernant l'augmentation de 5 à 7 tonnes du poids des camions appartenant aux cultivateurs, la Chambre procède à la troisième lecture du bill de l'hon. Antonio Talbot. L'hon. Léon Casgrain s'objecte parce que la Chambre ne procède pas suivant les règlements. On aurait dû, tout de suite au commencement de la séance du soir, continuer les affaires laissées en suspens à la fin de la séance de l'après-midi. M. André Laurendeau propose alors un amendement à l'effet de forcer le gouvernement à déposer sur la table de la Chambre, si l'Assemblée Législative est en session, ou dans les 15 premiers jours de la session suivant leur adoption, les ordres en conseil concernant les dépenses faites en vertu de ce bill. Il réclame aussi leur publication dans la Gazette officielle.

Un incident se produit à ce moment. Un page va porter le texte de l'amendement à M. Duplessis au lieu de l'Orateur de la Chambre. Les députés de l'opposition protestent. "C'est la procédure élémentaire à suivre" dit M. Godbout. Pendant ce temps, le premier ministre avait lu l'amendement et déclaré tout de suite qu'il n'était pas prêt à l'accepter quant à ce qui concerne la production des ordres en conseil.

Cette partie est juste car il faut renseigner les députés, mais l'autre n'est pas légale puisqu'elle impose au gouvernement des dépenses. M. Onésime Gagnon suggère, pour éviter ces incidents, de fournir des copies au chef du gouvernement et à celui de l'opposition en même temps qu'on envoie l'original à l'Orateur.

M. Duplessis propose alors d'aller en comité plénier pour discuter l'amendement Laurendeau. L'Orateur lit alors l'amendement et M. Duplessis propose à M. Laurendeau d'accepter la partie qui concerne le dépôt des ordres en conseil sur la table de la Chambre. Le chef du Bloc Populaire accepte cette suggestion du premier ministre et l'honorable Léon Casgrain fait remarquer l'extrême sollicitude que le premier ministre porte au Bloc Populaire. Je demande, dit le député de la Rivière-du-Loup, le même traitement pour nous quand nous présenterons des amendements. Les amendements sont alors lus et agréés et la loi est votée en troisième lecture.

## Succès d'un concours

Les gagnants du concours d'artisanat organisé par l'Académie des Sciences-Arts du Collège des Jésuites de Québec ont été proclamés à la conférence de M. Jean-Marie Gauvreau, hier soir. Voici comment se lit le palmarès :

Catégorie des 18 ans : Prix d'honneur : Alain Bienvenue (peinture). 1er prix — Guy Dion (sculpture sur savon). 2e prix (ex aequo) — Yves Rivard (sculpture), Maurice Côté (assemblage).

Catégorie des 16 ans : Prix d'honneur : Pierre Cantin (assemblage). 1er prix : François Hamel (dessin). 2e prix (ex aequo) — Jean-Paul Morisset (travail sur bois), Jean-A. Vézina (ferroterrie).

Catégorie des 14 ans : Prix d'honneur : Jean Beaudoin (peinture). 1er prix : Denis Morisset (modèle et travaux sur bois). 2e prix (ex aequo) — Pierre Dutil (assemblage), Roger Grégoire (assemblage).

Catégorie des 12 ans : Prix d'honneur — Raymond Boucher (peinture). 1er prix (ex aequo) — Charles Cimon (assemblage), Alexandre Desmeules (empaillage). 2e prix (ex aequo) — Jacques Pigeon (dessin), Jules Gauvin (sculpture). 3e prix (ex aequo) — Pierre Desmeules (dessin), Marcel Simard (assemblage).

Catégorie des 10 ans : 1er prix (ex aequo) — Yves Audet (travail sur cuir), Gilles Laplante (peinture sur porcelaine). 2e prix (ex aequo) — Pierre Marchand (bois), Jacques Tremblay (cuir).

L'artisanat offre un champ très vaste pour l'orientation possible de nouvelles carrières susceptibles de devenir de véritables professions, particulièrement pour ceux qui ont une formation classique, dit hier soir M. Jean-Marie Gauvreau, directeur de l'Ecole de Meuble, qui était le conférencier invité de l'Académie des Sciences-Arts du Collège des Jésuites de Québec. Il cite particulièrement le domaine du meuble et de la

## Initiative du club Kinsmen

M. Gérard Marier, président du club Kinsmen, a annoncé hier soir que le club Kinsmen de Québec procéderait, vers la Noël prochaine, au tirage d'une maison qui sera construite sur le boulevard Sir Wilfrid Laurier, au profit d'une colonie de vacances pour les enfants infirmes de Québec. A cet effet, le club a pris les mesures nécessaires pour obtenir une charte fédérale sous la rubrique de Canadian Boys' Club de Québec.

Le bureau de direction formé à cette fin se compose comme suit : président, M. P.-A. Côté ; 1er vice-président, M. J.-L. Boulanger ; 2e vice-président, M. J.-O. MacLean ; trésorier, M. Alphonse Protreau ; agent de publicité, M. Lucien Bernier ; membres, MM. A. Caron, C. Frenette, E. Grégoire, P. Lamonde, G. Lemieux, J.-P. Pouliot, G. Vincent, L. Allard, E. Bolduc, A. Poitras, J. Gosselin, A. Turgeon, Chas. E. Tardif, J.-R. Marchand et G. Marier.

Le club Kinsmen de Québec fête hier soir le jubilé d'argent de fondation du premier club Kinsmen à Hamilton, par M. H. Rogers. Durant ces 25 années, 137 autres clubs se sont fondés de par le Canada. Le président actuel est M. D. Forest. Des santés furent proposées au Roi, aux forces armées, à l'Association des Kinsmen et au fondateur. Il y eut lecture de messages du président national et du fondateur.

Le Dr Armand Rioux prononça ensuite une causerie sur l'hygiène préventive à observer à tous les âges de la vie, comme moyen de conserver la santé, premier facteur du bonheur et de la prospérité. Présenté par le Dr Lucien Larue, M. Rioux fut remercié par le Dr Donat Roy.

Pour le Grand Séminaire de Québec, donnez riches et fortunés ! pour vous prolonger sur terre dans l'efficacité de vos oeuvres, pour vous enrichir éternellement.

Le club Kinsmen de Québec fête hier soir le jubilé d'argent de fondation du premier club Kinsmen à Hamilton, par M. H. Rogers. Durant ces 25 années, 137 autres clubs se sont fondés de par le Canada. Le président actuel est M. D. Forest. Des santés furent proposées au Roi, aux forces armées, à l'Association des Kinsmen et au fondateur. Il y eut lecture de messages du président national et du fondateur.

Le Dr Armand Rioux prononça ensuite une causerie sur l'hygiène préventive à observer à tous les âges de la vie, comme moyen de conserver la santé, premier facteur du bonheur et de la prospérité. Présenté par le Dr Lucien Larue, M. Rioux fut remercié par le Dr Donat Roy.

Pour le Grand Séminaire de Québec, donnez riches et fortunés ! pour vous prolonger sur terre dans l'efficacité de vos oeuvres, pour vous enrichir éternellement.

## L'U.C.C. à St-Simon

Rimouski — (D.N.C.) — Un bon nombre de cultivateurs de St-Simon assistaient à la dernière séance du Cercle de l'U. C. C. tenue sous la présidence de M. Jules Rioux. On a fait, lors de cette réunion, l'élection d'un nouveau bureau de direction pour l'année 1945. Le résultat fut le suivant : président, M. J.-B. Bélanger ; vice-président, M. Lorenzo Bélanger ; secrétaire, M. Georges Lévesque ; directeurs : MM. Albert Bélanger, Joseph Thiberge, J.-A. Dastous, Joseph Lavoie et Charles Bélanger.

Pour le Grand Séminaire de Québec, donnez riches et fortunés ! pour vous prolonger sur terre dans l'efficacité de vos oeuvres, pour vous enrichir éternellement.

Le club Kinsmen de Québec fête hier soir le jubilé d'argent de fondation du premier club Kinsmen à Hamilton, par M. H. Rogers. Durant ces 25 années, 137 autres clubs se sont fondés de par le Canada. Le président actuel est M. D. Forest. Des santés furent proposées au Roi, aux forces armées, à l'Association des Kinsmen et au fondateur. Il y eut lecture de messages du président national et du fondateur.

Le Dr Armand Rioux prononça ensuite une causerie sur l'hygiène préventive à observer à tous les âges de la vie, comme moyen de conserver la santé, premier facteur du bonheur et de la prospérité. Présenté par le Dr Lucien Larue, M. Rioux fut remercié par le Dr Donat Roy.

**BUVEZ DU Delicieux VI-TONE IL RENFORCIT ET NOURRIT**

**Savoureux... économiques!**

**Roulés au porc 'MAGIC'**

Temisez ensemble  
Incorporez

1 tasse farine  
1 c. à thé Poudre à Pâte 'Magic'  
¼ c. à thé sel  
1 œuf battu  
½ tasse lait  
2c. à soupe shortening fondu

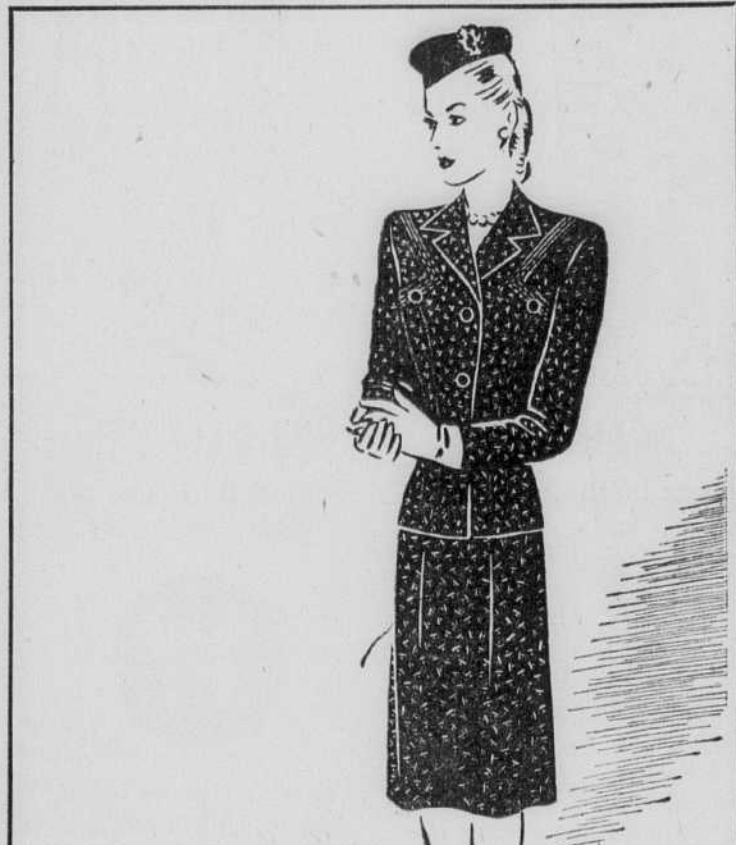
Graissez légèrement une poêle. Faites 6 crêpes minces de 5" de diamètre. Quand brunes des 2 côtés, déposez au milieu une garniture faite de 1 ½ tasse de viande de porc cuite hachée humectée avec 1 tasse de sauce blanche ou autre. Roulez les crêpes, disposez sur plat chaud et recouvrez le reste de sauce.

Fabrication canadienne

**UNE DEMI-TASSE DE SAVEUR? OU DU SAVOREUX CHASE & SANBORN!**

**CETTE RICHE SAVEUR AMÈNE UNE RÉVOLUTION NATIONALE EN FAVEUR DU CAFÉ CHASE & SANBORN!**

CHARLIE MCCARTHY TORRIFIÉ AU CANADA



## Robe deux-pièces modèle classique

Vous serez chic et élégante dans ce deux-pièces toujours en vogue... confectionné de crêpe rayonne, imprimé de petits motifs... et qui peut aussi bien se porter maintenant sous votre manteau de fourrure ou encore durant la saison d'été.

Dans les nouvelles teintes de rouge, marine, tan, brun, vert, noir imprimé de blanc.

Tailles 12 à 20 ans.  
**1975**  
**HOLT RENFREW**  
35 rue Buade Québec

**SE REMONTE SEULE**

**100% IMPERMEABLE**

**NON MAGNETIQUE**

**INDETRAQUABLE**

A L'EPREUVE DE LA POUSSIERE ET DES CHOCs. VITRE ET GRAND RESSORT INCASSABLES

**Mido MULTIFORT SUPER-AUTOMAT**

La montre qui pense pour vous. Vous la mettez, la portez et l'oubliez. Elle est reconnue de façon internationale pour sa précision et son excellence dans toutes les circonstances. Portez-la à la nage, à cheval ou pour une partie de golf. Vous ne pouvez en détraquer la précision mécanique.

Agents Attitrés

**THE Capitol Jewellers**  
CENTRE DU CREDIT COMMODORE  
198 ST. JEAN, QUÉBEC TEL. 2-1725

Les avis de naissances, mariages, fiançailles, quelle que soit la formule, publiés dans les "Echos Mondains" coûtent \$1.50 l'insertion.

Toute commande devra être accompagnée de ce montant.

**Irrésistible — UN TEINT SÉDUISANT!**

Son nettoyage facial à la Mousse Crémeuse rendra votre teint plus adorable!

**Joan Bennett**

**LUX SAVON DE TOILETTE**

Vous serez la femme de ses rêves quand votre teint sera plus adorable! Adoptez ce soir le nettoyage facial de Joan, à la Mousse Crémeuse du Savon de Toilette Lux — pas un homme ne résiste à un teint pur et radieux, un Teint Séduisant!

9 sur 10 des célèbres étoiles de Hollywood emploient le Savon de Toilette LUX

"Un bel épiderme est si important — je fais chaque jour mon nettoyage facial à la Mousse Crémeuse D'abord je fais délicatement pénétrer la riche mousse crémeuse, je rince à l'eau chaude, puis frotte; j'asèche en tapotant."

"Mon teint devient lisse et exquisement velouté — frais comme un fleur! Si vous voulez un teint ravissant essayez mon nettoyage facial au Savon de Toilette Lux! Une femme au teint séduisant gagne les cœurs!"

DEPLACEMENTS

Madame Léon Balcer, de Trois-Rivières, passe quelque temps à Québec, l'invitée de son gendre et de sa fille, M. et madame Louis Auger.

Le lieutenant-colonel Charles Bélanger, qui a passé quelques jours à Ottawa, l'hôte de son père, M. M. A. Bélanger, est de retour en ville.

Madame Léon Lambert et sa fille, mademoiselle Thérèse Lambert, font présentement un séjour dans la métropole.

L'honorable Jules Brillant, de Rimouski, était de passage à Ottawa, la semaine dernière.

Madame Jean Déry, femme de l'ambassadeur du Canada au Brésil, et ses enfants, Mariel et Jean-

Louis, font actuellement un séjour à Theresopolis.

Madame René Landry, d'Ottawa, et madame Jules Landry, de Chicoutimi, ont passé quelques jours à Montréal, les invitées de M. et de madame Emilian Gabois.

Madame W.-A. Bishop, d'Ottawa, et sa fille, Marise, sont revenues d'un voyage en Floride.

M. Jean-Marie Gauvreau, de Montréal, est actuellement dans notre ville.

Mademoiselle Hélène Livernois est retournée en ville, après avoir fait un séjour à Ottawa et à Montréal.

M. et madame Philémon Payeur sont retournés à Theford-Mines, après avoir passé quelques jours dans notre ville, les invités de M. et madame Adélaïde Laine.

M. Jean-Paul Céat est retourné dans la métropole, après avoir passé quelque temps dans notre ville.

M. et madame Jos. Beaulieu, de Trois-Pistoles, de passage à Québec, partiront ces jours-ci pour Montréal et les États-Unis, où ils visiteront des parents.

M. Reynald Lippé, de la métropole, passe quelques jours à Québec.

Madame Joseph Roy, de St-Martin de Beauce, a passé la fin de semaine à Québec, l'invitée de M. et madame Arthur Gravel.

Mesdemoiselles Michelle et Colette Gagnon passent la semaine au Manoir St-Casimir, au Lac Beauport.

M. et madame C. Glackmeyer, de Québec, étaient à Montréal, samedi, pour le mariage de leur nièce, mademoiselle Rita-Mary Cassidy, avec M. S.-B. Whelan.

Mademoiselle Raymonde Nantel, de Montréal, est de retour de New-York, où elle a passé une semaine.

M. et madame A. Charpentier et M. et madame A. Denis, de Sherbrooke, sont actuellement à Saipre-Marguerite.

Le docteur Charles-Antoine Laine est retourné à Ste-Rose-du-Déclat, après avoir fait un séjour à Québec, chez ses parents, M. et madame Adélaïde Laine.

Mademoiselle Jeanne d'Arc Paré passe la semaine à la Rivière-du-Loup.

Mesdemoiselles Maria Teresa Jimenez Labora, Conchita Cutiéres Chopin, Alicia Gomez Acaravate et Aurora Maria Vignau, de Mexico, étaient en fin de semaine les invitées de mademoiselle Annette Fortier.

Thèse soutenue

Jeudi, le 22 février, à 2 h. 30 p.m., au petit salon de l'université Laval, il y aura soutenance de thèse de doctorat en lettres par la Rév. Soeur Marie-Carmel.

La thèse a pour titre "La littérature française de Nouvelle-France". Les membres du jury sont M. Auguste Viatte, M. l'abbé Emile Bégin, M. Luc Lacoursière et M. l'abbé Paul-Emile Gosselin.

Les étudiants et le public sont invités à assister à cette soutenance de thèse.

Premier conférencier d'une série de quatre causeries données, d'ici la fin de la saison, sous les auspices du Comité familial, à la salle paroissiale du St-Coeur-de-Marie, M. C.-J. Miller, inspecteur général des écoles primaires, a traité hier soir de "l'Enfant et l'École". M. A.-A. Letarte présenta le conférencier qui fut remercié par M. Léon-T. des Rivières, président. Dans l'assistance, on remarquait M. Victor Doré, surintendant de l'Instruction publique et des membres du personnel enseignant de la ville.

"Il est urgent de préparer la génération montante à bien remplir sa mission future" déclare M. Miller en commençant. Pour cela, il faut que la famille ou l'enfant prenne sa première et sa plus durable éducation auprès de son entourage collégial à l'école et que d'autre part l'enfant se laisse guider par ses maîtres afin de former son jugement et de façonner sa volonté. L'école et la famille sont intimement liées l'une à l'autre. Celle-ci est le prolongement providentiel de celle-ci. Trop souvent on blâme les écoles, les mauvaises méthodes des professeurs, l'organisation vicieuse des programmes d'enseignement; on oublie toujours de parler de l'éducation fondamentale reçue par l'enfant dans son foyer, ou encore de l'apprentissage imparfait de l'élève à l'égard de son maître.

D'autre part celui-ci doit être un modèle en qui l'enfant aura entière confiance. Outre la culture qui est une qualité essentielle, le professeur devra être impartial et désintéressé, son dévouement devra être sans limites. La province de Québec n'a pas à envier les autres provinces ou les pays étrangers à ce sujet. Car le personnel enseignant recruté dans des milieux choisis se montre à la hauteur de sa tâche. Quant au programme d'études qui est la répartition équitable des matières d'enseignement, considérant le niveau de la capacité moyenne d'assimilation de l'enfant, un comité s'occupe d'en changer les parties selon ses besoins immédiats.

Si l'enfant a reçu dès son jeune âge une éducation parfaite, s'il a la notion juste du devoir, le maître continuera la mission, et la jeunesse de Québec fera honneur à sa langue et à sa foi; c'est la conclusion à tirer de cette causerie de M. C.-J. Miller.

Le Révérend Père Maurice Lamontagne, c.j.m., curé de la paroisse, dit le mot de la fin. Un programme musical a été exécuté par Mlle Raëne Morisset et M. G. Chouinard.

Le 6e salon annuel de photographie présenté sous les auspices du Photo-Club de Québec sera ouvert du 9 au 16 avril prochain au foyer du Palais Montcalm. M. Lucien Laurin, président du Club, est l'un des principaux animateurs de l'organisation.

Son honneur le maire Lucien Bernier, les directeurs de la Galerie municipale ont bien voulu, cette année encore, permettre la tenue de ce salon. Cette nouvelle réunion aura lieu chaque année depuis six ans, avec un intérêt grandissant l'exposition des photographies artistiques, œuvres des membres du Photo-Club de Québec. Malgré la guerre ait porté de durs coups à l'expansion de l'art photographique par les nombreuses restrictions sur les films et le matériel, le Photo-Club n'a pas cessé ses activités et continue d'offrir à ses membres de nombreux avantages.

Jeudi soir, le 22 février au local habituel, aura lieu une intéressante séance. En effet les membres et leurs invités auront le plaisir d'entendre M. Marius Plamondon, sculpteur de notre ville et professeur à l'École des Beaux-Arts, dans une causerie intitulée: "Imitation ou création". Nul doute que tous les membres voudront bénéficier de cet avantage d'entendre parler par un artiste de l'art en photographie. La causerie de M. Plamondon sera illustrée de projections.

Agreable réunion Samedi, le 19 février, un groupe d'amis se sont réunis à l'occasion du vingt et unième anniversaire de naissance de mademoiselle Madeleine Robitaille. Cette soirée amicale avait été organisée par mademoiselle Lucille Bonneau.

Parmi les nombreux invités, on remarquait: Madame Emile Robitaille, Mme Albert Bonneau, Ghislaine Robitaille, Pierre Berube, Henri Bonneau, Rita Robitaille, Pierre Robitaille, Alice Levesque, Marie Robitaille, Rita Fradet, Marcel Fradet, Paul Fradet, Jules Fradet, Guy Fradet, Cécile Fradet, M. et Mme Robert Légaré, et Mme Aurélie St-Laurent, Rita Piché, René Houde, Jeanne Houde, Bruno Piché, Annette Boivert, Guy Bérubé, Germaine Allard, Robert Allard, Jeanne Allard, Hélène Pellerin, Wilfrid Pellerin, Gilbert Simard, Paul Simard, Yolande Blanchet, Raymond Gagné, Michelle Gravel, Henri Camille, Dominique Gravel, Gaston Savard, Thérèse Côté, Guy Côté, Pauline Lemieux, Ernestine Côté, Simone Verret, Jeanne d'Arc Verret, Roland Paré, Ella Berube, Jeanne Grégoire, Gabrielle Simard, Jean-Paul Labranche, Jeannine Matte, René Bertrand, Thérèse Matte, Norbert Rivest, Paul-Yves Riendeau, Roland Houde, Charles-Désiré Angers, Gaston Tremblay, Jeanne d'Arc Berard, Jean-Paul Lavoie, Rita Derasse, Fernand Derasse, Madeleine Lachance, Paul Dion, Rita Hébert, Gaston Jobin, Maria-Anne Lambert, M. Blanchet, Jean-Robert Trudel, Roger Lacombe, Yvan Bégin, Fernand Bégin, Simone Duchesne, Monique Lemelin, Roger Bernier, J.-B. Robitaille.

Répondons à l'appel en faveur du Grand Séminaire. Que les pêcheurs donnent pour obtenir le pardon de leurs pêchés. Que les justes donnent pour progresser dans leur fidélité à Dieu.

QUI A HATE DE SAVOIR. — P. S. à la fin d'une lettre signifiée en latin "post-scriptum" et en français "écrit après". Ces initiales précèdent quelques phrases qu'on a oublié de mettre dans le corps de la lettre.

UNE QUI VOUS AIME. — Vous vous débarrasserez des points noirs en employant le Peroxine (non pas Peroxyde) en poudre. A défaut de cela, vous pouvez tamponner le visage à l'eau très chaude pour ouvrir des pores, puis presser les points pour faire sortir ce qu'on appelle le petit verrouille. Refermez le coup et qu'il vous gagne ses favoris. De là à l'aimer sérieusement, il n'y a qu'un pas; c'est à vous de lui aider à le franchir!

ARTISANAT. — Pour le savon domestique, voyez la réponse ci-dessus.

FLORENCE BERGERON. Pointe au Pic, désire les nos 1 et 13 de Pastoral (le livre du mois).

F. B. — Françoise signifie libre; Florence, fleur; Jeannot, gracieux; Yves, marin.

— Des employés, garçons et filles, sont-ils dans l'étiquette en se rendant les premiers le jour de l'an matin à la résidence de leur patron pour lui souhaiter la Bonne Année?

— Quels jours étaient le 22 sept. 1927 et le 27 mai 1921? JOVETTE.

— L'étiquette dit que c'est au patron de souhaiter la bonne année à ses employés, et il peut trouver impulsive votre démarche, à moins que ce soit un bon vivant aimant beaucoup la compagnie; que sa femme soit au même diapason...

— Un jeudi. Un vendredi.

JULIETTE. — Nazaire signifie: simple; Benjamin, fils favori; Roland, brave; Gemma, joyau; Anna, gracieuse; Juliette, conquérante; Anna-Marie, gracieuse étoile.

— Si vous tenez tant que cela à connaître cette dame et si elle est à peu près de votre milieu et de votre instruction, écrivez-lui un petit mot, disant que vous aimeriez beaucoup la connaître et à entrer en relations avec elle et que si la chose lui agréait, vous seriez heureux de recevoir une réponse.

UNE QUEBÉCOISE. — Je vous remercie infiniment pour la recette de savon domestique que vous me faites parvenir et je la transcris ici à l'intention de mes lectrices. Mettre à la portée de la main les articles suivants, parce qu'une fois le mélange préparé, on ne peut le laisser et il faut brasser 20 minutes sans arrêt. 1 cadran ou une montre; 1 manche à balai ou bâton long; 1 chaudron de fer ou une chaudière en ferblanc; 1 tasse graduée pour mesurer. Ingrédients: 5 livres graisse coulée fondue mais non bouillante; 1 pinte eau froide; 1 boîte de Gillette; 1/4 tasse gazoline; 1/4 tasse ammoniacque liquide. Placez votre chaudron de préférence sur une galerie ou à l'ex-

trier de la maison. Ne mesurez pas l'ammoniacque pendant que le chaudron est sur le poêle, car c'est suffoquant et dangereux, et soyez aussi prudente pour la gazoline. Versez ces produits lentement et par petites quantités, pour éviter les gonflements. Toutes ces opérations doivent se faire au grand air et ce savon ne se fait pas sur le feu. Une fois fini, il ne doit pas être laissé au froid; 2 ou 3 heures après qu'il est fini, vous pouvez le couper. Plus on donne de soins à nos graisses, plus le savon est beau. Les déchets de graisses peuvent être mis dans une boîte de conserve vide contenant 1 gallon; lorsque cette boîte est remplie à un pouce du bord, elle donne les 3 livres de graisses demandées pour cette recette.

ARTISANAT. — Pour le savon domestique, voyez la réponse ci-dessus.

Capelle rue COQUERELLES FOURMIS extermiination garantie

ON REDEMANDE DE LA SAUCE HP POUR LA VIANDE ET SES SUCCÉDANÉS

MOZART 310 ST JOSEPH

Nous avons l'assortiment le plus complet, le plus attrayant et le plus versatile en fait de VETEMENTS PRINTANIER pour tous les jeunes de la famille

Achetez tôt et soyez mieux servis

PALETOTS -- Garçonnetts, 1 à 7 ans 7.95 Confection de Donegal et Drap Polo. Casquette appareillant. MANTEAUX -- Fillettes, 3 à 6 ans 8.95 En drap Polo avec col de velours. Aussi crêpes. Chapeau appareillant. MANTEAUX -- Fillettes, 7 à 11 ans 10.95 Tweeds de choix -- Coupes parfaites -- Nuances claires et gaies. MANTEAUX -- Fillettes, 12 à 14X 15.95 Donegal anglais ou drap Polo. Modèles avec ou sans col de velours. PALETOTS -- Garçons, 6 à 10 ans 9.95 Excellente confection de Tweeds de fantaisie et donegal. COMPLETS -- 2 Pantalons 10 à 16.95 Pour les garçons de 6 à 16 ans. Tweeds unis ou mélangés.

les dépendants des principaux détenteurs de parts. La commission Ives est chargée d'enquêter sur deux phases de la taxation: la taxation des pensions et des annuités et l'application des droits de succession et de l'impôt sur le revenu sur les corporations familiales et fermées, advenant la mort d'un des principaux actionnaires. La commission a passé hier à la seconde phase de son enquête et, en plus de recevoir le rapport de l'Association du Barreau, qui n'est aucune présentation orale, les commissaires ont entendu les détails sur les affaires d'une compagnie qui pourrait être affectée par la politique actuelle de taxation. A la suggestion de M. G.-A. Auclair, conseiller juridique de la commission, l'hon. W.-C. Ives, président, a décrété que les compagnies individuelles qui présentent leurs cas à la commission devront rester anonymes pendant la procédure. La situation dont se sont plaints l'Association du Barreau et les représentants de la compagnie qui ont comparu hier est que, dans les corporations de famille ou fermées, les profits sont fréquemment réplacés dans l'entreprise. A la mort d'un des principaux actionnaires, ces profits deviennent immédiatement sujets aux droits de succession et à l'impôt sur le revenu. Dans plusieurs cas, la compagnie se trouve dans l'impossibilité de payer. Pour rassembler et former les recrues nécessaires au ministère, pour en faire des prêtres instruits, zélés, capables de faire du bien selon les méthodes approuvées, il nous faut un Grand Séminaire spacieux et bien équipé.

Camion retrouvé Des employés de la maison Majella Bouchard ont retrouvé, hier après-midi, en face de la cour à Bois-Gravel, la camionnette que leur patron s'était fait voler, lundi soir dernier, sur la place Jacques-Cartier. Le véhicule n'a subi aucun dommage mais tout ce qu'il renfermait a été volé. Il s'agit d'outils de plomberie et d'un bidon vide, le tout d'une valeur de \$70 environ.

L'épargne de guerre est un moyen d'assurer pour l'avenir.

NYAL Creophos DANS LA TOUX ET LES RHUMES Favori depuis 50 ans. Creophos soulage rapidement les rhumes opiniâtres et la toux due au rhume, aux affections bronchiques et asthmatiques. Un tonique efficace pour toute l'année durant. Creophos possède une triple valeur. Prenez-le pour éviter les rhumes—ou pour un soulagement au cours d'un rhume ou comme tonique à la suite d'un rhume. Format Familial Flacon \$1.00 388 Vendu seulement par la Pharmacie Nyal

LES GRANDES FILLES ONT-ELLES TOUTES MAUVAISE HALEINE? 70% des adultes ont mauvaise haleine! Et des épreuves scientifiques prouvent indubitablement que, dans 7 cas sur 10, la POUDRE DENTIFRICE COLGATE arrête instantanément la mauvaise haleine. ÉCONOMISEZ DE L'ARGENT! Comparée aux autres marques bien connues, une grande boîte de Colgate vous donne jusqu'à 30 brossages de plus et une boîte géante jusqu'à 46 brossages de plus—et cela, pour pas un sou de plus!

FUMEURS! L'emploi de la Poudre Dentifrice Colgate est un des moyens les plus faciles de combattre l'haleine et les taches occasionnées par le tabac! Achetez-en aujourd'hui. POUDRE DENTIFRICE COLGATE 25c 40c RAFFRAÎCHIT VOTRE HALEINE TOUJ EN NETTOYANT VOS DENTS Brosse à Dents Colgate en Nylon Valeur Spéciale 29c Soles arrondies pour protéger les gencives

Le travail à l'aiguille, aujourd'hui Par LAURA WHEELER No 617 Le patron ci-dessus contient plusieurs modèles nouveaux pour broder vos tantes d'oreiller. De plus, vous y trouverez les indications pour un travail au crochet au bas de la broderie. Pourquoi ne pas vous procurer ce patron contenant six motifs différents de 4 à 22 pces par 12. Adresser votre commande comme suit: SERVICE DES PATRONS LE SOLEIL QUEBEC, P. Q. Ecrire librement votre nom et votre adresse et mentionner correctement le numéro du patron ainsi que le grandeur, s'il y a lieu. Ne pas demander des mesures autres que celles spécifiées. Le prix de ce patron est de 25c. Seuls les bons de poste ou les chèques PAYABLES AU PAIR à Québec seront acceptés. Ne pas envoyer de monnaie ou de timbres-poste. Les patrons offerts par notre journal ne sont pas en vente à nos bureaux. Ils sont habituellement livrés dans un intervalle de 15 à 20 jours. N.B.—Les instructions servies avec ces patrons fabriqués par une maison anglaise ne sont fournies qu'en anglais.

TOUX OU RHUME- RIEN NE VAUT BUCKLEY'S MIXTURE POUR Demandez à Grand'maman Elle le Sait Quand grand'maman était jeune, la Nourriture du Dr. Chase pour les Nerfs fut mise en vente dans les pharmacies. Elle l'a employée et depuis toutes ces années elle a observé ses mérites, lesquels sont bien connus dans presque tous les foyers. Quand vous ne pouvez pas vous reposer et que vous ne dormez pas bien—quand vous souffrez d'indigestion—quand vous vous sentez épuisé et en mauvaise santé, commencez tout de suite à prendre la Nourriture du Dr. Chase pour les Nerfs et vous saurez bientôt pourquoi ce tonique contenant la Vitamine B1 est si populaire. Demandez pour le nouveau format de famille de La Nourriture Du Dr. Chase Pour Les Nerfs 60c—60cets. 180c—\$1.50 ACHÉTEZ les MARCHANDISES ANNONCÉES La valeur résiste à l'épreuve

Le Tabac qui a rendu célèbre la blague à tabac Picobac The Pick of Tobacco VERY MILD C'EST UN TABAC DOUX, FRAIS, AGRÉABLE

MOZART LTÉE-310, ST-JOSEPH

### Mort de monsieur Joseph Blanchette

Nous apprenons avec regret la mort de M. Joseph Blanchette survenue le 20 février dernier à la clinique Manrése, à Québec, à l'âge de 69 ans et 2 mois, après une longue et douloureuse maladie.

Originaire de St-Malachie, M. Joseph Blanchette était à l'emploi de la Temiscouata Railway Co., à la Rivière-du-Loup, avant de venir demeurer à Québec. Il avait épousé en premières nocces dame Mathilda Marquis.

Il laisse dans le deuil: son épouse, Mme Joseph Blanchette (née Eliane Levesque), 14, avenue Salaberry; une fille, Mme Napoléon McMillan (Imelda Blanchette), de Québec; deux filles adoptives, Rita et Huguette; une sœur, Mme Frank Bérubé (Mary Blanchette), de Montréal; une belle-sœur, Mme Ernest Benoit (Mary Marquis), de St-Fabien, comté de Rimouski; son oncle, M. Napoléon McMillan, de Québec; son petit-fils, Jacques McMillan; son beau-frère, M. Thomas Morgan, de Québec; ses beaux-frères, MM. Edouard et Jean-Baptiste Levesque, de St-André de Kamouraska; ses belles-sœurs, Mme Frank Morrissette (Laurence Levesque), Lisbon, Maine; Mme Victoria Laviole (Marie-Louise Levesque), Québec; Mme Albert Caron (Alice Levesque), Québec; Mme Wilbrod Bérubé (Augustine Levesque), Rivière-du-Loup; ses nièces, Mme John Tremblay (Hélène Morgan), de Québec; Mme Y. Todd (Joséphine Morgan), de Sillery; Mme J. Plouffe (Katie Morgan), de Waterloo, P.Q.; Mme Mac Macleison (Anne Morgan), de Montréal; Mme Jos. McEhearn (Mary Morgan), de Montréal; ses neveux, M. Jimmie Morgan, de Montréal; et John Morgan, de New-York; un cousin, M. Labbé O'Farrel, curé de Frampton, comté de Dorchester, ainsi que plusieurs neveux et nièces cousins et cousines.

Le "Soleil" prie la famille en deuil d'accepter l'expression de ses plus sincères condoléances.

### Le gouvernement Duplessis veut créer une autre Cour à Montréal

(Suite de la page 3) ministre répond que les juges de Québec ont été nommés par le gouvernement libéral. C'est probablement pour cela qu'ils ne sont pas "vite". Après une intervention de M. Maurice Hart, député de St-Louis, M. Bernard Choquette, député de Montmagny, entreprend une critique du bill. Il proclame que tout ce que le gouvernement veut c'est de nommer lui-même les juges.

M. Choquette est d'avis que l'on devrait laisser Ottawa payer les salaires des juges, au lieu de grever le budget de la province, sous prétexte d'autonomie. On devrait soumettre cette loi au Conseil général du Barreau. M. Choquette ajoute que le seul but de la loi c'est de nommer des juges parmi les partisans de l'Union nationale. Les députés ne viennent pas à Québec pour aider à nommer des partisans d'une aide-général politique ou d'une autre.

M. Duplessis déclare que le seul but de la loi est de remédier à un état de choses impossible à Montréal. Il y a 2500 à 3000 causes sur le rôle. Quant au Barreau, le premier ministre déclare qu'il en est membre mais que ce n'est pas la fin du monde.

M. René Chalouit approuve la loi parce qu'elle donne de l'uniformité à nos cours de justice et parce que les magistrats sont nommés par Québec au lieu d'Ottawa. "Plus nous en enlèverons à Ottawa, mieux ce sera", dit-il.

On adopte alors les résolutions et l'honorable Adélaïde Godbout réclame le vote sur la deuxième lecture du bill. La majorité du gouvernement est de 51 contre 23. Les députés du Bloc Populaire et M. René Chalouit votent avec le gouvernement.

En comité plénier, M. Léon Casgrain déclare qu'il espère que la loi ne sera pas désavouée par le gouvernement fédéral. "J'espère, rétorque le premier ministre, qu'Ottawa"

### Affection d'estomac soulagée en 15 minutes

Ne souffrez pas des gaz, ballonnement, éructation, maux d'estomac, gastralgie, algèbre d'estomac, dérangement du sommeil, indigestion, causés par l'excès d'acide dans l'estomac. Prenez Diotex. Ne contient pas de soda, mais qui est 4 fois plus fort que le plus neutralisant l'excès d'acide. Il contient sous forme de comprimés d'excellents ingrédients qui agissent de 4 façons pour soulager l'excès d'acide: 1. chasse les gaz; 2. aide à digérer viande, légumes, sucre et légumes; 3. stimule l'action vitale des intestins; 4. procurez-vous chez votre pharmacien. Diotex soulage votre satisfaction ou argent remboursé. Vous pouvez vous acheter Diotex en toute confiance.

### Diotex POUR CES VILAINS BOUTONS

Essayez ce Méthode de Soulagement Simple et Rapide! Pour comédons et autres défauts cutanés, Cuticura contient des ingrédients médicinaux éprouvés. Calme, aide à soulager rapidement. Rend la peau douce et lisse. Achetez-vous aujourd'hui. Toutes pharmacies.

### SAVON et ONGUENT CUTICURA

### Funérailles de Mme J. Nolet

(Drummondville, D.N.C.) — En l'église d'Ouranos, récemment ont eu lieu les funérailles de Dame Monique Nolet, épouse de feu Joseph Nolet. Le service fut célébré par le curé Talbot, assisté de MM. les abbés P. Guévin, de Pierreville, et L. Lamy, de St-François, comté de St-Jacques. Au choeur, M. Levesque, M. le curé Ducharme, de Pierreville. Le chant fut rendu par la chorale de la paroisse avec le concours de Dr A. Pelletier, de Pierreville. La messe fut célébrée dans le deuil, ses filles, ses frères, ses sœurs, ses neveux et nièces.

### Adoption du bill des allocations familiales

(Suite de la page 3) mais contre tout attentat à l'autonomie de la province. M. David Côté, de Rouyn-Noranda, a annoncé qu'il voterait contre le bill, non pas parce qu'il est contre les allocations dont il approuve le principe, mais parce qu'il craint que la loi donne au gouvernement. Il propose à ce moment, appuyé par M. Wilfrid Samson, député de Québec-ouest, que la loi soit amendée en y ajoutant des clauses pour enlever la limite posée par la loi fédérale au paiement des allocations à partir du 5ème enfant.

M. Duplessis a protesté contre cet amendement en proclamant qu'il était hors d'ordre parce qu'il avait trait au paiement de deniers, prérogative qui relève exclusivement du gouvernement. Le président de la Chambre a donné raison au premier ministre et M. Côté a retiré de bonne grâce sa motion. L'hon. M. Duplessis a fait ensuite certaines rectifications, en marge de cette loi et du débat auquel elle a donné lieu. Cette loi est claire et elle affirme des principes qui sont admis de tout le monde. Elle inclut aussi la ferme volonté de la province de faire respecter ses droits essentiels dans le domaine de l'éducation comme ailleurs. Le premier ministre a ajouté que sa loi n'a pas pour but de contester la loi fédérale. C'est une loi complètement distincte. Elle affirme seulement la volonté du gouvernement provincial de collaborer avec Ottawa dans ce domaine des allocations familiales.

"Il est évident, dit encore M. Duplessis, qu'Ottawa a le dernier mot dans ce domaine des allocations mais nous avons le dernier mot quand il s'agit de revendiquer les droits de la province". Le premier ministre a invité ensuite la Chambre à voter cette loi à l'unanimité et il a promis de procéder avec diligence, tout en protégeant les droits de la province. M. Godbout annonce à ce moment qu'il accepte de laisser faire la troisième lecture du bill, sur division. Ce que voyant, M. Duplessis demande le vote et ce dernier est enregistré comme suit, savoir 51 voix pour le gouvernement et 34 pour l'opposition.

### Les Coopératives agricoles défendent leur point de vue

(Suite de la dernière page) de cet instrument équivaut à taxer l'individu, lequel est déjà assujéti à la loi de l'impôt. Ce qu'on appelle à tort le profit de la Coopérative n'est en réalité que l'épargne ou le revenu accru au producteur qui pourrait choisir de se faire rembourser immédiatement. Réserve et surplus résultent du trop-perçu (ristourne) que le producteur prime l'aise, avance ou prête, afin de accélérer les opérations futures dont il reste le bénéficiaire.

La quatrième raison s'appuie sur une constatation du rapport de la Commission Royale d'Enquête sur les écarts de prix en 1935, qui dit "que les prix des produits primaires sont tombés bien au-dessous d'un niveau qui puisse permettre le maintien d'une exploitation efficace, soit d'un niveau de vie raisonnable au Canada". Cette dernière raison est énoncée ainsi: "Si l'on admet l'importance des services rendus par la Coopérative au producteur primaire, et le commerce concurrent dit l'admettre puisqu'il voit le facteur qui a renversé la situation de 1935. La Coopérative est donc essentielle au progrès de l'agriculture. De ce fait la Coopérative est essentielle au principal élément de la vie nationale. Si l'on se propose d'entraver l'oeuvre sociale et éducative de la Coopérative au moyen de l'impôt, c'est qu'on a résolu d'entraver le progrès de l'agriculture au soi-disant bénéfice du commerce concurrent. On ne peut le faire sans oublier que l'on attendra ainsi 600,000 agriculteurs sur un total d'un peu plus de 1,000,000. Cet argument ne peut être indifférent à l'intérêt public."

Dans le Québec, au cours de l'année 1943-44, sur un total de 154,000 agriculteurs, 44,069 sont cotisés au titre d'un volume d'affaires de \$37,158,676.00 avec un revenu net de \$977,189.00 soit un peu moins de \$20.00 par année par patron.

La Coopérative agricole, dans la proportion de 95% dans la Province de Québec du moins, ne montre pas un revenu net annuel de \$5,000.00 "Sans enquête préalable", dit le Mémoire, "nos sommes prêts à affirmer qu'il n'y a pas 1% des corporations commerciales concurrentes qui ne montrent pas un revenu annuel d'au delà de \$5,000.00".

La valeur brute de la production agricole de la Province (1942) est évaluée à \$325,567,000.00. Toutes les coopératives agricoles du Québec n'ont qu'un volume d'affaires, prix de vente de \$24,838,499.00, dont \$18,000,000.00 par l'entremise de la Fédération.

"Avant d'atteindre l'agriculteur dans son meilleur serviteur, il con-

### MacDonald explique le système politique de l'empire anglais

(Suite de la page 3) un grand pas vers l'émancipation de l'Inde, surtout en Afrique. L'Inde britannique est beaucoup plus prospère d'un gouvernement autonome que les colonies plus haut citées. Sa constitution est fédérale, comme celle du Canada. Dans les provinces, le pouvoir appartient entièrement aux Hindous, qui donnent un vote libre et secret, tandis qu'au fédéral, le conseil est composé de 16 membres, dont 12 Hindous et quatre hauts officiers britanniques, sous la direction du vice-roi. Si les Hindous n'ont pas encore un gouvernement entièrement responsable, la faute réside dans l'Inde et dans les difficultés entre M. Gandhi et M. Jinnah, leader des Mahométans. Malgré ses erreurs, l'Angleterre a tenté d'améliorer le sort de ce peuple de 300 millions divisé contre lui-même et elle offre à l'Inde la possibilité d'acquiescer à son indépendance, si elle se présente à elle-même.

### Tourville, l'Islet

(Suite de la dernière page) au Sanatorium de Roberval, le 26 janvier, est décédé Mme Gonzague Caron, née Marie-Rose, épouse de feu M. Caron, âgée de 82 ans. Elle laisse dans le deuil ses enfants, ses neveux et nièces.

### Blanche-Jonction

(Suite de la dernière page) la messe fut célébrée par le curé Talbot, assisté de MM. les abbés P. Guévin, de Pierreville, et L. Lamy, de St-François, comté de St-Jacques. Au choeur, M. Levesque, M. le curé Ducharme, de Pierreville. Le chant fut rendu par la chorale de la paroisse avec le concours de Dr A. Pelletier, de Pierreville. La messe fut célébrée dans le deuil, ses filles, ses frères, ses sœurs, ses neveux et nièces.

### Ste-Anne de la Pocatière

(Suite de la dernière page) la messe fut célébrée par le curé Talbot, assisté de MM. les abbés P. Guévin, de Pierreville, et L. Lamy, de St-François, comté de St-Jacques. Au choeur, M. Levesque, M. le curé Ducharme, de Pierreville. Le chant fut rendu par la chorale de la paroisse avec le concours de Dr A. Pelletier, de Pierreville. La messe fut célébrée dans le deuil, ses filles, ses frères, ses sœurs, ses neveux et nièces.

### Malais général du à la constitution. Soulage par le TONIQUE: LAXATIF et AMERS

Pas d'appétit? Maux de tête, bilieux, indigestion? Si causé par constipation, avec constance, prenez les Herbes indigènes de Bliss, LAXATIF ET AMERS. Huit ingrédients d'origine végétale assurent ses 4 ACTIONS: (1) l'assouplissement des intestins; (2) tonifier l'appétit; (3) stimuler le foie; (4) aide à éviter le surpoids. Prix: \$1.00. Pharmacie des Herbes Indigènes de Bliss.

### DE \$20 À \$1000 PRÊTS

Profitez des taux réduits que vous offre Campbell Finance. En cas de décès, une assurance-vie assure la liquidation du solde d'un emprunt de \$175. se rembourse à raison de \$16.29 par mois pendant 12 mois et comprend la protection d'une police d'assurance sans frais pour vous. D'autres modes de prêts vous accordent 20 mois pour rembourser \$300, ou plus et 24 mois si vous empruntez plus de \$500.

### 3 PLANS

Pas besoin d'endosseurs. Vous pouvez emprunter de \$20 à \$1,000, rapidement, discrètement et sans complications. Téléphonez au préalable pour un rendez-vous. Ne l'oubliez pas, seul Campbell Finance offre des prêts garantis par une assurance-vie.

### GAMPBELL FINANCE CORPORATION LIMITED

Prêts limités à la ville et la banlieue 37 RUE DE LA COURONNE Edifice Guilmette, Québec, Tél.: 7191 Succursales à Chiboutimi et autres villes principales au Canada.

### Japonais pris comme des rats dans le tunnel de Corrégidor

(Suite de la dernière page) Manille, 21 (P.A.) — Les Américains emploient aujourd'hui des tactiques de siège du Moyen Age contre les troupes japonaises qui tiennent encore dans l'Intramuros et sur l'île de Corrégidor, et le général MacArthur a annoncé que les combats de la semaine dernière avaient coûté 24,000 hommes à l'ennemi.

Des canons et des howitzers rongent constamment les murailles épaisses de 400 pieds du vieux Manille afin de frayer un chemin aux troupes et aux chars américains, qui chargeront pour exterminer les débris de la garnison japonaise et libérer quelque 7,000 civils.

Sur l'île de Corrégidor, les deux blocades par des explosions ont été bloquées par des troupes américaines, en possession du sommet de la forteresse, cherchent les puits d'air à travers les débris afin de frayer le boucher. L'obstruction de tous les puits d'air condamnera les derniers Japonais enfermés sous terre à une mort certaine.

Le communiqué du général MacArthur dit que la bataille est en cours. Les Japonais ont tenté d'attaquer les troupes américaines, mais ils ont été repoussés.

### Le gouvernement français échange des vues avec les nations alliées

(Suite de la dernière page) Paris, 21 (P.A.) — Un communiqué a annoncé hier soir que le gouvernement français échangeait des vues avec les gouvernements alliés sur les conclusions de la conférence de Crimée, et supplérait ainsi à une rencontre entre le général de Gaulle et le président Roosevelt.

Un porte-parole du ministère français des Affaires étrangères a dit que la France avait l'intention de participer à la conférence des Nations Unies le 25 avril à San Francisco. Le communiqué, qui donnait une explication officielle du rejet de l'invitation faite par le président Roosevelt au général de Gaulle pour une rencontre à Alger, dit que M. Roosevelt exprima le regret de ne pas avoir pu venir à Paris comme il y avait invité en novembre dernier.

### Tribunal spécial pour Pétain et ses collègues

(Suite de la dernière page) Paris, 21 — (Reuters) Un tribunal a été établi en France "pour juger les causes simplement politiques et spécialement celles du maréchal Philippe Pétain, de ses ministres, secrétaires et gouverneurs", a déclaré François de Menthon, ministre de la Justice. Il commencera à siéger dès un jury aura été désigné par l'assemblée nationale.

### Assemblée des Mutuellistes

(Suite de la dernière page) Rimouski, (D.N.C.) — Ces jours derniers avait lieu la salle des pompiers, l'assemblée générale annuelle des Mutuellistes de Mont-Joli. Cette société coopérative de finances et de crédit qui recrute ses membres dans le district de Matane et spécialement à Price et à Mont-Joli et qui a son siège social à ce dernier endroit, a procédé à l'élection de ses officiers. Au conseil d'administration: président, le docteur J. J. Pelletier; vice-président, le Dr Georges-A. Joubert; secrétaire-trésorier, M. J.-Albert Côté; directeurs: M. J.-Albert Desrosiers, C.-M. Chistemes, Ludovic Poirier et Jean-Marie Thérberge. Au conseil de surveillance: M. O.-A. Bélanger, le Dr Hervé Gauthier et M. Jean-Marie Gagnon, notaire.

Au comité de crédit, siègent M. Georges-H. Dechamplain et M. Louis-Joseph Gagnon et M. Adalbert Landry. Avant de procéder aux élections, le président de la société le Dr Henri Paid, avait présenté le rapport des activités et le sec.-trés. M. J.-Albert Côté, présenta le rapport financier.

Travailler à recruter des prêts, à favoriser leur formation, à accroître leur nombre, à multiplier conséquemment l'obliteration de saint Sacrifice, c'est la façon la plus directe et la plus efficace de s'emparer à procurer la gloire de Dieu.

### Mort de madame Gaspard Carpentier

Nous apprenons avec regret la mort de madame Alma Drolet, épouse de feu Gaspard Carpentier, ancienement co-propriétaire de la Children Shoe Co., survenue à sa résidence, au No 145 de l'avenue Cartier, le 20 février, à l'âge de 76 ans et 6 mois, après une longue maladie soufferte avec beaucoup de résignation.

Mme Carpentier était bien connue pour sa grande charité et elle faisait partie du tiers-ordre de St-Dominique et des Dames de la Ste-Famille.

Elle laisse dans le deuil: ses frères, MM. Georges-Emile Drolet, Albert Drolet, marchand à L'Ancein-Lorette, et M. Jules Drolet; sa sœur Mme Cyrille Robitaille; son beau-frère, M. Cyrille Robitaille; et ses belles-sœurs, Mme Wilbrod Carpentier, de Duluth, E.-U., Mme Albert Drolet, Mme Jules Drolet, Mlle Edwidge et Marie-Louise Carpentier, ainsi qu'un grand nombre de neveux et nièces.

### La conférence des provinces remise après les élections

(Suite de la dernière page) connu déjà que la loi des pensions de vieillesse, en vigueur depuis plusieurs années, tombait sous la juridiction provinciale. Le Dominion fournit 75 pour cent des sommes payées sous l'empire de cette loi et les provinces fournissent le reste. Chaque province défrale, cependant, l'administration de la loi.

Le premier ministre de la province de Québec, M. Maurice Duplessis, a déclaré que les allocations familiales étaient sur le même plan que les pensions de vieillesse et qu'elles devaient être administrées par les provinces. Les autorités fédérales préten-

### Recette au jus de citron qui soulage rapidement les douleurs arthritiques

Si vous souffrez de douleurs arthritiques, rhumatismales ou névralgiques, essayez cette recette domestique simple et peu coûteuse. Procurez-vous chez votre pharmacien un paquet de Prescription Ruex que vous mélangerez à une jute d'eau additionnée du jus de 4 citrons. C'est facile à préparer et agit rapidement. Il soulage le plus de 48 heures — parfois du soir au lendemain — il se produit d'excellents résultats. Si les douleurs ne sont pas immédiatement soulagées et si vous ne sentez pas mieux, l'essai de la Prescription Ruex ne vous coûte rien. Votre argent remboursé si elle ne vous fait pas de bien. La Prescription Ruex est en vente et recommandée chez Liverland, Brunel, dans toutes les bonnes pharmacies.

### L'OFFRE D'AUJOURD'HUI à vous qui souffrez des Mauvaises TOUX

IL FAUT que les premières cuillerées de Pertussin vous soulagent PROMPTEMENT, autrement votre argent vous sera remboursé. Depuis nombre d'années les pharmaciens exécutent des milliers de prescriptions — il DOIT être bon! Pertussin non seulement calme votre toux mais il favorise l'expectoration facile du mucus épais. Si par un enfant comme pour adultes, peu content à toutes les pharmacies. PERTUSSIN

### Eczéma ou herpès qui pique, brûle, démange

L'eczéma, ou herpès comme on l'appelle communément, est une des plus douloureuses de toutes les maladies de la peau. Le feu, la démangeaison et la cuisson intenses, surtout la nuit, ou lorsque la partie affectée est exposée à la chaleur, ou qu'on se met les mains dans l'eau chaude sont presque insupportables; aussi est-ce avec grand plaisir qu'on accueille le soulagement. Le soulagement que procurent les Barlock Blood Butters (Amers de Bardane pour le Sang) a pour base la connaissance que ces maladies, comme l'eczéma et autres affections cutanées sont causées par un état d'impureté du sang. Assurez-vous que les progrès de l'organisme en prenant les B. B. B. pour aider à nettoyer le sang de ses impuretés. Demandez les B.B.B. à n'importe quel comptoir de pharmacie. Prix \$1.00 la bouteille. The T. Milburn Co., Limited, Toronto, Ont.

### Comment Emballer les Colis pour Outre-Mer

Il est facile d'emballer un colis pour qu'il parvienne en bon état outre-mer. Et pourtant des milliers de colis sont détruits chaque mois à cause d'un mauvais emballage... ou retardés à cause d'une adresse incomplète. Songez que votre colis doit supporter le poids énorme de milliers de colis dans la cale du navire, résister aux chocs du transport difficile sur des routes défoncées par les obus, et être déchargé peut-être à la hâte sous le feu de l'ennemi. La poste et le corps postal canadien font tout en leur pouvoir pour assurer une transmission prompte et sûre... mais il en dépend beaucoup de votre EMBALLAGE et des OBJETS que vous emballez.

Il est facile d'emballer un colis pour qu'il parvienne en bon état outre-mer. Et pourtant des milliers de colis sont détruits chaque mois à cause d'un mauvais emballage... ou retardés à cause d'une adresse incomplète. Songez que votre colis doit supporter le poids énorme de milliers de colis dans la cale du navire, résister aux chocs du transport difficile sur des routes défoncées par les obus, et être déchargé peut-être à la hâte sous le feu de l'ennemi. La poste et le corps postal canadien font tout en leur pouvoir pour assurer une transmission prompte et sûre... mais il en dépend beaucoup de votre EMBALLAGE et des OBJETS que vous emballez.

Il est facile d'emballer un colis pour qu'il parvienne en bon état outre-mer. Et pourtant des milliers de colis sont détruits chaque mois à cause d'un mauvais emballage... ou retardés à cause d'une adresse incomplète. Songez que votre colis doit supporter le poids énorme de milliers de colis dans la cale du navire, résister aux chocs du transport difficile sur des routes défoncées par les obus, et être déchargé peut-être à la hâte sous le feu de l'ennemi. La poste et le corps postal canadien font tout en leur pouvoir pour assurer une transmission prompte et sûre... mais il en dépend beaucoup de votre EMBALLAGE et des OBJETS que vous emballez.

Il est facile d'emballer un colis pour qu'il parvienne en bon état outre-mer. Et pourtant des milliers de colis sont détruits chaque mois à cause d'un mauvais emballage... ou retardés à cause d'une adresse incomplète. Songez que votre colis doit supporter le poids énorme de milliers de colis dans la cale du navire, résister aux chocs du transport difficile sur des routes défoncées par les obus, et être déchargé peut-être à la hâte sous le feu de l'ennemi. La poste et le corps postal canadien font tout en leur pouvoir pour assurer une transmission prompte et sûre... mais il en dépend beaucoup de votre EMBALLAGE et des OBJETS que vous emballez.

Il est facile d'emballer un colis pour qu'il parvienne en bon état outre-mer. Et pourtant des milliers de colis sont détruits chaque mois à cause d'un mauvais emballage... ou retardés à cause d'une adresse incomplète. Songez que votre colis doit supporter le poids énorme de milliers de colis dans la cale du navire, résister aux chocs du transport difficile sur des routes défoncées par les obus, et être déchargé peut-être à la hâte sous le feu de l'ennemi. La poste et le corps postal canadien font tout en leur pouvoir pour assurer une transmission prompte et sûre... mais il en dépend beaucoup de votre EMBALLAGE et des OBJETS que vous emballez.

Il est facile d'emballer un colis pour qu'il parvienne en bon état outre-mer. Et pourtant des milliers de colis sont détruits chaque mois à cause d'un mauvais emballage... ou retardés à cause d'une adresse incomplète. Songez que votre colis doit supporter le poids énorme de milliers de colis dans la cale du navire, résister aux chocs du transport difficile sur des routes défoncées par les obus, et être déchargé peut-être à la hâte sous le feu de l'ennemi. La poste et le corps postal canadien font tout en leur pouvoir pour assurer une transmission prompte et sûre... mais il en dépend beaucoup de votre EMBALLAGE et des OBJETS que vous emballez.

Il est facile d'emballer un colis pour qu'il parvienne en bon état outre-mer. Et pourtant des milliers de colis sont détruits chaque mois à cause d'un mauvais emballage... ou retardés à cause d'une adresse incomplète. Songez que votre colis doit supporter le poids énorme de milliers de colis dans la cale du navire, résister aux chocs du transport difficile sur des routes défoncées par les obus, et être déchargé peut-être à la hâte sous le feu de l'ennemi. La poste et le corps postal canadien font tout en leur pouvoir pour assurer une transmission prompte et sûre... mais il en dépend beaucoup de votre EMBALLAGE et des OBJETS que vous emballez.

Il est facile d'emballer un colis pour qu'il parvienne en bon état outre-mer. Et pourtant des milliers de colis sont détruits chaque mois à cause d'un mauvais emballage... ou retardés à cause d'une adresse incomplète. Songez que votre colis doit supporter le poids énorme de milliers de colis dans la cale du navire, résister aux chocs du transport difficile sur des routes défoncées par les obus, et être déchargé peut-être à la hâte sous le feu de l'ennemi. La poste et le corps postal canadien font tout en leur pouvoir pour assurer une transmission prompte et sûre... mais il en dépend beaucoup de votre EMBALLAGE et des OBJETS que vous emballez.

Il est facile d'emballer un colis pour qu'il parvienne en bon état outre-mer. Et pourtant des milliers de colis sont détruits chaque mois à cause d'un mauvais emballage... ou retardés à cause d'une adresse incomplète. Songez que votre colis doit supporter le poids énorme de milliers de colis dans la cale du navire, résister aux chocs du transport difficile sur des routes défoncées par les obus, et être déchargé peut-être à la hâte sous le feu de l'ennemi. La poste et le corps postal canadien font tout en leur pouvoir pour assurer une transmission prompte et sûre... mais il en dépend beaucoup de votre EMBALLAGE et des OBJETS que vous emballez.

Il est facile d'emballer un colis pour qu'il parvienne en bon état outre-mer. Et pourtant des milliers de colis sont détruits chaque mois à cause d'un mauvais emballage... ou retardés à cause d'une adresse incomplète. Songez que votre colis doit supporter le poids énorme de milliers de colis dans la cale du navire, résister aux chocs du transport difficile sur des routes défoncées par les obus, et être déchargé peut-être à la hâte sous le feu de l'ennemi. La poste et le corps postal canadien font tout en leur pouvoir pour assurer une transmission prompte et sûre... mais il en dépend beaucoup de votre EMBALLAGE et des OBJETS que vous emballez.

Il est facile d'emballer un colis pour qu'il parvienne en bon état outre-mer. Et pourtant des milliers de colis sont détruits chaque mois à cause d'un mauvais emballage... ou retardés à cause d'une adresse incomplète. Songez que votre colis doit supporter le poids énorme de milliers de colis dans la cale du navire, résister aux chocs du transport difficile sur des routes défoncées par les obus, et être déchargé peut-être à la hâte sous le feu de l'ennemi. La poste et le corps postal canadien font tout en leur pouvoir pour assurer une transmission prompte et sûre... mais il en dépend beaucoup de votre EMBALLAGE et des OBJETS que vous emballez.

Il est facile d'emballer un colis pour qu'il parvienne en bon état outre-mer. Et pourtant des milliers de colis sont détruits chaque mois à cause d'un mauvais emballage... ou retardés à cause d'une adresse incomplète. Songez que votre colis doit supporter le poids énorme de milliers de colis dans la cale du navire, résister aux chocs du transport difficile sur des routes défoncées par les obus, et être déchargé peut-être à la hâte sous le feu de l'ennemi. La poste et le corps postal canadien font tout en leur pouvoir pour assurer une transmission prompte et sûre... mais il en dépend beaucoup de votre EMBALLAGE et des OBJETS que vous emballez.

Il est facile d'emballer un colis pour qu'il parvienne en bon état outre-mer. Et pourtant des milliers de colis sont détruits chaque mois à cause d'un mauvais emballage... ou retardés à cause d'une adresse incomplète. Songez que votre colis doit supporter le poids énorme de milliers de colis dans la cale du navire, résister aux chocs du transport difficile sur des routes défoncées par les obus, et être déchargé peut-être à la hâte sous le feu de l'ennemi. La poste et le corps postal canadien font tout en leur pouvoir pour assurer une transmission prompte et sûre... mais il en dépend beaucoup de votre EMBALLAGE et des OBJETS que vous emballez.

Il est facile d'emballer un colis pour qu'il parvienne en bon état outre-mer. Et pourtant des milliers de colis sont détruits chaque mois à cause d'un mauvais emballage... ou retardés à cause d'une adresse incomplète. Songez que votre colis doit supporter le poids énorme de milliers de colis dans la cale du navire, résister aux chocs du transport difficile sur des routes défoncées par les obus, et être déchargé peut-être à la hâte sous le feu de l'ennemi. La poste et le corps postal canadien font tout en leur pouvoir pour assurer une transmission prompte et sûre... mais il en dépend beaucoup de votre EMBALLAGE et des OBJETS que vous emballez.

MUTT et JEFF Pas de doute "Castor" est un chien qui connaît son maître. Par Bud Fisher

Mutt, je ne trouve pas de viande... Castor: Le voilà!

Mutt, je ne suis pas capable d'avoir de la viande pour moi... Castor: Le voilà!

Mutt, je ne suis pas capable d'avoir de la viande pour moi... Castor: Le voilà!

B 12345 Sgt. L. LEBLANC 3ème COMPAGNIE DE CAMPAGNE GÉNIE ROYAL CANADIEN ARMÉE CANADIENNE OUTRE-MER

POSTES, CANADA

Publicité pour les services postaux canadiens.

## Le Jeune Commerce veut faire disparaître tous les faudis

La lutte contre les faudis dans la province de Québec va commencer incessamment sous la direction de la Fédération des Chambres de commerce des jeunes du Québec. Des délégués l'ont annoncé cet avant-midi à l'honorable Maurice Duplessis, premier ministre de la province, en lui présentant diverses demandes dans l'intérêt public.

Les porte-parole des délégués, notamment M. Fridolin Simard, d'Amos, président de la Fédération, ont insisté sur la nécessité de créer le plus tôt possible un ministère de la jeunesse et sur l'urgence de commencer tout de suite l'électrification rurale, particulièrement du Témiscamingue et de l'Abitibi.

La lutte contre les faudis a été discutée longuement par les délégués et le premier ministre et les jeunes ont réclamé une aide plus efficace des gouvernements fédéral et provincial dans ce domaine qui intéresse tant notre population urbaine et rurale.

Cette collaboration des deux gouvernements pourrait agir efficacement dans d'autres domaines, particulièrement quand il s'agit d'a-

bolir les péages sur le pont Jacques-Cartier et sur le pont Victoria, quand il s'agit aussi d'améliorer le canal de Richelieu. La sauvegarde de l'autonomie provinciale a fait le sujet d'une courte discussion entre les délégués et M. Duplessis et ce dernier leur a donné l'assurance que jamais il ne cédera dans ce domaine. Les membres de la Chambre de Commerce (Suite à la page 15, 4e col.)

## Un hommage au Canada

Ottawa, 21 (P. C.) — Le comte Jean de Hautecloque, premier ambassadeur de France au Canada, a présenté aujourd'hui ses lettres de créance au gouverneur général.

Norman Robertson, sous-secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures, et Howard Measures, directeur du protocole au secrétariat des Affaires extérieures, et un certain nombre de fonctionnaires de l'ambassade française ont assisté à la brève cérémonie.

Dans une courte allocution, le nouvel ambassadeur a parlé du rôle joué par les Canadiens dans la libération de la France.

"Les Français savent quelle dette ils ont envers les armées qui ont libéré leur sol natal, a-t-il dit, et par quel effort de guerre du Canada, des Canadiens, en Picardie et en Artois ont libéré tant de villes et de villages d'où, il y a 300 ans, beaucoup de leurs ancêtres partirent pour le Nouveau Monde."

"C'est pour reconnaître cette rétribution du peuple français et pour reconnaître aussi le splendide effort de guerre du Canada que les gouvernements d'Ottawa et de Paris ont décidé d'élever au rang d'ambassadeurs leurs missions diplomatiques."

Le gouverneur général a dit que les Canadiens accueillent le nouvel ambassadeur comme un représentant de ceux qui avaient mené une héroïque et victorieuse campagne de résistance contre l'ennemi. Il s'est déclaré convaincu que les exploits accomplis par les Canadiens en France symbolisaient la détermination avec laquelle ils s'uniraient à la nation française pendant la paix comme pendant la guerre.

## La neige dans la ville de Toronto

Toronto, 21 (P. C.) — Le maire Robert Saunders de Toronto a confessé hier soir ses inquiétudes au sujet de la question de la neige.

"Voyez, est-ce que l'intention d'ouvrir un débat pour connaître quelle ville peut contenir le plus de neige?" demanda-t-il, en apprenant quelles réactions les villes de Montréal et d'Ottawa avaient eues à la suite de sa déclaration faite au cours d'une assemblée municipale, à savoir que Toronto et Hamilton étaient les seules villes qui "connaissaient réellement" ce que c'est qu'une tempête de neige.

Le maire de Montréal attirait simplement l'attention sur les 83.5 pouces de neige qui avaient couvert la métropole cet hiver, et rappela ironiquement qu'à Toronto, il n'y en avait eu que 67 pouces. Le maire Stanley Lewis d'Ottawa dit de son côté qu'il était tombé 74 3/4 pouces cet hiver, et que cette neige avait été récoltée en dedans de 24 heures.

"Ainsi, Stanley Lewis a dit cela, n'est-ce pas?" dit le maire Saunders. "Et Ottawa peut tout faire en 24 heures, n'est-ce pas? Mais combien la ville d'Ottawa a-t-elle de milles de rues en comparaison avec la ville de Toronto? La commission des contrôles d'Ottawa devrait bien être capable, avec quelques pelles, de déblayer ses rues de la neige en dedans de 12 heures, au lieu de prendre 24 heures..."

"Mais en ce qui concerne la ville de Montréal, je préfère garder un silence digne," ajouta-t-il.

### Cours de M. Barbeau

M. Marius Barbeau, ethnologue et folkloriste, fera une série de 13 cours à la Faculté des Lettres de l'Université Laval, du 8 au 24 mars. M. Barbeau a intitulé ses cours : "En quête de connaissances anthropologiques par tout le pays depuis 30 ans". Jeudi, le 8 mars, M. Barbeau sera l'hôte de l'ACFAS et il sera le conférencier à la chaire des mardis universitaires le 20 mars.

## La semaine du "Canada"

New-York, 21. — (P. C.) — "Le conseil d'information des Nations Unies" de l'Université Columbia, une nouvelle organisation de étudiants, célèbre cette semaine la semaine du Canada.

M. John Grierson, directeur de l'Office national canadien du film, est au nombre des orateurs. Tous les moyens de publicité sont mis à contribution pour familiariser les étudiants avec le Canada.

## Merveilleuse invention

Londres, 21 (Reuters) — L'un des secrets les mieux gardés a été révélé hier lorsque l'on a divulgué que la boussole gyromagnétique d'une grande puissance de précision, l'instrument magique qui a valu tant de succès aux bombardiers britanniques et américains, a été fixée à tous les bombardiers à long rayon de la R.A.F. du Dominion, et à ceux des forces aériennes des Etats-Unis.

Le D.R.C., nom sous lequel cet instrument est connu de tous les pilotes qui l'appellent également le "cerveau du bombardier moderne", ne contrôle pas seulement le pilotage automatique "George", mais il dirige aussi la direction des bombes destinées à être lancées d'une grande altitude, corrige le fonctionnement du dispositif et le système de la position de l'air ainsi qu'une multitude d'autres parties compliquées de l'appareil aérien.

Peu importe le nombre de fois que le bombardier exécute des tours ou des plongeon, peu importe également la manière dont il doit les exécuter, et les conditions sous lesquelles les dispositifs doivent laisser tomber la bombe, le D.R.C. fait constamment les corrections et pointe la bombe vers la cible sans faire erreur.

L'instrument magique a maintenant été fixé à tous les bombardiers américains qui devront survoler des cibles stratégiques dans les autres champs d'opération.

Le secret de cet instrument inventé en 1930 au laboratoire des recherches de Farnborough, a précieusement été gardé jusqu'à présent.

## Promotion à Sam. d'Astous

Le lieutenant Jules-Jos. Samuel d'Astous, de St-Fabien de Rimouski, a été promu au grade de capitaine, a annoncé hier le service des Relations extérieures de l'armée.

Né à St-Simon de Rimouski, le 2 mai 1915, le capitaine d'Astous sert présentement dans le corps de l'infanterie de l'armée canadienne, (R. C. A. S. C.) outre-mer. Dans la vie civile, il était employé au département de l'Agriculture. Obtenant son diplôme de sous-lieutenant à Brockville (Ont.) en novembre 1942, c'est en février 1943, qu'il se qualifia comme lieutenant au camp Borden. Bachelier en Sciences Agricoles de

### Dons à l'Université

La bibliothèque générale de l'Université vient de s'enrichir d'un bon nombre de précieux ouvrages. Mgr Aimé Labrie, ancien vice-recteur et secrétaire général de l'Université, et Mgr François Pelletier, ancien recteur de l'Université et ancien fondateur de l'École Normale Supérieure, ont fait don, par testament, de leur bibliothèque personnelle à l'Université. Ces riches collections représentent plusieurs milliers de volumes.

L'Université Laval, de Québec, le capitaine d'Astous a également servi dans le Corps-Ecole d'Officiers Canadiens de 1940 à 1942.

## Démarches auprès de l'UNRRA en faveur du port de Québec

M. Armand Viau, commissaire industriel de la ville de Québec, a adressé à l'administration canadienne de l'UNRRA un long mémoire pour que Québec devienne un des centres d'expédition des produits canadiens que cet organisme international destine aux pays étrangers. M. Viau expose toutes les raisons qui militent en faveur de Québec. Il fait surtout voir les avantages du port de Québec et en particulier de la gare maritime de l'Anse-au-Foulon. M. Viau prévoit que cet entreposage pourrait donner du travail à environ 500 hommes et qu'il rapporterait une somme globale de quelque \$500,000.

Le mémoire de M. Viau a aussi été adressé aux autorités du Pacifique Canadien et des Chemins de fer Nationaux.

M. Viau dit que les hangars du Foulon sont incomparables à cause de leurs dimensions et aussi à cause de la proximité de la voie fluviale et des voies ferrées. Québec fait donc aussi bonne figure que toute autre ville du centre du pays.

Le Canada fournira des produits à l'UNRRA et il est naturel que les ports canadiens soient utilisés pour les fins d'entreposage de ses produits. Le port de Québec se prête très bien à ces expéditions de produits aux ports européens. De plus, en entreposant à Québec, on sauve deux jours de navigation, en rapport avec le port de Montréal.

M. Viau dit encore que les hangars de l'Anse-au-Foulon présentent de grands avantages. Ils ont deux planchers d'environ 1,400 pieds par 90 pieds et ils sont susceptibles de recevoir 30,000 tonnes de marchandises. Les terrains avoisinants ont une superficie de 1,142,420 pieds carrés. On pourra y construire d'autres entrepôts et y emmagasiner une quantité considérable de produits de toutes sortes. Les deux grands réseaux ferroviaires du pays y ont accès.

## Directeurs d'un cirque en prison après un feu qui coûta 168 vies

Hartford, Conn., 21 (P. A.) — Le juge William J. Shea a imposé aujourd'hui des sentences sévères à trois directeurs du Ringling Brothers and Barnum and Bailey Circus et condamné trois autres hommes du cirque à la prison, après les avoir trouvés coupables d'homicide involontaire en rapport avec l'incendie qui ravagea le cirque en juillet dernier, causant la mort de 168 personnes.

Les condamnés sont: George W. Smith, 51 ans, de Sarasota, Floride, grand-général, et Leonard S. Ayresworth, 52 ans, chef des tentes, de Sarasota également, qui purgeront une sentence de deux à sept ans dans la prison d'Etat; James A. Haley, 46 ans, vice-président et directeur, de Sarasota, de un à cinq ans dans la prison d'Etat; Edward R. Versteeg, 44 ans, chef-électricien, de Sarasota, et William Caley, 35 ans, chef des placiers, de Sarasota, un an dans la prison du comté; David W. Blanchfield, 57 ans, chef des camionneurs, six mois en prison.

Le juge Shea a en même temps condamné la compagnie à payer une amende de \$10,000.

Tous les défendeurs et la corporation elle-même n'ont plaidé aucune opposition à l'accusation d'homicide involontaire et avant de rendre jugement, le juge Shea a fait remarquer que ce plaidoyer équivalait à un plaidoyer de culpabilité.

## Un verdict à Montréal

Montréal, 21 (D.N.C.) — Le procès de Marcel Bonneau et de René Lavoie, gardes de la prison commune de Montréal accusés du meurtre de Gérard Lauzon, 29 ans, de Ste-Rose, s'est continué pendant toute la journée d'hier, sous la présidence de l'hon. juge Wilfrid Lauzon de la Cour Supérieure. Le plus important témoin a été l'ancien gouverneur de la prison, M. Alfred LeGault, qui a parlé de l'administration de la prison pour déclarer, à un moment donné que l'espace manquait parfois dans l'aile de l'hôpital où se trouvaient enfermés les aliénés criminels.

M. Benoit Lavergne, ingénieur civil, a produit les plans de la salle de l'hôpital puis M. Léopold David, 68 ans, gouverneur adjoint de la prison, a déclaré au jury que le 31 mai, jour du présumé meurtre, il y avait à l'infirmerie 11 détenus aliénés y compris Michel Yaschan l'un de ceux qui a sauté le premier sur la victime. Il se peut qu'un verdict soit rendu tard aujourd'hui.

## Désordres à Munich

Londres, 21. (P. C.) — La radio de Moscou a rapporté aujourd'hui qu'une bataille rangée a eu lieu dans les rues de la ville de Munich avec des unités de la garde d'élite Allemande supportées par des tanks. Les troubles éclatèrent après que la police municipale eut refusé de tirer sur les civils.

## Le concours de peinture

L'honorable Omer Côté, secrétaire d'Etat de la province, porte à la connaissance du public que le concours de "Grand Prix de Peinture", institué en juin 1944, a pris fin le 31 décembre dernier et qu'environ quarante-cinq peintres y ont participé avec l'envoi de cinquante-trois tableaux.

Le jugement des pièces soumises au concours aura lieu dans les derniers jours de février. Le jury comprend cinq membres, dont trois domiciliés aux Etats-Unis et deux dans la province de Québec. Les premiers sont le révérend Père Marie-Alain Couturier, o.p., peintre et écrivain d'art, de New-York, M. Fernand Léger, peintre, établi à New-York, et M. Jean Sémec, ancien membre de l'École française de Rome, docteur ès lettres et professeur à l'Université Harvard, domicilié à Cambridge; les deux Canadiens sont M. Edwin-H. Holsate, peintre, membre de l'Académie royale canadienne des arts et M. Jules Babin, diplômé de l'Institut d'art et d'archéologie de Paris, secrétaire du Service d'Urbanisme de la ville de Montréal, tous deux de Montréal. La décision du jury sera rendue publique avant le premier mars prochain.

À Québec, l'exposition des peintures primées et des pièces les plus intéressantes soumises au concours aura lieu au Musée de la Province, du 7 au 25 mars inclusivement.

À Montréal, la même exposition se tiendra en avril, dans le vestibule d'honneur de l'Université. On avisera plus tard le public de la date de son ouverture.

## Etudiants américains

Quatre-vingt-seize jeunes Américains ont étudié la médecine à l'Université Laval depuis 1919. On relève dans les registres les noms de 47 Franco-Américains, de treize Américains d'origine italienne, trois d'origine espagnole et 36 de races diverses; 70 de religion catholique, 26 de religion protestante et juive.

(Suite à la page 15, 6e col.)

## Un corps pharmaceutique réclamé pour les forces armées du Canada

Depuis quatre ans déjà l'Association Pharmaceutique canadienne réclame du Département de la Défense nationale l'autorisation de former un corps pharmaceutique dans les forces armées canadiennes. Jusqu'ici ce projet n'a pas reçu beaucoup d'encouragement de la part du Département de la Défense, mais on croit que la question sera discutée lors de la prochaine session du Parlement.

L'Association propose de former un corps pharmaceutique organisé sur la même base que le corps médical, le corps dentaire ou le service des infirmières militaires qui existent dans les services armés. Ce corps contrôlerait tous les pharmaciens et hommes employés comme tels dans les forces armées et aurait la direction de leur nomination, de leur promotion, de leur instruction et de leur discipline. Il s'occuperait aussi de l'achat, de l'entreposage, de la distribution de tous les médicaments et médicaments requis par les forces armées. La création d'un tel corps aurait pour effet d'assurer que seuls les hommes qualifiés pourraient utiliser les médicaments sur lesquels on exercerait ainsi une surveillance plus stricte et plus efficace.

Jusqu'à présent le travail pharmaceutique dans les forces armées a été accompli par des hommes du corps médical. Ce système a suscité diverses critiques, dont la principale est que dans plusieurs occasions la distribution des médicaments ou médicaments a été confiée à des hommes qui n'étaient pas des pharmaciens licenciés, mais qui ne possédaient que l'entraînement le plus élémentaire pour effectuer cette tâche délicate et responsable. L'Association pharmaceutique fait surtout remarquer que plusieurs médecins doivent s'occuper de mass-gasins pharmaceutiques ce qui aggrave ainsi la pénurie de médecins qui existe dans nos forces armées et même dans le civil. Pourquoi ce travail ne serait-il pas confié à des pharmaciens?

S'appuyant sur l'expérience heureuse d'un tel corps pharmaceutique dans l'armée américaine, l'Association est d'avis que la formation d'un corps pharmaceutique pour nos forces armées augmenterait l'efficacité d'un tel service sans pour cela augmenter la peine la dépense de fonds publics.

### Les Indiens et la mobilisation

Les Indiens sont-ils soumis à la loi de mobilisation comme tous les citoyens canadiens? C'est la question qu'aura à trancher le magistrat de district Emile Gagnon, qui a présidé ce matin en Cour des Sessions de la Paix, le procès de trois jeunes gens de la réserve huronne de Lotrette accusés de ne s'être pas rapportés pour leur entraînement militaire ou leur examen médical. Les procureurs des parties ont prononcé leurs plaidoiries ce matin et la cause a été prise en délibéré.

La discussion ne porte dans la présente cause que la question de droit. Un seul témoin a été entendu pour la défense: Jules Sioui, qui a été pris en délibéré.

(Suite à la page 15, 6e col.)



## Des motions des députés

L'honorable Adélaïde Gorbout, chef de l'opposition, a inscrit à l'ordre du jour de l'Assemblée Législative aujourd'hui une motion demandant de remplacer M. Lionel A. Ross, député de Verdun, comme membre du comité de l'industrie et du commerce, par M. Guy Roberge, député de Lotbinière, qui était jusqu'ici membre du comité des bills privés. M. Ross deviendra membre de ce dernier comité si cette motion est acceptée.

Nous aurons le débat annuel sur la battérie à sucre puisque M. Herculé Riendeau, député de Laprairie-Napierreville, a demandé production des ordres en conseil concernant la fabrique de sucre de St-Hilaire.

L'honorable Antonio Talbot, ministre de la voirie, a donné avis d'un projet de loi pour la réouverture des usines de la région de Chicoutimi.

### Les Saints

L'Eglise célébrera demain la chaire de saint Pierre à Antioche.

## L'Agriculture

### La mortalité chez les poussins

Le printemps est la période de l'année où l'on entend parler le plus de troubles et de maladies chez les poussins. Depuis deux ans surtout, la mortalité dans les jeunes troupeaux taxe notre aviculture de lourdes pertes qui augmentent sans raison les frais d'élevage et, conséquemment, le coût de production d'une douzaine d'œufs ou d'une livre de viande. Pourtant aucun fléau nouveau ne ravage nos basses-cours. Les troubles et maladies qui sévissent aujourd'hui sont les mêmes que déplorait hier les aviculteurs. Plus apparents parce que nos poulaillers regorgent partout de volailles, on s'en alarme davantage. En intensifiant notre élevage, on a multiplié les chances de contamination. C'est la raison de notre prodigieux essor avicole.

Il est presque impossible de réduire à zéro la mortalité chez les poussins en bas âge. Partant de ce principe, quel est le taux de mortalité que l'aviculteur peut considérer comme normal et la limite au-delà de laquelle il y a lieu de s'alarmer. Une mortalité inférieure à 12 p. cent est normale dans un troupeau moyen; de 12 à 15 p. cent, il y a lieu de s'inquiéter et au-delà de 15 p. cent, on court à un échec plus ou moins complet dans son élevage. Or une enquête poursuivie l'an dernier par le Service de l'Economie rurale auprès de 26 aviculteurs, membres de six comités différents, a démontré un pourcentage de mortalité variant de 13 à 35.2, avec une (Suite à la page 15, 5e col.)

## Pour moi 'Black Cat' chaque fois!



AVEC ou SANS BOUT DE LIÈGE (LIÈGE PUR NATUREL IMPERMÉABLE-HYGIÉNIQUE)

La cigarette qui est TOUJOURS FRAÎCHE!

Aussi, tenez Black Cat haché fin pour les rouler vous-même

CARRERAS LTD., LONDRES, ANGLETERRE. (Fondée 1789)

# Le Bridge Contrat

Solution du problème d'hier

Sur la défense, il arrive souvent qu'un joueur se croit victime d'un squeeze alors qu'en réalité il se trouve solennellement protégé par son partenaire dans une ou deux des couleurs dangereuses. L'illusion d'être coincé peut devenir si forte, cependant, pour faire discarter désastrement le malheureux joueur, et produire ainsi l'effet d'un squeeze véritable. Dans bien des cas, le seul moyen d'échapper à ce danger redoutable consiste à compter soigneusement la distribution du déclarant et celle du partenaire.

• A • R D V 10  
• A 8 4 3 2  
• A

• V 9 6  
• 10 7 3 2  
• R 10  
• V 7 6 4

• R 10 7 3 2  
• 9 4  
• V 5  
• R 10 9 8

(Donneur : Nord. Les deux côtés vulnérables.)

Les annonces : Nord 2 Coeur, Sud 2 Pique, Nord 3 Carreau, Sud 3 Pique, Nord 4 Carreau, Sud 4 Coeur, Nord 6 Coeur.

Clarence L. Mortimer s'en tira avec ce contrat au cours d'une partie au club Union League à New York. Est entama du 2 de Coeur et, après avoir pris la levée avec l'As de Coeur, M. Mortimer encaissa une autre levée de Coeur, l'As de Pique puis le reste de ses Coeurs. Ouest, forcé de discarter cinq fois, discarta un Trèfle et trois Carreaux pour essayer de bloquer les couleurs noires. L'As de Carreau fit donc tomber la Dame ensuite, puis Nord joua un petit Carreau vers le Roi. Est retourna un Trèfle vers l'As et M. Mortimer prit le reste des levées avec des Carreaux atranchés.

Si Ouest, pourtant un bon joueur, avait réfléchi plus longuement, il aurait compris qu'il n'était pas coincé. Les déclarations faites par Nord avaient révélé clairement qu'il possédait certainement cinq cartes de Carreau et au moins cinq cartes de Coeur. Il aurait dû discarter d'abord un Trèfle et un Pique. Ensuite, en voyant apparaître le 10 de Coeur de son partenaire, il aurait su que Nord avait six cartes de Coeur. Par conséquent, Nord n'avait qu'un Trèfle et un Pique au début. Vu qu'il avait déjà joué l'As de Pique, il lui restait un Trèfle ou un Pique. Ouest pouvait donc discarter un Trèfle avec la certitude d'être protégé par son partenaire dans cette couleur.

Si l'avait discarté de cette façon et si Est avait joué Trèfle en prenant la main avec le Roi de Carreau, M. Mortimer chutait de deux levées. Cependant, M. Mortimer

aurait rendu la tâche de discarter pour Ouest vraiment difficile s'il était totalement abstenu d'annoncer son Carreau. Mais en ce faisant, M. Mortimer aurait sacrifié sa chance de trouver un bon soutien à Carreau chez son partenaire et de gagner le grand chelem dans cette couleur.

**Problème de demain**

• R 10 8 5 4 3  
• 4  
• 9 7 4  
• 8 7 5

• 9 7 6  
• 9 6 5  
• D V 5 3 2  
• 10 4

• Aucun  
• R D V 10  
• 7 3  
• A 10 9 8  
• A D V 2  
• A 8 2  
• R 6  
• A R 6 2

(Donneur : Sud. Aucun côté vulnérable.)

Ouest entama du 9 de Coeur. Comment Sud devra-t-il procéder pour tenter de réaliser le petit chelem à Pique ?

## CHRONIQUE de la RADIO

Écoutez, aujourd'hui

MERCREDI, 21 FEVRIER

1.00 CBV-CBF-Rue principale.  
1.30 CBV-CBF-Vers le soleil. Tante Lucie  
1.30 CBV-CBF-Causette. Société St-Jean-Baptiste.  
1.30 CBV-CBF-Le meunier qui chante  
1.41 CBF-CBF-Moulin de la chanson  
2.30 CBF-CBF-La femme aujourd'hui  
Bulletin de nouvelles féminines par M. R. Harbo.  
2.45 CBV-CBF-La femme et l'actualité  
3.00 CBV-CBF-Musi-Hall  
3.00 CBF-CBF-Radio-Journal  
3.30 CBV-CBF-Actualités d'Hollywood  
3.30 CBF-CBF-Actualités de la musique.  
Au programme: La Symphonie no 1, de Beethoven; Pelléas et Mélisande, de Fauré et Hallé de Fauré.  
3.30 CBF-CBF-Radio-College. Itinéraire canadien. Symphonie en mi bémol et Concerto pour piano, de Liszt. Conférencier: R. Taniguchi.  
4.45 CBF-CBF-Courrier de Radio-College. par Adrien Robitaille.  
5.00 CBF-CBF-L'heure du thé  
5.30 CBF-CBF-"Il était une fois".  
5.45 CBF-CBF-Des notes de la Bourse  
5.45 CBF-CBF-Madeleine et Pierre  
5.50 CBF-CBF-Chronique sportive de Charles Mayer, par J.-M. Bailly  
6.00 CBF-CBF-Nouvelles anglaises de la B.B.C.  
7.15 CBF-CBF-In homme et son péché  
Roman de Henri Grignon  
7.15 CBF-CBF-Le vagabond qui chante  
7.15 CBF-CBF-Métropole  
7.30 WARC-The Adventures of Ellery Queen  
7.30 CBF-CBF-Carola Gilbert, chanteuse  
7.30 CBF-CBF-Les soeurs  
7.30 CBV-CBF-Moi, j'ai dit ça  
7.30 CBF-CBF-La fiancée du Commande  
8.00 CBF-CBF-Ceux qu'on aime  
8.00 CBF-CBF-Coupable ou non?  
8.30 CBF-CBF-Ma chanson  
Orchestre sous la direction de Giuseppe Agostini  
8.30 CBF-CBF-Emission politique  
8.30 CBV-CBF-Théâtre de chez nous  
8.30 CBF-CBF-Théâtre de Radio-Canada. Au programme: "La Fête du Sud"

Écoutez, demain

MERCREDI, 21 FEVRIER

8.30 WARC-Which is Which  
8.30 CBF-Certain Times  
9.30 CBV-CBF-Le Tourbillon de la nuit  
10.00 WARC-CRAC-"Great Moments in Music"  
10.15 CBF-CBF-"Pigeon Hole" avec Paul Lemelin et Jean Cimon  
10.15 CBF-CBF-Causette. L'Évolution de l'art au Canada, par Roger Lemelin  
10.30 CBF-CBF-Contes de piano par Paul de Marzy. Au programme: des œuvres de Bach-Busoni, Chopin, et Liszt  
10.45 CBF-CBF-Album populaire  
11.00 CBF-CBF-Nouvelles  
11.00 CBV-CBF-Bonsoir les sportifs  
11.15 CBF-CBF-Musique de danse  
11.30 WARC-"Revolution in Music"  
11.30 CBF-CBF-Orchestre de Lee Brown  
11.45 CBF-CBF-Album populaire  
11.45 CBF-CBF-Nouvelles  
11.45 CBV-CBF-Bonsoir les sportifs  
11.45 CBF-CBF-Musique de danse  
11.45 WARC-"Revolution in Music"  
11.45 CBF-CBF-Orchestre de Lee Brown

**PROGRAMMES D'ANGLETERRE**

8.15-Program Preview  
9.00-Nouvelles  
9.45-Program Preview  
10.00-Program Preview

Écoutez, demain

JEUDI, 22 FEVRIER

8.00 CBF-CBF-Nouvelles  
9.00 CBF-CBF-Musique d'orchestre  
9.15 CBV-CBF-Quart d'heure de General  
Broadcasting  
10.00 CBF-CBF-Sur nos ondes  
10.15 CBF-CBF-Courrier de l'année Monique  
10.30 CBF-CBF-Courrier de l'année avec Rejane Desmarques  
10.30 CBF-CBF-Vie de famille  
10.45 CBF-CBF-Winston Churchill  
10.45 CBF-CBF-Le cœur dispose  
11.00 CBF-CBF-Grande messe  
11.15 CBF-CBF-Les Maîtres de la Musique  
11.15 CBF-CBF-L'heure agricole  
11.30 CBF-CBF-Journaux d'actualité  
12.15 CBF-CBF-Quelles nouvelles avec Jocelyne Bernier  
12.15 CBF-CBF-Théâtre miniature  
12.30 CBF-CBF-Le Réveil Rural  
Causette et concert  
1.00 CBF-CBF-Rue principale  
1.30 CBF-CBF-Vers le soleil. Tante Lucie  
1.30 CBF-CBF-Causette. Société St-Jean-Baptiste  
1.41 CBF-CBF-Moulin de la chanson  
2.30 CBF-CBF-La femme aujourd'hui  
2.45 CBF-CBF-Actualités d'Hollywood  
3.00 CBF-CBF-Actualités de la musique.  
Au programme: "La Fête du Sud"

### Accident du C.N.R.

Rimouski, (D.N.C.) — Jeudi soir, M. Adrien Lamontagne, inspecteur de wagon à l'emploi du C.N.R., a été victime d'un douloureux accident de travail. Au cours d'une inspection de routine, M. Lamontagne a été cruellement brulé à la figure et aux mains par l'explosion d'un réservoir à gaz d'éclairage dans un wagon du train local No 32. M. Lamontagne était seul lors de l'accident. Malgré ses blessures il parvint à se rendre à l'usine des locomotives où M. Gérard Lévesque lui donna les premiers soins et le fit transporter chez le Dr Lionel Verreault. Aux dernières nouvelles, l'état du blessé est satisfaisant.

### Félicitations

Shawinigan, (D.N.C.) — Lors de sa réunion tenue dimanche à l'Église St-Paul la Confédération des Amicales des Frères de l'Instruction Chrétienne était heureuse de joindre ses félicitations et ses vœux au concert de louanges adressés aux Révérends Soeurs de la Croix qui célèbrent actuellement leur centenaire d'institution.

M. Emile Boisvert, second vice-président de la Confédération fit à cet effet, une proposition que seconda Me J. Lafond, de Shawinigan, président de la Fédération de Québec et que l'assemblée agréa à l'unanimité.

### EMPIRE

d'aujourd'hui à jeudi

**DENNIS MORGAN**  
**ELEANOR PARKER**  
**DANE CLARK**

LES NUITS MOSCOVITES  
avec FAYE EMERSON

Autre attraction: "TAHITI NIGHTS" avec Jinx Falkenburg.

### CINÉMA de PARIS

Gabin  
Renard  
Remorques

En programme double avec

MOULLES BALEN  
L'ÉLÉPHANT ET LE CHÊNE  
MENACES

### IMPERIAL

Excellent comédie sentimentale animée de chansons. Entendez la belle "Susanna Foster" interpréter: "I'll never, never love you", "With Song to My Heart", "Cherishin' You", etc.

**"THIS IS THE LIFE"**  
Donald O'Connor, Patric Knowles et Peggy Ryan

### "THE BIG SHOT"

Humphrey Bogart et Irene Manning

Ep. 14 — THE BLACK ARROW

JEUDI SOIR, en reprise "China Girl" avec Gene Tierney, George Montgomery.

### FRANCE-FILM

présente en RECITAL

**Francescatti**

le plus grand violoniste français

Le second Paganini

Lundi, 12 mars  
Palais Montcalm

Une soirée de ravissement et d'extase

Billets: 1.00, 1.50, 2.00 et 2.50  
En vente le 20 février

IMPRESARIO  
Canadian Concerts & Artists

### Capitol

Musique 25c  
Soyez 30-40c

UN THÉÂTRE FAMOUS PLAYERS

DEUX GRANDS FILMS  
Aujourd'hui et jeudi

Une tendre et gaie histoire d'amour.  
(à 3 h. 30 - 7 h. 15 et 9 h. 30)

### Condamné à \$50 d'amende

Rimouski, (D.N.C.) — Un employeur et propriétaire de moulin à sole d'Amqui est condamné ces jours derniers par son Honneur le juge Amédée Caron, à \$50.00 d'amende et les frais ou à trente jours de prison dans chacun des trois plaintes portées contre le prévenu par le Service sélectif national. Le prévenu aurait gardé à son emploi trois employés sans exiger qu'ils lui présentent dans les formulaires requises des permis du Service sélectif contrairement aux prévisions de l'Ordre en Conseil 246.

### PRINCESSE

Représentation AU COMPLET de la série d'action

**"THE ADVENTURES OF SMILING JACK"**  
avec Tom Brown et Turhan Bey

13 EPISODES —  
1er Ep. — "Raiders of Ghost City"

### DANS NOS THEATRES

Anabella au Cinéma Rialto

La belle artiste Anabella et Pierre Richard-Willm dans le film "Nuits moscovites", aujourd'hui.

### Comédie Musicale au Cartier

Eleanor Powell, étoile dansante et Dennis O'Keefe qui sont en vedettes dans l'original film musical "Sensations of 1945" présentement à l'affiche jusqu'à vendredi.

### "In Society" au Classic

LES VOICI DE NOUVEAU

Bud Abbott et Lou Costello dans "In Society" à l'affiche pour trois jours seulement, à partir d'aujourd'hui.

### CANADIEN

A L'AFFICHE CETTE SEMAINE  
PREMIERE FOIS A QUEBEC

SUZY VERNON  
JULES BERRY  
LE PETIT GABRIEL FADOUZ

UNE PAGE D'HISTOIRE  
SIGNÉE PAR LA GLOIRE

LIBÉRATION DE PARIS

ANNABELLA  
JEAN MURGT  
Mlle JOSETTE  
MA FEMME!

### Palais Montcalm—CE SOIR

**TOPAZE**

sous les auspices du Club Optimiste de Québec

.50 -- .75 -- \$1.00

Les billets sont en vente au PALAIS MONTCALM

### Sensations of 1945

Demain et dans  
Musique et plaisir

En vedette: **ELEANOR POWELL**  
avec  
Dennis O'KEEFE - W. C. FIELDS  
C. Aubrey SMITH - Sophie TUCKER  
Eugene PALLETTE - David LICHINE

avec  
WARNER BAXTER  
dans "Crime Doctor's  
Strangest Case"

WOODY  
HERMAN  
and his band

CALLLOWAY  
and his band

Aujourd'hui  
jusqu'à  
vendredi

**CARTIER**

### Horaires des cinémas

CAPITOL — Représentations complètes à 2 h. ou 2 h. 15, 7 ou 8 h. 30: "Bionde Fever" (90 min.) à 2 h. 15 et à 8 h. 30; "In the Meantime, Darling" (72 min.) à 2 h. 15 et à 8 h. 30; "Bonheur" (120 min.) à 2 h. 15, 7 h. 15, 10 h. 15, 12 h. 15, 2 h. 15, 7 h. 15, 10 h. 15, 12 h. 15.

CANAL — Représentations complètes à 2 h. 15, 7 h. 15, 10 h. 15, 12 h. 15.

CARTE — Représentations complètes à 2 h. 15, 7 h. 15, 10 h. 15, 12 h. 15.

CINEMA DE PARIS: Remorques, 12.45, 1.52, 6.45, 9.32 heures. Menaces, 2.22, 8.32 heures. Nouvelles, 2.02, 8.02 heures.

CAMBRAI — "Stranger in the Night" 1.30, 3.55, 6.40 hrs. Sujets courts, 2.21, 7.10, 9.35 hrs. Pired Wife, 2.45, 7.25, 9.50 hrs.

EMPIRE: The Very Thought of You, 1.00, 3.50, 6.45, 9.40 heures. Nouvelles, 2.35, 5.30, 8.25 heures. Tahiti Nights, 2.50, 5.45, 8.40 heures. Continuité de 1.00 à 11.30 heures.

CLASSIC — "In Society" 1.00, 3.25, 6.45, 9.10 hrs. Nouvelles Universel 2.11, 9.00 hrs. Tear Gas Squad 2.25, 8.00, 11.15 hrs.

FRANÇAIS — "Nine Girls" 1.00, 7.00 hrs. Stars on Parade 2.15, 8.15 hrs. Un certain Glorieux 2.30, 8.30 hrs.

IMPERIAL — "The Big Shot" 12.50, 3.55, 6.50, 9.50 hrs. Sujets courts: 2.05, 8.05 hrs. Chantons quand même: 1.40, 8.40 hrs. Nouvelles: 1.30, 4.20, 7.15 hrs.

RIALTO — Les Nuits Moscovites 2.45, 6.40, 9.30 hrs. Chantons quand même: 1.40, 8.40 hrs. Nouvelles: 1.30, 4.20, 7.15 hrs.

VICTORIA: Follow the Boys 2.10, 5.25, 8.40 heures. Murder in the Blue Room, 1.00, 4.15, 7.25, 10.40 heures. Continuité de 2.00, 5.15, 8.30 heures. Continuité de 2.15, 5.30, 8.45 heures.

CINEMA DE LEVIS — "Little Nellie Kelly" 6.45, 9.30 hrs. Reportage français: 8.00 hrs. Grey contre Grey 2.10, 5.15, 8.20 hrs.

ACADEMIE DE MUSIQUE — The Old Barn Dance 7.00, 9.55 hrs. Nouvelles Movietone 8.00 hrs. Comédie Andy Clyde 8.10, 11.00 hrs. L'Homme du Niger 8.30 hrs.

THEATRE CANADA — Chance of a Lifetime 7.00, 10.05 hrs. Star of the Night 8.05 hrs. Two Girls and a Sailor 8.15 hrs.

**Cambrai**  
MAT. 1h.45; Soir. 6h. 45, 8h. 25, p. 1x1  
Robert FAIGÉ, Louis ALLIBRITTON  
danse

**"FIRED WIFE"**  
William TERRY, Virginia GREY  
dans

**RIALTO**  
AUJOURD'HUI

HARRY BAUR  
ANNABELLA  
PIERRE-RICHARD-WILLM  
**LES NUITS MOSCOVITES**  
avec SPANLEY GERMAINE DERMOS

en programme double avec

TOUS JOURS D'EXOTISME  
avec  
MERLEVIN, CAMBO  
et  
BERRY  
Chantons quand même

**Follow the Boys**  
avec  
GEORGE EAST  
VERA JONINA  
GRACE MC DONALD  
CHARLES BUTTERFIELD  
MARTIN O'NEILL  
CHARLES GARDNER  
BOB ANDERSON  
MAREE TROSCHEW  
REGIS TROSCHEW

autres attractions  
MURDER IN THE BLUE ROOM  
GRACE MC DONALD — DONALD COOK  
1 h. continue. Mat. 30c—Soir: 47c  
taxes incluses

**Victoria**

**CAMPBELL SCHOOL OF DANCING** Tél.: 2-4505  
Ci-devant "Ecole des Arts"

INSCRIVEZ-VOUS IMMEDIATEMENT  
POUR LE COURS DE 1945

Danses modernes: Tango — Valse — Fox-Trot, etc.  
Ballet: Pas combinés, Caractère Technique, etc.  
Ciaquette: Valse — Cloe — Juke et Wigg, etc.  
TECHNIQUE POUR MAIGRIR ET RENFORCIR  
Barres d'extension — Culture physique, etc.

96 St-Jean — 3e étage

**Cine-Beaumont**  
**CLASSIC**  
3 jours seulement  
AUJOURD'HUI, JEUDI  
et VENDREDI

Représentations complètes à 1.00; 2.15; 6.45; 9.00

ASSISTEZ  
AUX MATINEES  
Évitez l'encombrement du soir

**BUD ABBOTT et LOU COSTELLO**  
**"In Society"**

Attraction supplémentaire  
**DENNIS MORGAN, JOHN PAYNE**  
dans "TEAR GAS SQUAD"

**FRANÇAIS**  
Le COEUR plein d'amour  
avec l'Idée du MEURTRE!  
ANN HARDING, EVELYN KEYES  
Jinx Falkenburg, dans

**"9 GIRLS"**

**CINEMA DE LEVIS**  
En avant la musique — JUDY vous  
conquiert de nouveau par son chant  
dans cette version de la fameuse pièce  
de Cohan jouée sur le Broadway!

**JUDY GARLAND**  
George Murphy,  
Charles Winniger, dans

**"LITTLE NELLIE KELLY"**

**MAURICE LAGRENEE**  
**JEANNE HELBING**  
**GREY X**  
contre

**ACADEMIE**  
**GENE AUTRY**  
Smiley Burnette, dans

**THE OLD BARN DANCE**  
Victor FRANCK, Harry BAUR, dans

**"L'HOMME DU NIGER"**  
Comédie Andy Clyde

## Ses Douleurs Diminuèrent Petit à Petit

Parlant de ses épreuves au cours des gros raids aériens sur Londres, Mme W. Haynes écrit:

"Ayant été bombardée pendant un raid aérien il y a quelques mois, je suis restée plusieurs heures dans une grande mare d'eau sous les débris avant d'être secourue. Je ne sais pas si c'est l'effet de ce bain ou non, mais après avoir été traînée à l'hôpital pour le choc, j'ai souffert de douleurs rhumatismales pendant des mois. Une de mes amies, qui avait pris des Sels Kruschen pendant longtemps, me décida à en prendre. Mes douleurs diminuèrent petit à petit, et aujourd'hui je suis bien contente d'avoir pris du Kruschen, car je ne souffre plus."

(Mme) W. Haynes, Londres.



## VOUS POUVEZ ENCORE FAIRE DES Gâteaux!

Peu de sucre, d'oeufs, de beurre; Vous pouvez quand même faire des gâteaux, si vous employez de la Swans Down! Sa finesse extrême vous permet de faire des gâteaux légers et duveteux avec 1 oeuf seulement — ou même sans oeuf! Son gluten tendre rend les gâteaux plus tendres et plus délicats, même s'ils contiennent peu de shortening. Son uniformité absolue donne des gâteaux de consistance uniforme et veloutée même s'il y a peu de sucre.

Faite avec le coeur d'excellent blé canadien, la Swans Down est tamisée et raffinée jusqu'à ce qu'elle soit 27 fois plus fine que la farine ordinaire. Avec cette farine, chaque gâteau est un meilleur gâteau. Essayez les recettes qui se trouvent sur la boîte.

Un Produit de General Foods

**FARINE À GÂTEAUX SWANS DOWN**

**PRINCESSE**  
Représentation AU COMPLET de la série d'action

**"THE ADVENTURES OF SMILING JACK"**  
avec Tom Brown et Turhan Bey

13 EPISODES —  
1er Ep. — "Raiders of Ghost City"

**Jeanne Crain**  
**IN THE MEANTIME, DARLING**

Second film à 2 h. 15 et 8 h. 30  
Une comédie romantique!  
PHILIP DORN MARY MARY  
**"BLONDE AVEUR"**

COMMENCANT VENDREDI

**SONIA HENIE JOHN PAYNE**  
**Tu seras mon mari**  
avec  
GLENN MILLER  
et son orchestre







Revue des marchés mobiliers

Recul des stocks, aujourd'hui, à Wall Street — Marché à la baisse dans la métropole.

A NEW-YORK — La proposition du président Eccles du "Federal Reserve Board" pour augmenter les taxes sur les profits qui dérivent de la spéculation en temps de guerre a entraîné un flot de liquidations, aujourd'hui, à Wall Street, et au plus fort des ventes, nombre de meneurs industriels et ferroviaires ont perdu jusqu'à plus de deux points. Toutefois, à l'approche de la fermeture, la liste a trouvé un meilleur support et les pertes ont été réduites.

A MONTREAL — Le ton était généralement à la baisse, à la cinquième heure de la séance, aujourd'hui, dans la métropole. Parmi les papeteries, Lawrence "A", Abbott & Co., Mian & Ouellet et Powell montraient des gains, tandis que Fraser & Cons. Paper ont perdu une avance. General Steel Wares, Gypsum and Cons. Glass ont progressé au secteur industriel, mais Massey-Harris priv. et Nat. Steel Car n'ont pu conserver une amélioration. Les titres de Molson's Brewery ont annulé une chute dans les bruvages. Montreal Power et Shawinigan Power étaient en hausse parmi les services publics. Le C. P. R. et la Can. Steamship priv. ont cédé du terrain au groupe des valeurs de transport. Dans les métaux, Aluminum, Inter, Nickel et Cons. Smelters ont monté, mais Noranda a reculé. Dans la section minière, J. M. Cons., Louvicourt et Century ont grimpé, tandis que Hollinger, Bralorne, Wright Harvorne, Duguesne, Townagan, Sullivan, Min. Corp., Hasaga et Aldermac ont baissé.

LES OBLIGATIONS — Montreal, 21 (P.C.) — Les titres

"spéculatifs" manifestaient une tendance à la baisse, aujourd'hui, sur le marché des obligations. Les Abitibi et les Brown ont baissé parmi les papeteries, de même que les Inter, Hydros parmi les services publics.

Bourse de Londres — Londres, 21 (Reuters) — Le marché était généralement ferme, ici, aujourd'hui, et après l'exécution des ordres accumulés la veille, les opérations ont ralenti.

Les titres des grands magasins étaient assez en demande, tandis que les autres valeurs industrielles offraient généralement de la fermeté; les titres du fer et de l'acier ont trouvé un peu d'appui. Les fonds d'Etat britanniques ont gagné un peu de terrain et les chemins de fer nationaux étaient quelque peu recherchés de placeurs de fonds.

WOODS MANUF. CO. — Montreal, 21 (P.C.) — La Woods Manufacturing Company Limited rapporte que ses profits nets divisibles ressortent en 1944 à \$157,270, ce qui équivaut à \$2.43 l'action en regard de \$135,015 ou \$2.09 l'action l'année précédente.

Le bilan indique que le fonds de roulement s'est amélioré, ayant passé de \$2,192,383 à \$2,420,079. L'actif disponible s'élevait à \$3,438,021 et le passif exigible à \$1,015,942.

Il ne saurait convenir que le Seminaire ou devrnt se former nos prêtres soit inférieure à quelque chose, quant à l'enseignement ou à la discipline qu'ils y apprendront.

Progrès notables du Sun Trust Ltée

Le Sun Trust Limitée a publié son trente-deuxième bilan annuel pour 1944. Il laisse voir une augmentation modérée des profits, une hausse de l'actif et reflète une situation financière bien solide. Les bénéfices nets ont atteint un chiffre record à \$40,104 en comparaison de \$38,045 en 1943 et à rapprocher de \$14,786 seulement avant la guerre, soit en 1938.

Non seulement les bénéfices nets sont plus considérables en 1944, mais son actif accuse une augmentation de près de \$7,000,000 au cours des douze mois écoulés. A l'examen, on se rend compte que les fonds garantis sont maintenant de \$2,212,447-08 contre \$1,246,255.11 en 1943, et que le total des biens confiés en régie au Sun Trust s'élevait à au delà de \$45,000,000.

Le tableau comparatif suivant illustre de façon saisissante les progrès du Sun Trust:

Table with 2 columns: Year (1942-1944) and Amount. Rows include Fonds garantis, Comptes des Successeurs, Finances et Agences, Actif total sous administration.

PROGRES ET EXPANSION 1942-1944 — Ce résultat s'explique quand on connaît la valeur des hommes qui composent le conseil d'administration et la direction de cette société prospère.

Bref, le Sun Trust Limitée occupe une place de plus en plus importante dans notre économie, tout en contribuant à la conservation et à l'accroissement de notre patrimoine national.

Cours de 3 heures

Bourse de New-York — Cours fournis par HARRY & McMANAMY. Table listing various stocks and their prices.

Bourse de Montréal — Cours fournis par L.G. BEAUBIEN & CIE, LIMITEE. Table listing various stocks and their prices.

Bourse de Toronto — Cours fournis par HARRY & McMANAMY. Table listing various stocks and their prices.

Curb de Montréal — Cours fournis par L.G. BEAUBIEN & CIE, LIMITEE. Table listing various stocks and their prices.

ANNEE-RECORD A LA METROPOLITAN LIFE

New-York, 21 (P.A.) — La Metropolitan Life Insurance Company a écrit pour \$2,034,042,459 de polices d'assurance-vie en 1944, ce qui porte à plus de \$30,000,000,000 le total d'assurances en vigueur, soit un chiffre sans précédent dans l'histoire de cette importante entreprise, selon un rapport de la compagnie.

L'actif au 31 décembre s'élevait à \$6,995,450,571 — plus considérable que celui de n'importe quelle autre corporation au monde — et représente une augmentation de \$531,647,020 par rapport à l'actif constaté au 31 décembre 1943.

Réunion annuelle de Canada Cement

L'assemblée annuelle de la Canada Cement Co. a été tenue récemment dans la métropole. Dans ses remarques aux actionnaires, le président de la compagnie, M. J. D. Johnson, a déclaré que la situation financière était satisfaisante. Le fonds d'amortissement constitue un nouveau poste cette année et un montant de \$500,000 y a été déposé, ce qui diminue à \$8,500,000 l'émission d'obligations hypothécaire en cours.

Prix des oeufs et du beurre

Montreal, 21 (P.C.) — Voici les prix des produits de la ferme tels que rapportés aujourd'hui par le ministère fédéral de l'Agriculture: Oeufs: — Non emballés pour l'exportation: A-gros, 35-35 1/2 cents la douzaine; A-moyen, 31 1/2-32; A-poulettes 26-26 1/2; B, 29-30. Oeufs emballés pour l'exportation: A-gros, 37; A-moyens 35. Arrivages: 1,936 boîtes.

Fromage: — Arrivage courant, blanc et coloré de l'Ouest, 30 cents la livre FOB FSP; coloré du Québec, 22; blanc, 20 1/2 FOB FSP. Prix aux commerçants du fromage blanc et coloré de l'Ouest pour le commerce local et l'exportation, 20 1/2-21; coloré du Québec, 23; blanc pour le commerce local, 21 1/2-21 1/2. Arrivages: 98 boîtes.

Beurre: — Prix aux commerçants pasteurisés, 34 3/4-35 cents la livre. Arrivage courant, Québec No 1 pasteurisé, 35 livres à Montréal; No 2, 34 livres à Montréal. Première qualité de crémère, prix aux commerçants, 36 1/2-37; première qualité en tinettes, prix aux commerçants, 36-36 1/2. Aucun arrivage.

Patates: Sac de 75 livres, locales No 1, \$1.50-\$1.80; No 2 \$1.20-\$1.25; Québec No 1, \$1.65-\$1.75; N-B, \$1.85-\$1.90; Ile du P-E, \$1.80-\$1.90.

TORONTO MORTGAGE

Toronto, 21 (P.C.) — La Toronto Mortgage Company a enregistré un profit net de \$99,048 en 1944. Le solde reporté de l'année précédente se traduit par \$122,320, ce qui porte à \$221,368 le total disponible pour distribution. Au cours de l'année une somme de \$98,650 a été versée sous forme de dividendes, ce qui porte à \$122,719 le solde reporté pour 45.

VENTE A L'ENCAN

A nos Salles 12 rue St-Joseph Vendredi le 23 Février, 1945

Meubles, Lingerie, Verres, Lampes, Sets de Chambre, Sets de Chesterfield, Studio, etc., etc. Vente sans réserve LES ENCHERES MARCEAU ENR. Par O. Marceau

Mots Croisés du "Soleil"

Grid for crossword puzzle with numbers 1-11 and letters filled in.

Horizontal and vertical solutions for the crossword puzzle, including words like 'ROCHE', 'DELAYEE', 'PRINCE TROYEN', etc.

Valeurs étrangères à New-York

Table listing foreign exchange rates for various countries like Argentina, Australia, Bolivia, etc.

The Shawinigan Water and Power Company advertisement. Includes text about bond issues, interest rates, and company details. Features a logo and contact information.

REVENUS ELEVES

Halifax, 21 (P.C.) — Le rapport annuel de The Maritime Telegraph & Telephone Company soumis aujourd'hui aux actionnaires révèle que les revenus bruts ont atteint un chiffre sans précédent en 1944; en effet, ils se sont totalisés à \$3,774,000 et représentent une hausse de \$237,000 par rapport à ceux de l'année précédente.

BENEFICE MOINDRE

Cleveland, 21 — Pour le premier trimestre de l'exercice qui se termine le 31 décembre 1944, les bénéfices nets de Brewing Corporation of America ont été de \$203,372 soit l'équivalent de \$1.41 par action, à comparer à \$204,306 ou \$1.41 par action pour la même période de l'exercice précédent.

BRICK BRADFORD

Advertisement for Brick Bradford featuring an illustration of a man in a space suit and text about space exploration.

DOMINION SECURITIES CORPORATION LIMITED advertisement. Includes address and contact information.

Le Prix de l'Amour — de cette capeline, dit Alex Calvin à Jacques Dumont. La mort de Pierre, après celle du setter rouge, est la deuxième depuis le début du mois de mai. Et ces deux morts ont été causées par la violence. Les marques criminelles sur chacune des victimes sont les mêmes. En acceptant la théorie du sergent Bélanger, la "marque de commerce" du meurtrier est évidente. Elle révèle le sentiment de la fureur et de la force du coupable. Ce n'est pas facile de convaincre la police de ce que la mort d'un chien puisse s'appeler un meurtre, ou de l'amener à suspecter la canne dorée d'un citoyen éminent de Havenhurst-on-Sound. La disparition de ma cape de renard argenté ne semblait aucunement en rapport avec ce double meurtre. La tentative d'empoisonnement avait bien failli devenir un indice quelconque de vérité. Ce n'est pas facile de juger ainsi des événements lorsque vous craignez à tous moments de découvrir vers quelle personne les événements convergent. Je voulais protéger Grégoire. Je croyais que Jacques ne cherchait qu'à exonérer Nancy. Je me demandais pourquoi Nancy manifesta le désir de réintégrer domicile avec moi dans son automobile après l'enquête. "Je ne sais pas encore conduire," ai-je dit pour m'excuser. "Peut-être un autre pourrait-il vous accompagner." "Je vais conduire moi-même," Nancy avait recouré son sang-froid habituel. Cette décision prompt et tranquille immédiatement après sa défaillance de la fin de l'enquête, me stupéfiait; je crois à présent que je rêvais, car une

Roman illustré du "Soleil" — minute après, j'ai réalisé que nous filions à soixante milles à l'heure sur la route de Havenhurst. "Veuillez-vous que l'on vous arrête pour excès de vitesse?", lui demandai-je, pas du tout rassuré. "C'est une déilivrance." Les aiguilles marquaient soixante-dix milles. "A cette vitesse, nous serons bientôt déilivrés du monde et de ses problèmes," ajoutai-je. Nancy rit nerveusement, puis ralentit. "Oh! que puis-je y faire! Je ne puis y échapper. Il n'y a pas d'issue!" Elle dirigea l'auto vers Havenhurst. "Helène, croyez-vous encore que mon frere a tué Pierre?" "Non! Non, je ne le crois pas." "Vous ne le pensez pas maintenant, mais vous avez peur que ce soit lui, n'est-ce pas Helène?" "Je pense que c'est le commodore qui a fait le coup." "Non, vous n'êtes pas sincère, Helène. Vous l'espérez. Vous êtes mieux de ne pas mêler les Lanteur à cette histoire, jusqu'à ce que vous ayez plus de preuve qu'une seule espérance. La police ne touchera pas à un cheveu du citoyen le plus éminent de Havenhurst. Et d'ailleurs..." Je commençais à savoir pour quelles raisons Nancy m'avait demandé de l'accompagner chez elle. "Nancy! Vous savez qui a tué Pierre, n'est-ce pas? Vous m'avez amenée avec vous pour me le dire, n'est-ce pas? Bien, dites-le moi!" "Non, je ne le sais pas. J'ai des soupçons. Je suis dans le même état d'esprit que vous. Helène, Grégoire n'a de chance que votre silence. Je dominal mon émotion. "Et je vais le garder. Vous n'avez pas à me le demander..." "J'ai répondu au téléphone, dimanche et Grégoire a parlé après moi. Je l'ai entendu vous dire qu'il ne pouvait pas apporter le gautrier parce qu'il était sup-

LE SURHOMME — Mais voyons, petits démons invisibles, vous ne pouvez rester avec moi. De plus, j'ai droit ma vie privée, n'est-ce pas? Nous ne mangeons rien. Ohé, lutins, écoutez le vieux Recher. Vous ne pouvez vous attacher aux pas d'un homme qui ne veut pas de vous? Nous restons avec le surhomme! Vous vous habillez de vieux habits. Jusque dans l'espace, peuple sûrment d'êtres immortels et sans âge. Et maintenant il est emporté vers un disque argenté — la lune!

KING de la Gendarmerie Royale — "King... j'ai froid et... la tête me tourne... Je... je..." "Jean, aide Julie à retourner à la cabine... nous pouvons y aller... Venez, Drake!" "Il sur-voient le puits, Squint!" "Je vais monter par le cerceau de la cruche!" "Aie! Oeil ouvert sur ce puits, Jean... je vais aller examiner ces crosses fraîches!" "Choi... sisez vous un œil!"

Loyal avertissement. — Si vous ne voulez vous rendre aux conseils de la raison, je devrai avoir recours à des mesures drastiques, ne dites pas que vous n'avez pas été prévenu!

# Les Coopératives poursuivent leur défense contre l'impôt

Montréal, 21 (D.N.C.) — Ces des pêcheurs-unis était incorporée coopérative ne sont pas nées au hasard, elles ont été créées pour parer à un désastre. Elles se sont développées grâce à l'aide des pouvoirs publics et à l'initiative de l'évidente inutilité des octrois et des secours directs. Elles ont définitivement établi leur supériorité sur le commerce ordinaire dans cette industrie et elles ont redonné aux pêcheurs l'espoir de gagner honnêtement une modeste aisance avec son dur métier. Voilà ce que déclarait, ce matin à la séance de la commission royale d'enquête sur les coopératives, M. Jean-Alexandre Boudreau, secrétaire général des pêcheurs-unis de Québec, après avoir raconté les conditions lamentables de vie des pêcheurs jusqu'en 1938. Cette année-là, le rapport d'une enquête royale recommandait la création de coopératives de pêcheurs. Les gouvernements fédéral et provincial avaient dépensé \$3,000,000 en secours directs aux pêcheurs, sans améliorer leurs sort.

M. Boudreau a dit que le mouvement coopératif des pêcheurs-unis, état dès l'initiative de l'école supérieure des pêcheries de Ste-Anne-de-la-Pocatière. Un an après sa fondation, en 1939, la Fédération

# Accident d'avion à Bagotville

Halifax, 21. (P.C.) — Les quartiers généraux du commandement aérien de l'est annoncent aujourd'hui que trois membres du C.A.R.C., furent tués et que deux autres furent blessés lorsqu'un bi-moteur s'est écrasé quelques minutes après avoir quitté Bagotville, Qué.

# Causerie de M. A. Rioux

Ce sont les jeunes d'aujourd'hui qui, dans la période de transition et de désarroi d'après-guerre, donneront le coup de barre décisif; et seules les solutions purement économiques ne satisfont pas. Il faut que l'ordre nouveau soit garanti par les valeurs spirituelles et culturelles qui ont produit le "miracle canadien".

M. Rioux a également donné les détails de certaines dépenses de la coopérative comme un item de \$19,000 pour frais de voyage et un autre de \$16,000 pour frais de bureau.

L'alliance des coopératives de consommation a expliqué dans un mémoire que pour bien réaliser ce qu'est la coopérative de consommation, il faut remonter à l'idéal que se sont tracés les Pionniers de Rocher-Duval, les rapports économiques par l'épithète d'équivalables. Que voulaient-ils dire par là? que la coopération n'est pas seulement un moyen d'accroître le confort des classes laborieuses et bourgeoises mais qu'elle est en même temps un instrument de transformation économique.

Leur tâche est une de salut public, c'est bien le capital humain bien constitué avec un corps sain et une tête bien faite, un esprit clair et droit.

La formation de la jeunesse pour l'ordre nouveau incombe à la famille, à l'école, à l'Église. Ce sont les esprits pénétrés de son programme que nous devons attendre. Pour qu'il soit appliqué, il faut que nous nous en préoccupions.

# Roger Jacob se distingue au front

Grand-Mère, (D.N.C.) — Dans un communiqué rédigé par le capitaine Yvon Beaulieu des Relations extérieures de l'Armée canadienne en Italie, Roger Jacob, fils de M. Adélard Jacob, demeurant au numéro 420 de la seizième avenue, à Grand-Mère, est mentionné.

# Question étudiée

Londres, 21. (P.C.) — Le secrétaire aux Affaires étrangères Anthony Eden a étudié aujourd'hui une question qui lui fut posée par un membre de la Chambre des Communes pour savoir si la Grande-Bretagne chercherait à obtenir 1-100,000 chèques de l'Allemagne à titre de réparation de guerre pour offrir à la pénurie de guerre pour M. Eden a référé la Chambre à l'attente de la conférence de Crimée prévoyant la création d'une commission de compensation pour les dommages de guerre et il a ajouté: "Je ne puis dire quelle forme prendront les réparations exigées de l'Allemagne."

# Ministre dégoimé

San Francisco, 21. (P.A.) — Dans un second remaniement du cabinet japonais en 11 jours, Hisatada Hirose a été démis de ses fonctions de ministre sans portefeuille et secrétaire du chef du cabinet, a rapporté aujourd'hui l'agence Domei. Il a été remplacé par le ministre des Finances Sotaro Ishiwata, qui a lui-même été remplacé par Juichi Tsushima, vice-président de la Banque du Japon et président de la compagnie de développement du nord de la Chine.

# Travaux commencés

Shawinigan, (D.N.C.) — L'honorable Dr Marc Trudel, député du comté de St-Maurice, et ministre d'Etat dans le gouvernement provincial, nous a annoncé que les travaux de réparation, sur le pont qui relie l'île Melville à l'Almaville, étaient commencés. C'est la rareté du bois qui avait empêché de commencer ces travaux l'automne dernier. Le bois nécessaire est maintenant sur les lieux et le travail du pontage du pont va commencer incessamment.

# En pèlerinage

Shawinigan, (D.N.C.) — Un groupe d'une douzaine de religieuses (Révérendes Soeurs Grises de la Croix) et d'amicalistes de l'Académie St-Bernard, se sont rendues en pèlerinage, en fin de semaine, à Ste-Gérard-des-Laurentides.

Donnez généreusement pour l'œuvre du Grand Séminaire. Que les enfants et soient associés à qui sait s'ils ne méritent point de la sorte la grâce de leur vocation?

# -L'offensive aérienne alliée en Allemagne

(Suite de la 1ère page) fermes venant du centre de l'Allemagne. Dortmund est maintenant devenu l'un des points d'embouteillage du système de communications de l'ennemi pour approvisionner son front de l'ouest, particulièrement la région où se poursuit l'offensive de la 1ère armée canadienne.

Cette grande ville industrielle, qui possède de nombreuses aciéries, a été moitié détruite par la R.A.F. a dit le ministre de l'Air. "Mais ses centres de chemins de fer doivent être attaqués à intervalles fréquents si nous voulons les maintenir hors d'action."

Deux raffineries d'huile sises au sud de Düsseldorf, qui ont été les cibles fréquentes des raids américains, ont aussi été bombardées durant la nuit par des bombardiers lourds britanniques, tandis que les Mosquitos effectuaient deux raids séparés sur Berlin aux environs de minuit.

Her, plus de 900 bombardiers lourds américains, attaquant en deux vagues de chaque côté de la ville, ont martelé les vastes cours de triage, les dépôts et les ateliers de réparations adjacents à Nuremberg, à 60 milles au nord de Munich.

# Invitation espérée

Montréal, 21 (P.C.) — M. Hector-C. Boulay, directeur national de la Ligue pan-américaine, adressait aujourd'hui une lettre à M. Ezéquiel Padilla, ministre des Affaires étrangères mexicaines, à l'occasion de la réunion des ministres des Affaires étrangères des pays latins d'Amérique, dans laquelle il exprimait l'espoir que le Canada occupât bientôt sa place dans la Ligue pan-américaine.

# Liberté des unions

Gait, Ont., 21. (P.C.) — Karl Hornum, député progressiste-conservateur pour Waterloo-Sud, a déclaré à une assemblée publique tenue hier soir que les unions commerciales doivent demeurer en dehors de la politique. Il a expliqué que les droits des ouvriers ne peuvent être protégés lorsque les unions commerciales sont déchirées en deux parties de cette sorte de dissension qu'on voit se développer actuellement dans le mouvement des unions commerciales.

# Nègre poignardé

St-Jean, N.-B., 21 (P.C.) — James-Lemuel Dixon, 30 ans, marin négre des Indes occidentales, a été poignardé dans la poitrine à bord d'un vaisseau ancré à St-Jean, et est décédé au cours du trajet en direction de l'hôpital.

# L'Agriculture

(Suite de la page 9) moyenne de 22.70 sur chaque ferme. Les cultivateurs de ces comtés étaient donc lourdement handicapés par la perte de jeunes pousses.

Non seulement une mortalité trop élevée désorganise la basse-cour, mais elle influe considérablement sur le coût de production. Cela est démontré dans le rapport d'une autre enquête faite dans les comtés de Mégantic, Arthabaska et Wolfe, auprès de 40 aviculteurs. Dans les basses-cours où le taux de mortalité des pousses a été inférieur à 5 p. cent, le coût de l'alimentation d'un poulet à six mois s'est élevé à 55 sous; il était de 72 sous dans les troupeaux où la mortalité fut de 20 p. cent et plus. Dans le premier cas, la consommation moyenne a été de 23 livres d'aliments par oiseau et de 28 livres dans le second.

A un taux de mortalité variant de 5 à 10 p. cent correspond un coût d'administration de 58 sous et une consommation moyenne de 24 livres d'aliments par tête; une mortalité de 10 à 15 p. cent hausse les frais alimentaires à 67 cents par oiseau et la consommation à 27 livres par tête. Enfin, pour une mortalité de 15 à 20 p. cent, l'alimentation coûte 70 sous par tête, à 6 mois, et la quantité moyenne de nourriture consommée est de 27 livres par volaille.

Ces chiffres tirés d'une enquête sérieuse démontrent l'influence du taux de mortalité sur les frais alimentaires et sur la quantité moyenne de grains et moules consommés par chaque volaille jusqu'à l'âge de six mois. On comprendra que lorsqu'un aviculteur perd 25 poussins sur 100 au cours du premier mois de sa vie, les dépenses encourues par les sujets, décédés augmentent d'autant le prix de revient de ceux qui survivent. En un temps où les experts affirment que l'abaissement du coût de production est une des conditions du maintien, sur le pied actuel, de notre aviculture après la guerre, il importe aux cultivateurs de prendre les mesures nécessaires pour diminuer la mortalité dans les troupeaux. Quelles doivent être ces mesures? Nous en discutons quelques-unes dans une prochaine chronique.

# Requête à la Législature

Edmonton, 21. (P.C.) — Une demande pour obtenir l'incorporation d'une bourse des valeurs à Edmonton doit être présentée à la prochaine session de la législature, d'après une annonce parue dans le dernier numéro de la "Gazette d'Alberta". Il n'y a pas de bourse actuellement à Edmonton.

# Chant grégorien

Des cours de chant grégorien auront lieu à l'École de Musique de l'Université Laval du 26 février au 9 mars. Dom Edouard Lemieux, O.S.B., aura charge de ces cours. Le programme porte cette année sur les premier et deuxième degrés.

# Les Indiens et la mobilisation

(Suite de la page 9) déclaré être le secrétaire de la Ligue de la nation indienne. Il a fait savoir au tribunal qu'une pétition signée par les chefs indiens du Canada réunis en convention à Ottawa, n'avait pu encore être déposée et que la question de savoir si les Indiens étaient ou non mobilisables n'était pas encore été résolue par les autorités fédérales.

Dans son plaidoyer, le procureur de la défense a soumis que les Indiens n'étaient pas soumis à la loi de mobilisation. Il est dit en effet dans la loi de mobilisation que le gouverneur général a le droit d'appeler "toute personne ou individu..." Or dans la loi des Indiens, il est déclaré qu'au sens de la loi, les Indiens ne doivent pas être considérés comme "des personnes ou des individus". Le procureur de la défense a ajouté qu'il existait un doute à savoir si les Indiens sont bien des sujets britanniques. Il a fait remarquer que ce sujet que les Indiens n'ont pas le droit de vote s'ils sont en dehors de la réserve ou s'ils ont participé comme volontaires à la dernière guerre.

Une cause du même genre est actuellement pendante devant la Cour d'Appel. Il s'agit cette fois de décider si les Indiens sont soumis à la loi de l'enregistrement national.

# -Le Jeune Commerce veut faire disparaître tous les taudis

(Suite de la page 9) merce des jeunes veut aussi un drapeau national et un hymne national. Par la création d'un ministère de la Jeunesse, les délégués ont déclaré que le gouvernement pourra entretenir des relations plus étroites avec les jeunes pour arriver à de meilleures réalisations.

La délégation des jeunes était accompagnée des hon. Paul Beaulieu, ministre du Commerce et de l'Industrie, Antonio Barrette, ministre du Travail et Johnny Bourque, ministre des Terres et Forêts.

C'est M. Fridolin Simard, d'Amos, président de la fédération, qui a exposé le mémoire au premier ministre. On remarquait encore parmi la délégation, M. Jean-Paul Forest, secrétaire, M. J.-M. Beauchêne, d'Asbestos, M. Roger Thibault, de Lévis, M. Gérard Légaré, de Rimouski, MM. Montreuil, de Rouyn, Lévesque, de Cap-de-la-Madeleine et Grignon, de Drummond.

# Séance solennelle du Parler Français

La séance solennelle de la Société du Parler Français au Canada aura lieu mercredi le 28 février à 8 heures et demie du soir dans la Salle des Promotions de l'Université Laval. Les personnes qui désirent assister à cette séance peuvent se procurer des cartes d'admission chez les congrégistes du Séminaire et de l'Université ainsi qu'au bureau de la Société.

### SERVICES SPECIALISES In Memoriam

ARMSTRONG — A Québec, le 19 février 1945, à l'âge de 64 ans, il nous est décédé M. Edouard Armstrong, époux de Mme Amanda Marquis. Les funérailles auront lieu jeudi, à 9 heures, à la chapelle St-Joseph, 1913-15-17-19-21-23-25-27-29-31-33-35-37-39-41-43-45-47-49-51-53-55-57-59-61-63-65-67-69-71-73-75-77-79-81-83-85-87-89-91-93-95-97-99-101-103-105-107-109-111-113-115-117-119-121-123-125-127-129-131-133-135-137-139-141-143-145-147-149-151-153-155-157-159-161-163-165-167-169-171-173-175-177-179-181-183-185-187-189-191-193-195-197-199-201-203-205-207-209-211-213-215-217-219-221-223-225-227-229-231-233-235-237-239-241-243-245-247-249-251-253-255-257-259-261-263-265-267-269-271-273-275-277-279-281-283-285-287-289-291-293-295-297-299-301-303-305-307-309-311-313-315-317-319-321-323-325-327-329-331-333-335-337-339-341-343-345-347-349-351-353-355-357-359-361-363-365-367-369-371-373-375-377-379-381-383-385-387-389-391-393-395-397-399-401-403-405-407-409-411-413-415-417-419-421-423-425-427-429-431-433-435-437-439-441-443-445-447-449-451-453-455-457-459-461-463-465-467-469-471-473-475-477-479-481-483-485-487-489-491-493-495-497-499-501-503-505-507-509-511-513-515-517-519-521-523-525-527-529-531-533-535-537-539-541-543-545-547-549-551-553-555-557-559-561-563-565-567-569-571-573-575-577-579-581-583-585-587-589-591-593-595-597-599-601-603-605-607-609-611-613-615-617-619-621-623-625-627-629-631-633-635-637-639-641-643-645-647-649-651-653-655-657-659-661-663-665-667-669-671-673-675-677-679-681-683-685-687-689-691-693-695-697-699-701-703-705-707-709-711-713-715-717-719-721-723-725-727-729-731-733-735-737-739-741-743-745-747-749-751-753-755-757-759-761-763-765-767-769-771-773-775-777-779-781-783-785-787-789-791-793-795-797-799-801-803-805-807-809-811-813-815-817-819-821-823-825-827-829-831-833-835-837-839-841-843-845-847-849-851-853-855-857-859-861-863-865-867-869-871-873-875-877-879-881-883-885-887-889-891-893-895-897-899-901-903-905-907-909-911-913-915-917-919-921-923-925-927-929-931-933-935-937-939-941-943-945-947-949-951-953-955-957-959-961-963-965-967-969-971-973-975-977-979-981-983-985-987-989-991-993-995-997-999-1001-1003-1005-1007-1009-1011-1013-1015-1017-1019-1021-1023-1025-1027-1029-1031-1033-1035-1037-1039-1041-1043-1045-1047-1049-1051-1053-1055-1057-1059-1061-1063-1065-1067-1069-1071-1073-1075-1077-1079-1081-1083-1085-1087-1089-1091-1093-1095-1097-1099-1101-1103-1105-1107-1109-1111-1113-1115-1117-1119-1121-1123-1125-1127-1129-1131-1133-1135-1137-1139-1141-1143-1145-1147-1149-1151-1153-1155-1157-1159-1161-1163-1165-1167-1169-1171-1173-1175-1177-1179-1181-1183-1185-1187-1189-1191-1193-1195-1197-1199-1201-1203-1205-1207-1209-1211-1213-1215-1217-1219-1221-1223-1225-1227-1229-1231-1233-1235-1237-1239-1241-1243-1245-1247-1249-1251-1253-1255-1257-1259-1261-1263-1265-1267-1269-1271-1273-1275-1277-1279-1281-1283-1285-1287-1289-1291-1293-1295-1297-1299-1301-1303-1305-1307-1309-1311-1313-1315-1317-1319-1321-1323-1325-1327-1329-1331-1333-1335-1337-1339-1341-1343-1345-1347-1349-1351-1353-1355-1357-1359-1361-1363-1365-1367-1369-1371-1373-1375-1377-1379-1381-1383-1385-1387-1389-1391-1393-1395-1397-1399-1401-1403-1405-1407-1409-1411-1413-1415-1417-1419-1421-1423-1425-1427-1429-1431-1433-1435-1437-1439-1441-1443-1445-1447-1449-1451-1453-1455-1457-1459-1461-1463-1465-1467-1469-1471-1473-1475-1477-1479-1481-1483-1485-1487-1489-1491-1493-1495-1497-1499-1501-1503-1505-1507-1509-1511-1513-1515-1517-1519-1521-1523-1525-1527-1529-1531-1533-1535-1537-1539-1541-1543-1545-1547-1549-1551-1553-1555-1557-1559-1561-1563-1565-1567-1569-1571-1573-1575-1577-1579-1581-1583-1585-1587-1589-1591-1593-1595-1597-1599-1601-1603-1605-1607-1609-1611-1613-1615-1617-1619-1621-1623-1625-1627-1629-1631-1633-1635-1637-1639-1641-1643-1645-1647-1649-1651-1653-1655-1657-1659-1661-1663-1665-1667-1669-1671-1673-1675-1677-1679-1681-1683-1685-1687-1689-1691-1693-1695-1697-1699-1701-1703-1705-1707-1709-1711-1713-1715-1717-1719-1721-1723-1725-1727-1729-1731-1733-1735-1737-1739-1741-1743-1745-1747-1749-1751-1753-1755-1757-1759-1761-1763-1765-1767-1769-1771-1773-1775-1777-1779-1781-1783-1785-1787-1789-1791-1793-1795-1797-1799-1801-1803-1805-1807-1809-1811-1813-1815-1817-1819-1821-1823-1825-1827-1829-1831-1833-1835-1837-1839-1841-1843-1845-1847-1849-1851-1853-1855-1857-1859-1861-1863-1865-1867-1869-1871-1873-1875-1877-1879-1881-1883-1885-1887-1889-1891-1893-1895-1897-1899-1901-1903-1905-1907-1909-1911-1913-1915-1917-1919-1921-1923-1925-1927-1929-1931-1933-1935-1937-1939-1941-1943-1945-1947-1949-1951-1953-1955-1957-1959-1961-1963-1965-1967-1969-1971-1973-1975-1977-1979-1981-1983-1985-1987-1989-1991-1993-1995-1997-1999-2001-2003-2005-2007-2009-2011-2013-2015-2017-2019-2021-2023-2025-2027-2029-2031-2033-2035-2037-2039-2041-2043-2045-2047-2049-2051-2053-2055-2057-2059-2061-2063-2065-2067-2069-2071-2073-2075-2077-2079-2081-2083-2085-2087-2089-2091-2093-2095-2097-2099-2101-2103-2105-2107-2109-2111-2113-2115-2117-2119-2121-2123-2125-2127-2129-2131-2133-2135-2137-2139-2141-2143-2145-2147-2149-2151-2153-2155-2157-2159-2161-2163-2165-2167-2169-2171-2173-2175-2177-2179-2181-2183-2185-2187-2189-2191-2193-2195-2197-2199-2201-2203-2205-2207-2209-2211-2213-2215-2217-2219-2221-2223-2225-2227-2229-2231-2233-2235-2237-2239-2241-2243-2245-2247-2249-2251-2253-2255-2257-2259-2261-2263-2265-2267-2269-2271-2273-2275-2277-2279-2281-2283-2285-2287-2289-2291-2293-2295-2297-2299-2301-2303-2305-2307-2309-2311-2313-2315-2317-2319-2321-2323-2325-2327-2329-2331-2333-2335-2337-2339-2341-2343-2345-2347-2349-2351-2353-2355-2357-2359-2361-2363-2365-2367-2369-2371-2373-2375-2377-2379-2381-2383-2385-2387-2389-2391-2393-2395-2397-2399-2401-2403-2405-2407-2409-2411-2413-2415-2417-2419-2421-2423-2425-2427-2429-2431-2433-2435-2437-2439-2441-2443-2445-2447-2449-2451-2453-2455-2457-2459-2461-2463-2465-2467-2469-2471-2473-2475-2477-2479-2481-2483-2485-2487-2489-2491-2493-2495-2497-2499-2501-2503-2505-2507-2509-2511-2513-2515-2517-2519-2521-2523-2525-2527-2529-2531-2533-2535-2537-2539-2541-2543-2545-2547-2549-2551-2553-2555-2557-2559-2561-2563-2565-2567-2569-2571-2573-2575-2577-2579-2581-2583-2585-2587-2589-2591-2593-2595-2597-2599-2601-2603-2605-2607-2609-2611-2613-2615-2617-2619-2621-2623-2625-2627-2629-2631-2633-2635-2637-2639-2641-2643-2645-2647-2649-2651-2653-2655-2657-2659-2661-2663-2665-2667-2669-2671-2673-2675-2677-2679-2681-2683-2685-2687-2689-2691-2693-2695-2697-2699-2701-2703-2705-2707-2709-2711-2713-2715-2717-2719-2721-2723-2725-2727-2729-2731-2733-2735-2737-2739-2741-2743-2745-2747-2749-2751-2753-2755-2757-2759-2761-2763-2765-2767-2769-2771-2773-2775-2777-2779-2781-2783-2785-2787-2789-2791-2793-2795-2797-2799-2801-2803-2805-2807-2809-2811-2813-2815-2817-2819-2821-2823-2825-2827-2829-2831-2833-2835-2837-2839-2841-2843-2845-2847-2849-2851-2853-2855-2857-2859-2861-2863-2865-2867-2869-2871-2873-2875-2877-2879-2881-2883-2885-2887-2889-2891-2893-2895-2897-2899-2901-2903-2905-2907-2909-2911-2913-2915-2917-2919-2921-2923-2925-2927-2929-2931-2933-2935-2937-2939-2941-2943-2945-2947-2949-2951-2953-2955-2957-2959-2961-2963-2965-2967-2969-2971-2973-2975-2977-2979-2981-2983-2985-2987-2989-2991-2993-2995-2997-2999-3001-3003-3005-3007-3009-3011-3013-3015-3017-3019-3021-3023-3025-3027-3029-3031-3033-3035-3037-3039-3041-3043-3045-3047-3049-3051-3053-3055-3057-3059-3061-3063-3065-3067-3069-3071-3073-3075-3077-3079-3081-3083-3085-3087-3089-3091-3093-3095-3097-3099-3101-3103-3105-3107-3109-3111-3113-3115-3117-3119-3121-3123-31

LIBERTE

A Montréal un éditeur entreprenant vient de publier la traduction d'un violent pamphlet contre l'Angleterre à propos de l'Inde. A côté d'outrances et d'affirmations gratuites, cette brochure contient aussi des vérités utiles à souligner. C'est l'oeuvre d'une femme et il est plutôt naturel que le sentiment y prenne souvent le pas sur la raison. L'éditeur ne sera nullement inquiété et ne doit pas l'être. La censure n'interdit l'expression d'aucune opinion qui ne soit pas équivalente à de la trahison. C'est une preuve, entre bien d'autres, que le Canada est un pays absolument libre. Chaque citoyen peut dire et écrire le mal qu'il pense d'un pays auquel des liens nous rattachent encore et qui est notre allié dans une terrible et longue guerre. On n'imagine pas semblable liberté ailleurs qu'aux Etats-Unis et en pays britannique.

POIVRE et SEL

Ainsi va la vie. "Il n'y a qu'un Dieu". Mais les démons sont légion. Les tièdes nuisent à la cause. La force ne fait pas le droit. New-York se résigne au couvre-feu. Le nerf de la paix réclamera des gains assidus. Les vedettes de la troupe ne jouent pas sur la scène de Frisco. L'alloquente ne se trouve pas dans la liste des dons du Saint-Esprit. Un cyclone cause plus de dommages que l'engin le plus meurtrier. M. Mackenzie King applique sagement "les chèques perpétuels". Mahomet n'a jamais pardonné à Moïse d'avoir été prophète avant lui. Etant à la fois poète et empereur, Hirohito est doublement exposé à la critique. L'inconscience résulte parfois de l'expérience, mais plus souvent de l'ineptie. Découvreur du pôle nord, l'amiral Peary se rendit également célèbre en découvrant une imposture. De tous les rois de la terre, il y en a peu qui appartiennent aux races auxquelles ils commandent. On a malencontreusement oublié de parler de radiodiffusion dans l'Acte de l'Amérique britannique du Nord. Le journal de Geobbbels a suspendu sa publication, en attendant que son éditeur aille danser au bout d'une corde.

SE SOUVENIR

Après la guerre les voyages seront beaucoup plus faciles qu'en 1939, et nous parlons des voyages entre continents. Où qu'il aille en Europe, le citoyen d'Amérique verra des villages et des villes en ruines; Lidice en Tchécoslovaquie, Oradour-sur-Glane en France, Coventry en Angleterre, Stalingrad en URSS, Varsovie en Pologne, Rotterdam en Hollande. Et à Londres et autres grandes villes de l'Europe, des quartiers ou des monuments que l'on se propose de laisser plus ou moins dans l'état où les ont mis les Allemands. C'est une excellente idée. Tout cela sera utile pour rappeler aux non-Européens à quoi ils étaient exposés advenant la victoire de l'Allemagne. Et les Européens, eux, n'ont pas tellement besoin de ces tristes souvenirs pour que la haine du boche persiste dans leur coeur. Dans ces conditions, une paix sévère et juste, mais non inhumaine, imposée à l'Allemagne, serait peut-être suffisante, puisque de toutes façons il sera impossible à quiconque d'oublier les crimes allemands et, conséquemment, de ne pas se tenir en garde contre leur répétition. Beaucoup pensent que l'on aura perdu la guerre si l'on traite les Allemands comme ils ont traité les Juifs. Thèse assurément discutable mais qu'il convient d'étudier.

UN GRAND HOMME

Souvent c'est par routine que les journaux évoquent la mémoire de telle personnalité à l'occasion de l'anniversaire de sa naissance ou de sa mort. Il n'en est pas ainsi dans le cas de Wendell L. Willkie, qui aurait eu 53 ans dimanche et dont la disparition fut pour le monde entier une perte qu'on ne peut encore évaluer complètement. Cet homme politique, qui serait sûrement devenu un homme d'Etat si les circonstances l'avaient servi, personnifiait toutes les qualités, et les défauts les plus agréables, de ses compatriotes. Il avait, comme on dit, le coeur sur la main. Il fut le meilleur des "bons perdants". Du plus profond de son âme et de son intelligence il considérait les Etats-Unis comme le raisonnable espoir et le modèle de tous les autres pays. Un voyage-éclair autour du monde l'avait tout à coup éclairé sur cette vérité fondamentale que les nations, les peuples, les Etats, sont solidaires. Il se dépen-sait sans compter pour faire partager ses convictions et son nouvel idéal à ses concitoyens. On n'en finirait plus de faire l'éloge de cet homme dont même les rares défauts étaient attachants. Puisse-t-il avoir beaucoup d'émules! L'univers, et d'abord sa patrie qu'il chérissait tant, s'en porteront mieux.

Travail réclamé pour l'arsenal

Le conseil de ville de Québec adoptera une résolution officielle, vendredi prochain, pour prier les autorités fédérales d'accorder plus d'attention aux usines de guerre du gouvernement à Québec. Les membres du conseil appuieront ainsi une requête de l'Union fédérale des employés des arsenaux de Québec.

"Le gouvernement vient d'accorder un contrat d'une valeur de \$50,000,000 aux arsenaux de Québec", dit l'échevin Matte. "Il s'agit d'un contrat donné par le gouvernement américain. Par contre, il a donné des contrats pour une valeur de \$200,000,000 aux usines Chertier et Bouchard, de Montréal, qui sont des entreprises privées."

"Le gouvernement" poursuit encore M. Matte devrait encourager ses propres usines. Ici à Québec des millions de dollars ont été dépensés pour la construction des usines de St-Malo. Le gouvernement aurait dû donner des contrats pour reprendre tous les emplois qui ont été suspendus. Le personnel des arsenaux a été diminué de 50 p.c. De 14,000 qu'il était, le personnel a été réduit à 7,000."

Le sgt Pat Haché blessé en Italie

Madame Pat Haché (Berthe Tétu), 24, 13e rue, Lamolou, a reçu un message du ministère de la Défense nationale lui annonçant que son mari, le sergent - major régimentaire Pat Haché, du Royal 22e Régiment, a été blessé accidentellement au combat en Italie le 13 janvier dernier.

Le sergent-major Haché est en service outre-mer depuis plus de cinq ans, soit depuis le 8 décembre 1939. Il a fait les campagnes de Sicile et d'Italie.

2 cadavres retrouvés

Northville, N. Y., 21. — (PA) Les cadavres de deux hommes en uniformes d'officiers de la marine britannique ont été trouvés hier sur la grève de Long Island. Le bureau de liaison navale britannique à New-York a dit que ces uniformes étaient sans doute ceux des membres de l'équipage d'un avion de la marine royale porté disparu quatre jours après son départ de l'aérodrome Floyd Bennett, N. Y., pour Brunswick, Maine, station aérienne de la Marine, samedi.



DES ETUDIANTS VISITENT "LE SOLEIL": Un groupe d'étudiants de l'Ecole Technique de Québec ont visité nos bureaux et nos ateliers hier. Les jeunes visiteurs ont pris beaucoup d'intérêt aux nombreuses opérations que nécessite la publication d'un grand quotidien. Sous la direction d'un employé de notre maison, ils ont passé par nos différents ateliers. Le fonctionnement de la machinerie a particulièrement retenu leur attention. (Photo du "Soleil")

Appel rejeté

Londres, 21. — (PC) Le soldat Karl Gustav Hultin, parachutiste âgé de 22 ans, de Cambridge, Mass., et Elizabeth Maud Jones, 18 ans, ancienne danseuse de genre, ont vu renvoyer hier l'appel qu'ils avaient logé après avoir été condamnés à être pendus pour le meurtre d'un chauffeur de taxi londonien. Seul le secrétaire des Affaires domestiques peut maintenant intervenir en leur faveur.

Accusation de fraude

La Couronne a fait entendre ses premiers témoins hier au procès de Jean Lamarche, de cette ville, accusé d'avoir fraudé ses créanciers dont deux avocats de Québec, en cachant ses biens. A la suite de son enquête préliminaire, Lamarche avait été envoyé pour subir son procès aux Assises criminelles, mais il opta par la suite pour un procès expéditif resté pendant plusieurs mois en Cour des Sessions de la Paix.

Les témoins entendus au cours des deux séances d'hier ont démontré que Lamarche a retiré en un seul jour une somme de \$4,000 de la banque; qu'il a transféré de son coffre à la banque une somme de \$8,300, dans un autre coffre appartenant à l'un de ses amis et que cet ami a remis plus tard à Lamarche la somme déposée dans son coffre. Au moment de sa faillite, l'accusé aurait suggéré à son ami de filer une réclamation fictive au montant de \$3,400. Il aurait de plus fait une vente fictive de tabac et ce pour un montant très élevé. Le procès se continue.

Les Coopératives agricoles défendent leur point de vue

Montréal, 21 (Spéciale) Devant la Commission royale qui fait enquête actuellement au sujet de l'opportunité de taxer les coopératives, le sénateur Elie Beauregard, C. R., a présenté hier un mémoire des Coopératives agricoles affiliées à la Coopérative Pédière.

Quatre raisons ont été apportées dans ce Mémoire pour démontrer que le revenu des coopératives ne doit pas être taxé. La première tient au rôle éducatif des coopératives agricoles qui ont comme premier objectif l'éducation du producteur primaire quant à l'utilisation de sa ferme, la qualité des produits, ainsi que leur classement, leur présentation et leur distribution. Aux régions éloignées, elles offrent une facilité d'achat et de vente qui n'existerait pas sans elles. Ce n'est pas par incidence que la Coopérative concurrence le Commerce.

Délégués des fonctionnaires

L'exécutif de l'Association des Employés Civils a inauguré ses activités hier en tenant sa première réunion depuis les élections qui ont eu lieu samedi dernier. M. Charles-A. Dionne, président, a tenu en la salle du comité des Bills privés au Parlement.

Le but principal de cette réunion était de désigner les délégués de l'A. E. C. au Conseil général des Employés de la Province. Ces délégués furent choisis comme suit: M. Charles A. Dionne, président de l'A. E. C. M. J. Maurice Delcasse, vice-président, M. Donat Demers, 2e vice-président, et M. Jos. Godbout, membre de l'exécutif. MM. André Houde et J. Adolphe Simard, deux membres de l'exécutif, furent désignés comme délégués suppléants.

Le comité exécutif s'occupera aussi de la formation de divers comités au cours de l'année, présideront aux activités nombreuses de l'A. E. C. dans les domaines sportifs, récréatifs, sociaux et professionnels. Une liste des comités formés ou suggérés sera bientôt communiquée à tous les directeurs de l'Association, qui seront ensuite invités à formuler leurs remarques ou suggestions.

Après avoir discuté de plusieurs questions d'ordre général, le comité exécutif entreprit l'étude d'un mémoire qui sera présenté prochainement au premier ministre, l'honorable Maurice Duplessis, concernant les intérêts des fonctionnaires du gouvernement.

Deux causeries du R. P. V. Lelièvre

Dans sa lettre pastorale du 15 février dernier, au sujet de la reconstruction du Grand Séminaire, Son Eminence le cardinal Villeneuve, après avoir fait appel aux classes plus fortunées, celles qui peuvent contribuer puissamment au succès du plan quinquennal établi aux fins de l'entreprise, poursuivait ainsi: "Nous ne voudrions pas, cependant, priver les autres milliers de fidèles du diocèse de l'occasion d'offrir leurs contributions, quelles qu'elles soient, chaque année, pendant cinq ans, et voilà pourquoi, le troisième dimanche du carême, il y aura dans toutes les églises et chapelles du diocèse une collecte spéciale, sous enveloppes, en faveur de l'oeuvre du Grand Séminaire. Cette collecte tiendra lieu des aumônes habituelles du carême". Et Son Eminence disait encore: "Le dimanche qui précédera la quête, et la veille du jour où elle se fera, la voix apostolique du Père Lelièvre, O.M.I., dans une courte causerie à la radio, commentera une page du saint Evangile qui nous révèle de merveilleux moyens de nous assurer, des trésors dans le ciel!"

La première de ces allocutions du Révérend Père Lelièvre sera donc prononcée dimanche prochain, le 25 février, et la seconde aura lieu samedi le 3 mars. Tous les postes radiophoniques de Québec ont accepté de la diffuser. Voici l'horaire qui sera suivi:

Dimanche, 25 février: 5 h. 30, p.m., à CKCV; 6 h. 30, p.m., à CBV (Radio-Canada); 9 h. 30, p.m., à CHRC. Samedi, 3 mars: 5 h. 30, p.m., à CBV; 5 h. 45, p.m., à CHRC; 7 h. 30, p.m., à CKCV.

AVIS DIVERS

Académie St-Denis: — Séance solennelle de l'Académie St-Denis du Petit Séminaire de Québec, ce soir, à 8 heures, à la salle des Promotions de l'Université Laval. Programme musical.

Rondes juridiques: — Conférence de M. Wheeler Dupont, ce soir, à 8 heures, à l'Ecole Technique, devant les membres de la Société des Etudes Juridiques.

Cours de sécurité: — Inauguration des cours d'initiation sécuritaire du Contrôleur de la Sécurité, ce soir, à 8 heures, à l'Ecole Technique, sous les auspices de l'Association du Québec pour la prévention des accidents du travail.

Techniciens: — Réunion mensuelle de la Corporation des Techniciens diplômés, chapitre de Québec, ce soir, à 8 heures, à l'Ecole Technique, sous la présidence de M. Jean-Paul Fortier. "Evolution du Saguenay".

Chimistes: — Assemblée des membres de la section de Québec de l'Institut de Chimie du Canada, ce soir, à 8 heures 30, à l'ambassade de l'Ecole des Mines, boulevard de l'Entente, Conférence du Dr. E.-W.-R. Stead, "Photosensibilisation".

Navigateurs licenciés: — Assemblée générale de tous les navigateurs licenciés, organisée par la Fédération des navigateurs canadiens, local Champlain, ce soir, à 7 heures 30, au Palais Montcalm, chambre 34.

Emissions suspendues à cause d'un incendie

Montréal, 21. — (PC) Un feu de peu d'importance dans le sous-sol de l'édifice de la Banque de Commerce, au coin des rues Ste-Catherine et Metcalfe, obligea le poste de radio CKAC de suspendre ses émissions durant huit minutes, hier après-midi. Le feu fut rapidement mis sous contrôle, mais l'eau causa un court-circuit, ce qui força la station de quitter l'air temporairement. Les dommages à l'édifice furent de peu d'importance.

Anniversaire du Club Rotary

W. J. Cairns était hier midi le conférencier invité au déjeuner-causerie du Club Rotary qui célèbre cette semaine le 40e anniversaire de sa fondation. Il avait intitulé sa causerie: "La tâche du Rotary". Le déjeuner était sous la présidence de M. Bill Warrington, président du Club Rotary. Les présidents respectifs des différents clubs sociaux de Québec ainsi que des Chambres de Commerce avaient été invités à y assister.

M. Cairns remercia d'abord pour les paroles élogieuses qu'on avait eues à son égard et se déclara heureux d'avoir pu dans le passé apporter sa modeste contribution à la cause du Rotary.

A l'occasion de ce quarantième anniversaire du Rotary, dit-il, il convient de se demander si le Rotary a justifié sa raison d'être. En ces jours tourmentés et incertains, le peuple n'aurait-il pas raison de poser la question suivante: "Pourquoi le Rotary existe-t-il?"

Nombreuses sont les oeuvres accomplies à date par le club, dit le conférencier, et il doit continuer à se développer et à répandre de par le monde sa doctrine sociale à base d'amitié, de bonne entente et de camaraderie. L'idéal de cet organisme n'est pas de permettre à ses membres de réaliser de meilleurs bénéfices mais de leur procurer une entraide mutuelle.

Les traditions du club constituent pour chaque membre une responsabilité définie qui doit être appréciée à sa juste valeur. Dans le passé, de grandes oeuvres ont été accomplies mais il reste encore beaucoup de travail à faire. En effet la jeune génération n'a-t-elle pas un besoin immense du secours et de l'expérience des plus âgés?

Le conférencier fut présenté par M. Benoit Robillard et remercié par M. Vic DeWaele.

La conférence des provinces remise après les élections

Ottawa, 21. (P.C.) — Les préparatifs de la conférence entre le gouvernement fédéral et les provinces sont à peu près terminés, mais il est peu probable que ces importantes délibérations aient lieu avant les élections générales, qui ne devraient pas être ordonnées après le 1er juillet.

Le problème des relations entre l'autorité fédérale et les administrations provinciales sera l'une des principales questions que le nouveau gouvernement aura à affronter. Les chefs des gouvernements provinciaux seront sans doute convoqués à Ottawa peu après les élections.

En mai dernier, le gouvernement fédéral proposa une conférence aux provinces, mais, bien que la plupart des réponses eussent été favorables, le premier ministre Mackenzie King annonça que la conférence n'aurait lieu qu'après les élections générales. Il annonça cette décision le 14 août en déposant des réponses sur la table aux Communes.

M. King donna en même temps l'assurance que les préparatifs de la conférence seraient continués et, depuis, des fonctionnaires travaillent à préparer les travaux de la conférence en compilant le plus de renseignements possible.

La conférence aura trois importantes questions à étudier lorsqu'elle débute:

1. Les provinces devront-elles avoir de nouvelles sources de revenus après la guerre pour répondre aux besoins croissants en ce qui concerne les services publics?

2. Comment devront être réparties les responsabilités entre l'autorité fédérale et les provinces dans la tâche de rétablir l'économie de paix?

de façon que tous aient du travail, que le revenu national soit élevé et que la sécurité sociale soit assurée?

3. Est-ce que les allocations familiales du gouvernement fédéral empiètent sur la juridiction provinciale?

Depuis plusieurs années, les provinces se plaignent de ce que l'Acte de l'Amérique britannique du Nord limite leurs revenus aux impôts directs et dans celui des impôts indirects. Le gouvernement fédéral doit commencer à payer les allocations familiales le 1er juillet. Cela a fait naître un nouveau problème. Le gouvernement fédéral a ré-

(Suite à la page 8, 7e col.)

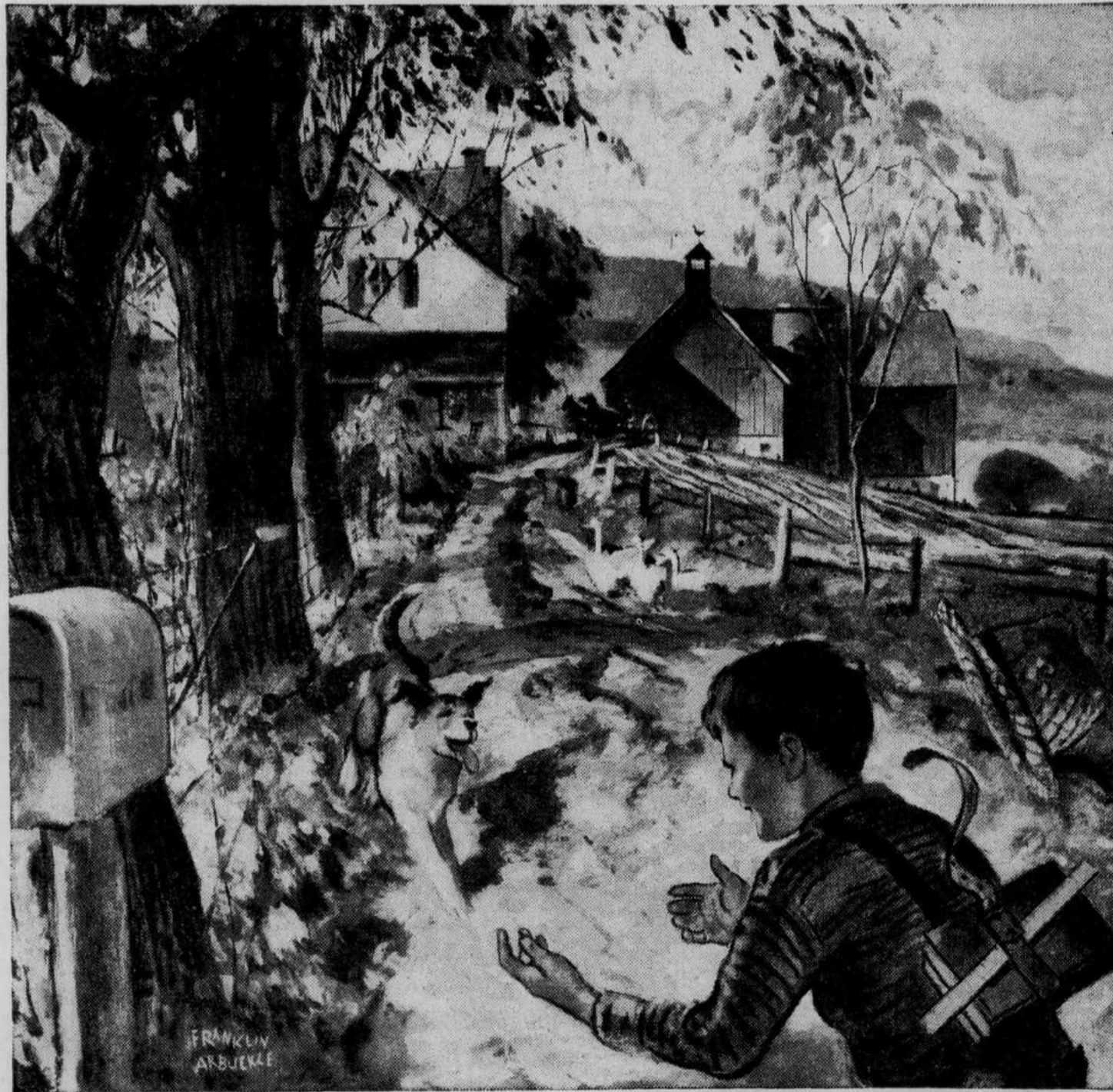
Le Canada fut invité

Washington, 21. (P.C.) — Le Canada a été invité "il y a plusieurs mois" à séder dans un "congrès interparlementaire américain", mais jusqu'ici l'invitation n'a pas été soumise à l'approbation de la Chambre des Communes. Le fait a été révélé au cours d'un débat à la Chambre des Représentants, lorsqu'on a approuvé une résolution acceptant en principe la proposition de constituer un tel corps. John Rankin, représentant démocrate du Missouri avait demandé la semaine dernière un amendement à la résolution dans le but spécifique d'inclure le Canada.

J. A. SANFACON & FILS  
Entrepreneurs-Peintres  
Travail rapide et soigné.  
Demandez nos prix.  
13, Ave Joffre Tél.: 3-3479

CAMIONS GMC — 1945 —  
POUR LIVRAISON IMMEDIATE OU DANS UN COURT DELAI SUR PRESENTATION DE PERMIS  
1/2 tonne Emp. 115" 1 1/2 tonne Emp. 134 1/2"  
2 tonnes Emp. 134 1/2"-160" 2 1/2 tonnes Emp. 159 1/4"-177 1/4"  
3 tonnes Emp. 135 1/4"-159 1/4"-177 1/4"  
Avec ou sans essieu à double rendement (Roxell) sur les 2, 2 1/2 et 3 tonnes.  
Grandeur des pneus jusqu'à 900 x 20 sur le 3 tonnes.  
Nous sommes à votre disposition pour former votre demande de permis.  
AUTOMOBILES, INC.  
12 de la Couronne, Tél.: 2-1208

Ce qui distingue les Canadiens



L'amour du foyer

NOTRE foyer, qu'il soit modeste ou luxueux, sera toujours le "chez nous" par excellence. C'est là qu'on trouve le bonheur et l'affection des siens, le repos et la sécurité dans la calme atmosphère familiale. Quel que soit notre rang, notre condition de fortune, notre foyer a la même importance, et il est toujours là pour nous accueillir.

Dans les plus humbles maisons du Canada sont nés plusieurs de nos grands hommes canadiens. Notre régime de liberté offre à tous les mêmes opportunités, les mêmes avantages. Mais le succès d'un homme, son importance dans la vie, n'empêchent jamais que son coeur soit là où se trouve son foyer.

Chacun vit et lutte pour son foyer. Nos soldats outre-mer savent mieux que quiconque la signification du mot "foyer". Et souvent ils songent à leur retour dans cette maison si chère. Nous devons faire en sorte que l'esprit du foyer se perpétue dans le coeur de tout Canadien. Car, advenue que pourra, notre façon de vivre, notre héritage glorieux trouveront toujours leur inspiration dans les foyers canadiens.

Hiram Walker & Sons Limited.

L'ALCOOL DE GUERRE AU SERVICE DES NATIONS-UNIES



EXTRA!! Tel qu'illustré

Mesdames, ce sont des chaussures que vous porterez à la ville comme à la campagne.

En cuir de Suède brun. Doublure de mouton. Semelles caoutchouc flexibles. Pointures: 4 à 8 \$800

BOTTES D'AVIATEUR. Pointures: 10 à 12 \$1250

BOTTINES AVEC PATINS pour dames et messieurs. Pointures: 4 à 10 \$800

BOTTES VELOURS pour dames. Première qualité. Pointures: 3 à 8 \$550

Commandes par la malle remplies promptement. Plus taxe et malle.

EUG. DUBOIS, Enr.

769 rue St-Vallier — 11 rue Mazenod  
TELEPHONE: 3-0283